

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Données générales de la situation économique de la Belgique de septembre 1951 à juin 1952 – La politique du crédit en Suisse – Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique – Législation économique – Statistiques.

DONNÉES GÉNÉRALES DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE DE SEPTEMBRE 1951 A JUIN 1952

La description qui sera faite ci-après de l'évolution de l'économie belge entre septembre 1951 et juin 1952 fera, à maintes reprises, allusion aux fluctuations des marchés mondiaux. Aussi bien est-il opportun de rappeler quelle a été l'allure des grands marchés de matières premières.

Par contraste avec le mouvement franc et généralisé de hausse provoqué par la guerre de Corée et durant jusqu'au mois de février 1951, la tendance ultérieure est peu homogène et assez confuse. C'est sans aucun doute un mouvement baissier qui apparaît comme tendance de fond. Mais le repli n'affecte pas la totalité des marchés et il ne se poursuit pas sans interruption : entre septembre 1951 et janvier 1952 se produit une reprise pour divers produits et, pour l'ensemble des marchés, tout au moins une stabilisation des cours, dont les répercussions sur l'économie belge ont été assez marquées. L'indice Moody (1) traduit ces hésitations de l'allure des prix mondiaux : revenu d'un maximum de 533,5 au début de février à 452 au début de septembre, l'indice se retrouve à 459 dans les derniers jours de 1951; le glissement reprend ensuite jusqu'à fin avril : l'indice est alors à 427; il remonte légèrement, à 435, à fin juin.

(1) Base : 31 décembre 1931 = 100.

La baisse observée jusqu'en septembre 1951 affecte les cours des matières destinées à couvrir, après transformation, des besoins de consommation. Ces produits avaient été les premiers affectés par le gonflement de la demande après l'ouverture des hostilités en Corée : l'arrêt de la vague d'achats permet un déplacement de la demande, dont le poids se porte de plus en plus sur les industries lourdes et, de la sorte, la diminution de la consommation compense en partie l'effet expansionniste du réarmement.

Jusqu'en septembre 1951, la fermeté des produits destinés à l'industrie lourde contraste avec la faiblesse des cours des matières premières des industries de consommation. L'allure des premiers se maintient jusqu'en janvier 1952; entre septembre 1951 et janvier 1952, les cours des seconds témoignent d'une certaine reprise. Cette phase est alors suivie d'une période de baisse généralisée, qui se poursuit jusqu'en mai. Depuis lors, la tendance générale est indécise.

Le fléchissement des prix au cours des premiers mois de 1952 a été provoqué par un ensemble de facteurs. Parmi ceux-ci, on peut citer tout d'abord, comme causes générales, l'atténuation de la tension politique et l'achèvement de la liquidation des positions spéculatives prises en 1950, l'étalement des programmes de réarmement et également les mesures de

restriction monétaire adoptées dans plusieurs pays. Les limitations imposées aux importations en vue de la restauration de la balance des paiements dans les pays débiteurs ont également restreint la demande de certains produits, et leurs effets peuvent être étendus quand elles s'appliquent aux achats d'une zone monétaire aussi vaste que la zone sterling. Ensuite, comme facteurs plus particuliers, en ce qui concerne les produits agricoles, les prévisions optimistes quant à l'abondance des récoltes; les estimations ont été réduites depuis lors pour le coton et le café, mais on prévoit des excédents pour les céréales, les oléagineux, le sucre et, de nouveau, pour le caoutchouc naturel. Quant aux matières non agricoles, le développement des capacités de production sort ses effets sur l'offre de produits tels que les métaux non ferreux, l'acier, les produits chimiques, les pâtes à papier, le pétrole ou les transports maritimes.

Mais la baisse n'a pas pris les proportions que pronostiquaient certains milieux, où l'emballement des derniers mois de 1950 avait fait place à un pessimisme excessif. Le mouvement de fléchissement s'est d'ailleurs arrêté après quelques mois pour faire place à un nouveau palier.

En effet, l'affaiblissement de la demande a déclenché, dans certains cas, des processus de diminution marginale de la production : il semble que, sur le marché des frets, des minerais de zinc et de plomb et de nombreux produits chimiques, un nouveau glissement des prix entraînerait tout d'abord une amputation de l'offre.

Des éléments accidentels ont aussi freiné le mouvement de baisse. Les conflits du travail survenus dans les mines de cuivre et de nitrates au Chili, dans les aciéries et les raffineries de pétrole aux Etats-Unis ont apporté un soutien transitoire aux cours de ces produits. Toutefois, la baisse des nitrates a déjà repris.

Enfin, de même que l'emballement à la hausse avait été freiné par une politique économique visant à combattre les exagérations de la demande, de même les pays producteurs de matières premières recourent maintenant à l'arsenal des mesures de soutien des prix. En outre, les Etats-Unis ont stimulé la demande en accroissant leurs achats stratégiques; ceux-ci ont atteint le niveau record de 496 millions de dollars au cours du premier semestre.

Tous ces indices témoignent d'un changement sensible du climat de l'économie mondiale. Mais, il faut le répéter, la situation reste encore caractérisée par son hétérogénéité car, dans le même temps, des raretés subsistent, entraînant le maintien de dispositifs de contrôle des prix.

On observera que l'évolution des marchés depuis février 1951 a fait réapparaître un problème temporairement disparu pendant la période de hausse, à savoir celui de la disparité des prix sterling et des prix dollar : bien que la détérioration des premiers

par rapport aux seconds ne se soit pas poursuivie depuis septembre 1951, la relation entre eux est redevenue, par rapport à l'avant-guerre, aussi défavorable qu'avant juin 1950. De plus, dans l'après-guerre, l'offre s'est déplacée en faveur de la zone dollar, qui dispose de surplus exportables considérablement accrus en céréales, oléagineux et sucre, tandis qu'elle a diminué ses importations de caoutchouc naturel et d'étain.

L'état actuel des marchés mondiaux contient des germes de déséquilibres potentiels. La fermeté des marchés de l'acier, du pétrole et du cuivre tient surtout, dans les derniers mois, à des circonstances accidentelles. Le problème d'excédents de capacité de production dans les industries lourdes par rapport aux besoins civils est latent et les stocks financés dans le cadre des programmes de soutien des prix pourraient peser un jour sur les marchés.

La position des pays producteurs de matières premières agricoles s'est sensiblement détériorée par rapport à celle des pays industrialisés. Des excédents de production substantiels apparaissent pour les céréales, les graisses et huiles, le jute, le caoutchouc. Les cotations de ces produits se caractérisent par leur lourdeur, sauf pour les céréales, qui bénéficient du programme américain de soutien des prix.

La production de *céréales* en Australie et en Argentine a été défavorable cette année, mais l'augmentation des récoltes de l'Amérique du Nord a compensé cette insuffisance; ce déplacement de l'offre aggrave d'ailleurs la pénurie de dollars.

Du fait du soutien, le cours libre du froment — aux environs de 2,30 \$ à Chicago en mai et juin 1952 — reste supérieur au cours contractuel maximum prévu par l'Accord International du Blé — 1,80 \$. L'accord vient à expiration en été 1953 et les négociations en vue de son renouvellement ont échoué jusqu'à présent, les pays acheteurs refusant le relèvement des prix contractuels au niveau exigé par les pays exportateurs.

L'abondance est relativement moindre pour les céréales non panifiables, à cause de l'insuccès de la récolte argentine de maïs.

Le marché du *sucre* est caractérisé par la faiblesse continue des cours résultant de l'offre excédentaire. Le Gouvernement cubain a décidé de retirer du marché 1,75 million de tonnes. Le problème des surplus reste néanmoins posé : la récolte mondiale pour 1951-1952 est estimée, par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis, à 34,8 millions de tonnes, ce qui représente 4 p. c. de plus qu'en 1950-1951 et 38 p. c. de plus que la moyenne des cinq dernières campagnes.

La baisse des cours du *caoutchouc* s'est poursuivie pendant toute la période envisagée, malgré les achats stratégiques des Etats-Unis; il est vrai que ceux-ci étaient déjà en voie de réduction.

Les cours de la *laine* n'ont pas échappé au mouvement de baisse du début de 1952. Après une brève hausse en octobre, les cotations déclinent jusqu'en avril, mais une amélioration du marché s'amorce ensuite et les cours se redressent graduellement.

Les gouvernements de l'Argentine et de l'Uruguay ont suspendu leurs offres, en considération des prix, à la fin de 1951 et au début de 1952; ils ont accumulé des stocks surtout de laine *crossbred*, qui représentent environ 20 p. c. de la production mondiale; ces surplus risquent de peser sur le marché.

L'affaiblissement du marché de la laine s'est étendu, par contagion, aux *fibres artificielles*, dont l'utilisation avait été stimulée, au début de 1951, par le coût élevé des laines; la production de tissus mixtes recule depuis la fin de 1951 et l'utilisation de produits de remplacement, qui correspondait en 1951 à 73 p. c. de la consommation industrielle mondiale de laines vierges — contre 45 p. c. au début de 1950 — n'en représente plus que 67 p. c. et 59 p. c. au premier et au deuxième trimestres de 1952.

Les cours du *coton* se sont redressés sensiblement pendant l'automne dernier, après que l'estimation de la récolte américaine fut réduite: le coton américain passe de 35 cts. au début de septembre à 44 cts. en décembre; la hausse est nettement plus forte pour les cotons d'autres origines.

Mais l'approvisionnement du marché s'étant avéré assuré, le coton américain est retombé à 40 cts.; les cotons d'autres producteurs ont fléchi plus sensiblement, pour se rapprocher peu à peu des cours cotés aux Etats-Unis. La baisse a été limitée, aux Etats-Unis, par l'octroi, par l'*Export-Import Bank*, de crédits aux pays utilisateurs, et dans d'autres pays par des mesures de soutien gouvernemental, qui ont abouti à la constitution de stocks, notamment au Brésil, en Egypte, au Pakistan.

Parmi les produits agricoles, le *cacao* et le *café* ont échappé au mouvement de baisse du début de 1952. Les cours du premier se redressent de novembre à fin juin et reculent légèrement ensuite. Quant au prix du second, il s'est maintenu à un niveau très ferme. Il ne semble pas qu'il y ait, jusqu'à présent, un excédent de production, la récolte mondiale ayant diminué de 38,2 millions de tonnes à 37,6 millions. Mais les caféiers plantés il y a quelques années doivent commencer à produire pour la saison prochaine, et l'offre sera probablement accrue, si le temps est favorable.

Objet d'une demande soutenue par les programmes de réarmement, les marchés des *métaux non ferreux* ont été fermes plus longtemps que les marchés agricoles. Après avoir fluctué entre 900 et 1.000 £ dans les derniers mois de 1951, le cours de l'étain à Londres se stabilise aux environs de 970 £ la tonne longue à partir de fin janvier 1952; le cours à New-York est relevé de 103 à 121,5 cents par lb. à fin janvier. Les cours officiels du cuivre sont inchangés jusqu'à fin

juin, puis haussent. Mais ceux du plomb diminuent à partir d'avril et ceux du zinc, à partir de juin 1952.

Pour pallier les pénuries, des restrictions à la consommation de zinc, plomb et cuivre avaient été imposées dans les pays de l'O.E.C.E. et en Amérique du Nord, et l'approvisionnement en ces métaux avait été placé sous allocations, contrôlées par la Conférence Internationale des Matières Premières. Ces contrôles avaient contribué à développer les systèmes de prix multiples. Au cours de la période étudiée, les cours se sont progressivement unifiés. En effet, en automne 1951, le Gouvernement américain a rapproché son prix-plafond à l'importation des cours libres, pour le plomb et le zinc, pour faciliter l'approvisionnement à l'étranger; à la fin de décembre, ce sont les cours libres des trois métaux qui ont fléchi; enfin, la controverse américano-chilienne sur les fournitures de cuivre a abouti à une nouvelle hausse du prix autorisé à l'importation pour ce métal. Actuellement, les seuls doubles prix qui subsistent intéressent le cuivre, le prix payé aux producteurs américains étant différent de celui consenti aux fournisseurs étrangers, et l'étain; les cotations de Londres et Singapour s'écartant de celles de la *Reconstruction Finance Corporation*.

Cette normalisation s'est accompagnée d'un relâchement des contrôles, partiel seulement dans le cas du cuivre, et par la reprise des transactions à terme pour le plomb.

Dans un tout autre domaine, à savoir les prestations internationales de services de transport, la détérioration du marché s'est poursuivie sans discontinuer pendant la période étudiée: les *frets maritimes* se rapprochent, dans les tout derniers mois, de leur niveau d'avant la guerre de Corée; l'indice des frets de *tramping* calculé par la *Chamber of Shipping*, sur la base de l'année 1948, revient de 190,4 en octobre 1951 à 90,2 en juillet 1952 et la baisse continue en août; en juin 1950, cet indice était de 74,3.

* * *

Les prix intérieurs — Les salaires

Le système des *prix de gros* belges est toujours rapidement affecté par les fluctuations des cours mondiaux des matières premières et par les variations de la demande extérieure. Ceci est rien moins que normal dans une économie dominée dont la plupart des industries sont étroitement dépendantes de l'extérieur, aussi bien pour leur approvisionnement que pour l'écoulement de leur production. Les mouvements des grands marchés se reflètent dans les oscillations des prix belges, également nombreuses et diversifiées.

L'allure générale de ceux-ci passe par les deux phases que l'on a discernées dans l'évolution des marchés mondiaux, à savoir: une phase de redressement, suivie de la réapparition des tendances régressives.

La première période va de septembre à décembre 1951 : l'indice global, qui avait fléchi de 511 en mars à 473 en août, remonte jusqu'à 491 en décembre.

Sans doute le renchérissement, en grande partie saisonnier, des produits agricoles et alimentaires est-il un élément important de ce mouvement de hausse. Mais les prix de plusieurs produits industriels importants se sont également relevés, et notamment ceux des coques, des minerais et mitrilles, des fontes,

du cuivre brut, du zinc et du plomb, des engrais, du coton brut et du bois.

Au cours de la seconde phase, la tendance baissière est redevenue nettement prépondérante; l'indice général fléchit et revient, en juin, au niveau 445, bien inférieur au minimum observé en 1951.

Mais ces mouvements du niveau général des prix recouvrent des fluctuations d'ampleur et de moment très différents suivant les produits.

TABLEAU I

Indice des prix de gros

Base : 1936-1938 = 100

Source : Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université de Louvain.

	1951				1952	
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin
INDICE GLOBAL	511	482	475	491	475	445
PRIX DE GROS INDUSTRIELS	574	544	510	521	506	478
Combustibles et énergie	508	521	529	538	546	540
Métaux	480	500	540	580	552	513
Produits chimiques	407	421	408	414	400	383
Textiles	796	654	499	514	468	435
Matériaux de construction	470	481	480	487	491	476
Divers	565	555	534	518	501	457
Papier	540	654	654	654	613	499
Tabac	405	468	468	469	484	484
Peaux, cuirs	719	507	456	409	398	378
PRIX DE GROS ALIMENTAIRES	440	405	442	457	437	407
Produits végétaux	464	439	433	456	461	435
Produits animaux	416	372	450	459	413	380
PRIX DE GROS AGRICOLES	380	366	391	428	414	385
Produits de culture	343	351	328	391	401	378
Produits d'élevage	416	380	454	465	427	392

Dans le groupe des produits industriels, certains ont même enregistré des cours en hausse ou relativement stables; il s'agit en général de produits qui intéressent surtout le marché intérieur ou dont la production est fortement concentrée, entre autres les engrais chimiques, le tabac, l'acier, des matériaux de construction tels que le ciment, le verre, les produits de carrières. La fermeté des prix des verres à vitre en dépit de la contraction de la demande est caractéristique à cet égard. De même, les termes de l'accord entre producteurs et consommateurs fixant les prix intérieurs de l'acier fini n'ont pas été modifiés depuis juin 1951; néanmoins, des tarifs divers répondant davantage aux fluctuations du marché ont été appliqués aux fournitures de peu d'importance.

Par ailleurs, c'est un mouvement de fléchissement qui caractérise les prix de gros des produits textiles, du caoutchouc brut, des papiers, des bois, des produits chimiques minéraux et des matières grasses industrielles.

Le secteur textile avait été atteint le premier — en avril 1951 — par la baisse des matières premières. Le glissement s'est poursuivi, avec une interruption

à la fin de 1951; pendant la période sous revue, tous les produits de ce groupe — y compris la rayonne et la fibranne — à tous les stades de production, sont affectés par la baisse. L'acuité de celle-ci provient de ce que l'action des facteurs de la conjoncture textile mondiale a été accentuée, en Belgique, par l'ampleur de la variation de la demande intérieure et par les restrictions mises à l'importation par la Grande-Bretagne à la fin de 1951 et par la France en février 1952. Cependant, faisant exception à la tendance générale, les laines brutes et ouvrées se raffermissent à partir de mai; il est vrai que la chute des prix avait été particulièrement brutale.

Dans la métallurgie, le mouvement de repli a été beaucoup plus tardif et moins général.

On a souligné plus haut la stabilité des prix de l'acier en marché intérieur. Les prix des fontes ont subi de nouvelles hausses jusqu'au début de 1952 et leur cours ne s'infléchit qu'à partir de juin. Le marché des minerais et mitrilles, au contraire, est déprimé à partir d'avril et la dépression des cotations a persisté jusqu'en juillet. En ce qui concerne les non-ferreux, la

fermeté des cours s'est maintenue jusqu'à la fin de 1951 pour le cuivre, le plomb et le zinc. Puis, les prix des trois métaux évoluent suivant les contingences particulières des marchés mondiaux. Par rapport aux maxima récemment atteints, le zinc accuse en juin une baisse de l'ordre de 25 p. c. pour le métal brut et les laminés. Le plomb a tous les stades de production s'inscrit en recul jusqu'en juin 1952; l'indice global des produits du plomb a diminué de 33 p. c. depuis novembre. Au contraire, le cuivre brut et en fil, après un tassement temporaire en mars-avril 1952, renchérit et les cours dépassent les maxima antérieurs : l'état de tension persiste sur le marché international par suite, d'une part, de la compétition des demandes des producteurs d'armement et, d'autre part, des utilisateurs civils lorsque leur consommation d'acier est contingentée.

Les prix des coques ont passé par un maximum en février, puis rétrogradent. Les prix de gros moyens des charbons fléchissent légèrement en mars, puis se stabilisent, alors que les prix départ mines sont relevés en janvier et en juin.

Les prix des combustibles liquides sont restés orientés à la hausse : ils ont subi divers relèvements au cours du premier semestre de 1952.

La chute des prix des papiers et des pâtes à papier est fort sensible; l'expansion de la demande après juin 1950 leur avait donné une très forte impulsion à la hausse. Le recul des cotations mesuré en juin est de l'ordre de 24 p. c. par rapport aux maxima antérieurs.

L'allure des prix de gros intérieurs agricoles et alimentaires se caractérise très nettement par un double mouvement : hausse dans les derniers mois de 1951, prolongée, dans certains cas, jusqu'en janvier-février, et fléchissement ultérieur.

A côté de la contagion des mouvements mondiaux, les prix de ces deux catégories de produits ressentent les influences saisonnières; dans certains cas — comme pour le beurre et le froment —, ils sont orientés par la politique gouvernementale de direction.

La plupart des *produits végétaux* restent orientés à la hausse jusqu'en février. A la fin du premier trimestre, les prix intérieurs des céréales — le froment excepté — et des sucres accusent un net repli. Les cours des oléagineux et des huiles végétales s'étaient infléchis à la fin de 1951 déjà et, à travers des oscillations, restent orientés à la baisse dans les premiers mois de 1952; la tendance se renverse en mai et juin. Les prix intérieurs des cafés, des cacao, du riz, des cossettes de chicorée sont fermes ou en hausse pendant la période envisagée.

En général, les prix des *spéculations animales* ont fléchi plus tôt : depuis novembre 1951, le lait et les œufs subissent un recul. L'augmentation hivernale du prix du beurre a été accentuée par l'insuffisance des fournitures hollandaises et les prix sont restés légèrement supérieurs aux prix de direction; de même, la baisse normale du printemps a été atténuée par la

sécheresse et par l'accélération des mises en stocks. Les prix de gros des viandes sont également en diminution depuis le début de 1952. Les prix du porc ont subi le contre-coup de la contraction, au premier trimestre, des achats français. L'apparition de la fièvre aphteuse détermine la vente prématurée de bovins et la baisse du bétail de qualité inférieure. L'augmentation saisonnière des spéculations animales s'amorce en juin : elle se cumule avec les effets seconds de l'épidémie de stomatite.

* * *

Les mouvements de l'indice général des *prix de détail* épousent, avec un léger décalage, ceux de l'indice des prix de gros : le retournement a lieu en mars pour le premier, alors que le point d'inflexion du second se situe en janvier.

Mais le repli des prix de détail s'arrête en juin et est moins accentué : 2,6 p. c. de février à juin 1952, contre près de 10 p. c. pour les prix de gros.

La différence ne s'explique pas complètement par les délais normaux entre les fluctuations des uns et des autres. Elle provient aussi de la résistance à la baisse dont font preuve les prix au consommateur, notamment pour les produits textiles. Enfin, la construction statistique différente des indices des prix de gros et de détail peut provoquer certaines divergences apparentes dans l'évolution respective des prix.

* * *

Les fluctuations de l'indice des prix de détail ont exercé un effet déterminant sur l'évolution des *salaires*, dont la plus grande partie sont conventionnellement liés à cet indice.

La progression du niveau général des rémunérations ouvrières se ralentit au cours du premier trimestre, puis s'arrête :

		Indice trimestriel des salaires calculé par la Banque Nationale (Base 1936-38 = 100)	P.o. d'augmentation
		—	—
1951	Septembre	472	
	Décembre	486	+ 3
1952	Mars	490	+ 0,8
	Juin	490	—

D'autres éléments que les mouvements des prix de détail ont influencé le niveau des salaires tel qu'il ressort de l'indice. C'est ainsi que les primes et gratifications de fin d'année gonflent la masse des décaissements opérés en décembre par les entreprises pour leur personnel. De même, l'octroi de primes de productivité et de « surproduction » dans les industries en plein essor — notamment la métallurgie et

les cimenteries — a contribué à relever le niveau des rémunérations.

Celui-ci a été affecté également par l'augmentation extra-conventionnelle consentie en vertu d'une décision gouvernementale, pour la période du 1^{er} novembre 1951 au 30 avril 1952, et qui s'élevait à fr. 0,50 par heure ou 100 francs par mois pour les travailleurs adultes et à fr. 0,35 ou à 70 francs pour les travailleurs de moins de dix-huit ans.

Par la suite, les conséquences sur les salaires du repli des prix de détail ont été atténuées par l'accord conclu, le 6 mai, entre organisations patronales et ouvrières (2).

Tandis que, d'un autre côté, la détérioration de la situation de certaines industries exerçait un effet inverse, déterminant une pression à la baisse des salaires moyens, soit directement, soit par la suppression des heures supplémentaires.

L'indice des salaires par branches a précisément fléchi, jusqu'à présent, dans les industries défavorisées par la conjoncture : céramiques, briqueteries, cuirs et peaux, bois, transformateurs de métaux non ferreux et certaines branches de l'alimentation et des textiles.

* * *

Allure de la demande

Les mouvements des prix mondiaux que l'on a décrits ci-avant ont influencé, il va de soi, l'orientation de la demande dans l'économie nationale. Jusqu'à un certain point, les fluctuations des prix inté-

(2) Aux termes de cet accord, conclu à la suite de la revendication des syndicats de proroger le paiement du supplément de fr. 0,50 l'heure, la Fédération des Industries belges s'est engagée notamment à recommander aux différentes fédérations industrielles soit d'immuniser, pendant une période pouvant aller de deux à quatre mois, une tranche de 2,5 p. c. de la diminution des salaires résultant du jeu normal des conventions collectives, soit d'accorder un avantage équivalent dont la nature et les modalités seraient librement décidées par

rieurs peuvent servir de critères de ses changements. Toutefois, ces prix subissent aussi d'autres influences et, en tout état de cause, il faut distinguer la demande intérieure de celle qui émane de l'étranger.

L'évolution des exportations reflète, avec un certain retard, mais avec suffisamment de précision, l'allure de cette dernière.

Dans leur ensemble, les ventes à l'étranger de l'Union économique, se redressant après le creux saisonnier, sont passées par un maximum au cours du semestre septembre 1951-mars 1952; au trimestre suivant, elles sont en net recul et se situent en dessous du niveau de la période correspondante de l'année précédente.

Mais les courants d'affaires avec les marchés extérieurs des diverses industries ont évolué de manière très diversifiée depuis le début de 1951. Il n'y a guère que le recul du premier au deuxième trimestre de 1952 qui soit quasi général. Il a été aggravé par les restrictions imposées par la Grande-Bretagne et la France aux fournitures belgo-luxembourgeoises; seules les ventes des charbonnages et des cimenteries y échappent. A part cela, les situations sont fort différentes.

Les courants de vente du groupe métallurgie se sont élargis progressivement; l'expansion a été particulièrement forte pour la sidérurgie. Qu'il s'agisse de cette industrie, de celle des fabrications métalliques ou des métaux non ferreux, les exportations du premier trimestre de 1952 marquent le sommet de l'augmentation des deux dernières années et, malgré sa diminution ultérieure, le chiffre d'affaires avec l'étranger reste supérieur à son chiffre d'un an aupa-

chaque commission paritaire. Les indemnités et primes effectivement accordées jusqu'ici, par décision des commissions paritaires compétentes, varient sensiblement en importance selon la situation économique des branches d'industries considérées. Le montant global qu'elles atteignent reste très inférieur à celui que représentait le paiement du salaire conventionnel pour la période novembre-avril et la perte de ce dernier n'est donc que partiellement compensée pour bon nombre de travailleurs.

TABLEAU II

Composition des exportations

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	1951				1952	
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
	(Moyennes mensuelles en millions de francs)					
Sidérurgie	1.791	2.413	2.618	2.856	3.023	2.851
Fabrications métalliques	1.439	1.717	1.798	1.947	2.139	1.982
Industries textiles et du vêtement	2.956	2.778	2.157	2.208	1.915	1.494
Industrie des métaux non ferreux	990	1.028	1.069	1.061	1.120	1.063
Industries chimiques	806	1.034	957	969	1.003	843
Industrie houillère	146	180	241	280	266	400
Industries alimentaires	461	319	390	426	380	312
Industrie diamantaire	352	286	268	244	248	192
Agriculture	248	277	282	259	210	139
Industrie du verre et des glaces	176	200	180	175	151	115
Industrie du papier et des arts graphiques	134	169	185	201	162	94
Cimenteries	84	98	105	102	61	80
Industrie des peaux et cuirs	121	115	119	109	74	74
Autres (*)	196	249	272	245	183	179
Divers	327	392	428	536	596	510
Total général	10.247	11.255	11.069	11.618	11.531	10.298

(*) Comprend les secteurs suivants : carrières, caoutchouc, bois et meuble, céramiques et briqueteries, tabac.

ravant. L'affaiblissement des débouchés extérieurs est déjà plus accentué pour les industries chimiques, dont les exportations reviennent, au deuxième trimestre, en dessous de leur montant de la même période de l'année antérieure.

Les débouchés extérieurs des industries textiles se sont régulièrement resserrés, à part une légère et temporaire amélioration à la fin de 1951 : d'une année à l'autre, la valeur des ventes est tombée de moitié.

Les autres industries légères produisant surtout des biens de consommation ont également été touchées par la détérioration des marchés étrangers; la chute du chiffre de ventes est plus ou moins brutale et plus ou moins tardive sans doute, mais elle est néanmoins évidente, au premier semestre de 1952, pour les industries des peaux et des cuirs, du papier, pour l'agriculture et les industries alimentaires, pour les tailleurs de diamants; dans ce dernier cas, la contraction est en partie apparente, par suite du développement des transactions clandestines.

Les courants d'exportations des industries produisant des matériaux de construction sont également moindres qu'au premier semestre de 1951.

Quant à l'industrie houillère, le redressement de ses ventes extérieures tient surtout à ce qu'elles avaient été maintenues, d'autorité, à un niveau très bas en 1951.

* * *

Il est plus difficile de mesurer statistiquement les oscillations de la demande intérieure. Elles exercent sans doute une incidence sur l'évolution des importations. L'analyse de celles-ci devrait permettre de caractériser celles-là. Mais il n'y a pas que les changements des besoins intérieurs qui se reflètent sur la composition des achats à l'étranger, surtout dans le cas d'une économie transformatrice : l'acti-

vité des industries exportatrices exerce également une influence.

Néanmoins, il n'est pas sans intérêt d'examiner comment les importations ont évolué au cours des derniers mois. Comme pour les exportations, un redressement des courants d'achats fait suite au creux saisonnier et leur montant dans le dernier quart de l'année est supérieur à son niveau de l'année antérieure. Mais, par après, le fléchissement des importations est net et, en 1952, elles se situent en dessous des montants correspondants de 1951.

Les variations des achats à l'étranger comprennent toujours certains aspects saisonniers et la pointe du quatrième trimestre est sans doute affectée par eux. Un facteur accidentel a contribué également au gonflement, au cours de cette période : ce sont les commandes passées par les importateurs au cours du troisième trimestre pour se prémunir contre les mesures annoncées de restriction aux importations en dollars. Mais il faut néanmoins souligner la coïncidence entre la période de stabilisation — voire de reprise — des prix de base sur les marchés mondiaux et l'élargissement temporaire des achats de l'Union économique, puis le parallélisme du mouvement de baisse des uns et des autres.

Tous les produits importés ne subissent pas, pour autant, cette fluctuation ni ce fléchissement. C'est ainsi que les importations de produits minéraux, de métaux communs, de machines et de matériel de transport progressent et se maintiennent au-dessus des niveaux de la période correspondante de 1951. Parmi les produits minéraux principaux, il n'y a guère que les achats de houilles crues qui soient en recul; les importations de minerais de fer et de non-ferreux, de coques et d'huiles de pétrole augmentent nettement. Pour les métaux communs, c'est la hausse des prix unitaires surtout qui détermine l'accroissement des valeurs globales.

TABLEAU III

Composition des importations — Principales sections du tarif
(moyennes mensuelles)
(en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Sections	1951				1952	
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
1. Produits du règne animal	498	359	407	472	503	378
2. Produits du règne végétal	1.477	1.368	1.062	1.686	1.450	1.092
3. Corps gras, graisses	222	232	193	195	161	123
4. Produits de l'industrie alimentaire, tabacs	410	418	365	532	495	444
5. Produits minéraux	1.408	1.609	1.568	1.852	1.938	1.988
6. Produits chimiques et pharmaceutiques	589	589	489	534	561	495
7. Cuirs et peaux	244	212	138	119	130	130
8. Caoutchouc	217	194	130	141	121	102
9. Bois, liège	177	223	305	362	204	220
10. Papier	285	415	386	393	280	353
11. Textiles	2.786	2.126	1.433	1.586	1.740	1.085
14. Perles fines, métaux précieux	306	474	279	403	327	344
15. Métaux communs	947	1.024	1.003	1.162	1.114	1.256
16. Machines	787	883	817	868	918	1.025
Autres	727	771	739	805	818	981
Total	11.080	10.897	9.314	11.110	10.760	10.016

Les importations de produits des industries alimentaires — sucres et sucreries, cacao et préparations, boissons, résidus, déchets — et de tabacs se sont accrues au quatrième trimestre — phénomène saisonnier et effet de la crainte des restrictions —, puis diminuent, tout en restant au-dessus de leur niveau d'il y a un an.

Au contraire, les achats de textiles, de produits végétaux, de corps gras, de produits chimiques, de peaux et cuirs, de caoutchoucs et de papiers sont moins importants qu'il y a un an. Pour certains de ces produits, on constate un redressement de fin d'année, suivi d'une nouvelle diminution des achats. C'est le cas pour les cotons et les fibres libériennes,

TABEAU IV

Composition des importations

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

	1951		1952
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre
	(Moyennes mensuelles en millions de francs)		
Total général des importations	10.988	10.212	10.388
I. Biens de production	7.809	7.153	7.110
1) servant à l'agriculture et aux industries alimentaires.....	1.121	989	1.022
dont céréales.....	659	568	528
engrais.....	136	134	158
2) servant aux industries métallurgiques et fabrications métalliques.....	1.652	1.856	2.213
dont minerais de fer.....	199	234	297
minerais de métaux non ferreux.....	343	389	458
métaux bruts.....	625	694	774
(cuivre brut).....	(379)	(364)	(479)
parties et pièces détachées d'autos, etc....	319	344	476
3) servant aux industries textiles.....	2.016	1.226	1.066
dont matières premières.....	1.792	1.139	998
(laine).....	(791)	(324)	(290)
(coton).....	(528)	(468)	(426)
demi-produits.....	222	86	67
4) servant à l'industrie du bois.....	128	184	95
5) servant à l'industrie diamantaire.....	301	248	268
6) servant à l'industrie du cuir.....	204	101	107
7) servant à l'industrie du papier et aux industries graphiques.....	139	180	131
8) servant à l'industrie du tabac.....	68	96	72
9) servant indistinctement aux divers secteurs de production.....	2.181	2.273	2.135
dont combustibles.....	338	380	360
huiles minérales.....	327	373	530
produits chimiques.....	254	232	248
II. Biens de consommation	2.301	2.175	2.268
1) produits alimentaires prêts à la consommation.....	1.046	1.054	1.092
dont produits animaux.....	424	432	451
(lait et beurre).....	(261)	(263)	(305)
produits de l'élevage, viandes et graisses)....	(120)	(126)	(103)
produits végétaux.....	622	622	641
(fruits).....	(150)	(139)	(153)
(café, épices).....	(259)	(242)	(262)
2) biens autres que produits alimentaires prêts à l'usage.....	1.255	1.121	1.176
dont textiles.....	441	300	341
véhicules automobiles, cycles.....	173	153	186
III. Biens d'équipement	878	884	1.009

les céréales — le phénomène est saisonnier —, les graines et fruits oléagineux, les cafés et le caoutchouc. C'est le cas aussi, avec un certain décalage, pour les produits chimiques. Pour d'autres produits, au contraire, la chute est régulière : c'est le cas des corps gras et des graisses. Pour d'autres, enfin, la valeur des achats, encore très déprimée, est en voie de redressement au premier semestre de 1952 : les laines, les peaux et cuirs et les papiers.

Au tableau IV, les importations ont été regroupées suivant un classement différent de celui du tarif douanier. Bien que ses données soient établies par semestre, ces indications numériques confirment les observations qui viennent d'être faites.

Il est évidemment malaisé de dégager une ligne générale de cet ensemble de cas fort divers, d'autant plus que des facteurs saisonniers ou accidentels viennent altérer la tendance fondamentale. Au début de cet article, on soulignait le caractère disparate et hétérogène des dispositions des marchés mondiaux; et, en fait, il paraît bien en être de même sur le marché intérieur. En gros, on constate toujours une divergence entre la conjoncture des industries lourdes d'équipement et d'armement, d'une part — mais le nombre d'industries qui en bénéficient paraît se réduire et se limiter de plus en plus aux secteurs métallurgiques — et, d'autre part, les industries légères, et notamment de consommation.

Les investissements intérieurs en capitaux fixes paraissent, pour autant qu'on en soit informé, se maintenir à un niveau stable. Les importations de biens d'équipement atteignent 1 milliard par mois en moyenne au premier semestre de 1952, contre 878 millions pendant la période correspondante de 1951. La production intérieure de matériel d'équipement est favorable, on le verra ci-après. Quant aux dépenses consacrées à des travaux de génie civil, leur montant s'est assez bien maintenu : l'activité pour compte du secteur public a compensé partiellement la diminution des travaux entrepris par les particuliers : les dépenses effectuées à ce titre par le premier au cours des six premiers mois de 1952 sont estimées, de source privée, comme étant de l'ordre de 3,94 milliards environ, contre 7,7 milliards pour toute l'année 1951 (3).

Mais il est vraisemblable que les investissements en biens de capitaux circulants ont subi une réduction. Sur le mouvement des stocks dans l'économie, on ne dispose que d'informations statistiques clairsemées, relatives uniquement aux réserves de matières premières ou de produits finis de quelques industries; la plus grande partie des stocks industriels et tous les stocks détenus aux stades de la distribution échappent à tout recensement. Aussi bien est-ce sur des critères indirects que l'on peut fonder l'hypothèse d'un déstockage dans l'économie belge. Tout d'abord,

(3) Cf. *La Construction*, *Moniteur de la Confédération Nationale de la Construction*, du 21 septembre 1952.

sur le boni de la balance commerciale qui perdure depuis le deuxième trimestre de 1951 — comme on le verra ci-après. Ensuite, sur le fait que les importations de biens de production sont revenues de 7,8 milliards par mois au premier semestre de 1951 à 7,1 milliards aux deux semestres suivants, alors que le niveau moyen des exportations est beaucoup plus stable pendant ces périodes. Enfin, sur l'accumulation de liquidités et la détente sur le marché du crédit qui se sont progressivement manifestées au cours de la période étudiée.

Il n'existe pas non plus de relevé systématique des dépenses de consommation des particuliers. Le niveau de consommation est sans aucun doute influencé par les fluctuations du revenu réel des salariés et appointés. Mais on ne dispose que de fort peu d'indications sur l'évolution de ce revenu, car seuls, parmi les revenus du travail, les salaires donnent lieu à calcul d'un indice. On a vu ci-avant que celui-ci avait haussé de septembre 1951 à juin 1952, alors que l'indice des prix de détail avait baissé de décembre à juin plus qu'il ne s'était relevé de septembre à décembre. Du point de vue du pouvoir d'achat global distribué, l'incidence de la hausse des salaires réels n'a vraisemblablement pas été compensée par la recrudescence du chômage, puisque celle-ci ne s'est pas accompagnée d'une réduction correspondante du volume de l'emploi. Seulement, on ne connaît pas avec suffisamment d'exactitude l'évolution, en valeur réelle, des rémunérations des appointés, ni des allocations, pensions et autres formes de revenus de l'ensemble des travailleurs.

Encore la question se pose-t-elle de l'affectation donnée par le public à son revenu. La reconstitution des encaisses ménagères après le premier trimestre de 1951 est certaine et il n'est pas improbable que cette thésaurisation, suspendue à la fin de 1951, se soit encore manifestée au début de 1952; par ailleurs, le développement de l'épargne a pris de sérieuses proportions au cours de la période étudiée : l'épargne en formation auprès de la Caisse Générale est passée de 513 millions au quatrième trimestre de 1951 à 1.378 millions et à 845 millions au premier et au deuxième trimestres de 1952.

La consommation des particuliers ne s'est peut-être pas développée à mesure de l'expansion des revenus, mais il semble, néanmoins, qu'elle ait progressé au cours de la période envisagée. Au premier semestre de 1952, les importations des diverses catégories de biens de consommation portent sur des montants plus élevés que pendant la première moitié de 1951, sauf pour les produits textiles, ainsi qu'il ressort du tableau V; ses données montrent également que les achats de pièces détachées d'autos — après montage, écoulées pour la plus grande partie sur le marché intérieur — sont en progrès d'une période à l'autre. Et les indices des ventes des grands magasins, des

coopératives et des grossistes en alimentation générale confirment l'hypothèse d'un certain redressement de la consommation.

TABLEAU V

Indices des ventes à la consommation

Base : moyenne mensuelle 1948 = 100

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Ventes journalières		Grossistes en alimentation générale Ventes mensuelles
	Grands magasins à rayons multiples	Coopératives	
1951			
1 ^{er} trimestre ...	142	140	112
2 ^e trimestre ...	129	123	93
3 ^e trimestre ...	122	118	101
4 ^e trimestre ...	155	139	103
1952			
1 ^{er} trimestre ...	125	138	100
2 ^e trimestre ...	134	139 (1)	107 (1)

(1) Chiffres provisoires.

L'expansion saisonnière des ventes au dernier trimestre de 1951 n'a pas porté les chiffres d'affaires à un niveau particulièrement élevé pour cette période de l'année, mais les achats du public au cours du premier trimestre marquaient un progrès — non pas par rapport à la période correspondante de 1951, au cours de laquelle s'est située la dernière vague d'achats —, mais par rapport au deuxième et au troisième trimestres de cette année. Le redressement se confirme au cours du deuxième trimestre de 1952 et il affecte presque toutes les catégories d'articles, aussi bien l'habillement et l'ameublement que l'alimentation.

Si l'on élimine d'ailleurs l'influence des fluctuations saisonnières, très vive sur les chiffres de ventes des organismes de distribution, et l'incidence des variations des prix de détail — de façon à mesurer le volume réel des achats du public —, on constate que ce volume, après avoir décliné pendant l'année 1951, s'est nettement relevé en 1952 et est revenu au moins au niveau qu'il atteignait dans la première moitié de 1950, avant la guerre de Corée.

* * *

L'activité industrielle

Trois faits caractérisent la réapparition d'une plus grande aisance dans l'approvisionnement intérieur en charbons. L'extraction est passée par un maximum au premier trimestre de 1952; les stocks sont en augmentation sérieuse depuis fin mars; la balance des échanges extérieurs redevient largement positive.

Grâce au relèvement des effectifs de mineurs, la production est en progrès en 1951 — si l'on fait abstraction des fluctuations saisonnières — et au premier trimestre de 1952. Il semble même que l'extraction de mars — 2.740 milliers de tonnes — ait marqué un maximum historique. La diminution qui se manifeste au deuxième trimestre est surtout imputable à la réduction d'activité au mois de juin, au cours duquel se situe le début du ralentissement saisonnier. Néanmoins, la main-d'œuvre inscrite est un peu moins nombreuse dans le deuxième quart de 1952.

TABEAU VI

Industrie houillère

Source : Administration des Mines.

Moyenne mensuelle	Nombre d'ouvriers inscrits, fond et surface réunis	Rendement journalier (en kg.) (ensemble des ouvriers du fond et de la surface)	Production mensuelle (1.000 tonnes)	Production par jour ouvrable (1.000 tonnes)
1951				
1 ^{er} trimestre	154.613	742	2.418	95,4
2 ^e trimestre	155.241	747	2.554	102,1
3 ^e trimestre	154.914	725	2.309	91,2
4 ^e trimestre	159.136	739	2.608	103,0
1952				
1 ^{er} trimestre	162.815	745	2.672	104,1
2 ^e trimestre	160.985	739	2.501	101,4

Les rendements ouvriers n'ont plus marqué de progrès par rapport aux résultats atteints au début de 1951 : au contraire, il semble que l'embauchage de nouveaux éléments, dans la seconde moitié de l'année, ait fait rétrograder la productivité moyenne des ouvriers à veine pendant toute la période étudiée; les rendements fond et surface réunis ont également diminué au troisième trimestre de 1951, puis se sont rapprochés du niveau antérieur.

La mise en stocks est importante à partir de fin mars. Mais il est douteux que ce stockage ait déjà contribué à provoquer la diminution de la production au deuxième trimestre. Les réserves de charbons dans les mines ont évolué comme suit :

Fin septembre 1951	211,8 milliers de tonnes
» décembre 1951	224,8 milliers de tonnes
» mars 1952	446,4 milliers de tonnes
» juin 1952	1.349,0 milliers de tonnes

L'accumulation de stocks se poursuit après juin, mais elle ne prend pas encore de proportions telles qu'il faille en conclure à des difficultés majeures d'écoulement : il s'agit plutôt d'une nouvelle localisation des réserves, déplacées des entreprises consommatrices vers les mines.

Sans doute les ventes de charbons domestiques s'inscrivent-elles en recul au cours des trois trimestres envisagés, mais il faut voir dans ce tassement un retour à la normale, le marché des charbons domestiques étant, sauf en temps de pénurie, beaucoup plus calme dès la fin de l'hiver.

La demande de charbons industriels a été moins pressante en 1952 que pendant la période correspondante de 1951; elle revient au niveau déterminé par la couverture des besoins courants; sans doute subit-elle aussi les effets du fléchissement d'activité de certaines industries. Cependant, un des gros consommateurs — la sidérurgie — a maintenu, tout au long de cette période, une production maximum qui se reflète ici dans l'accroissement des ventes de charbon aux cokeries. Le recul de la consommation des centrales électriques est en partie saisonnier. Parmi les industries diverses figurent, comme utilisateurs importants, les sucreries, dont la fabrication se concentre sur quelques mois d'hiver : la diminution des achats des industries diverses peut donc être aussi en partie d'origine saisonnière. Mais l'activité des papeteries, autre consommateur important, et de divers secteurs a faibli au cours du premier semestre de 1952.

TABEAU VII

Ventes de charbons aux principaux secteurs

(moyenne mensuelle)

(milliers de tonnes)

Source : Comptoir belge des Charbons — Cobechar.

	4 ^e trimestre de 1951	1 ^{er} trimestre de 1952	2 ^e trimestre de 1952
Secteur domestique	611	550	351
Consommateurs industriels :			
Cokeries	525	557	500
Centrales électriques	335	329	242
Chemins de fer	154	170	137
Cimenteries	79	93	77
Glaceries — Verreries	15	15	7
Industries diverses	333	315	251

Les ventes aux marchés extérieurs avaient été freinées en 1951, dans le but d'assurer par priorité l'approvisionnement de l'économie nationale. L'accroissement des disponibilités de combustibles rend possible une reprise des exportations : celles-ci progressent nettement au deuxième trimestre de 1952 et la France reprend la place qu'elle occupe structurellement parmi les débouchés des charbonnages belges. Parallèlement, les importations de charbons, en Belgique — donc non compris le Grand-Duché de Luxembourg —, se réduisent : le gonflement de la demande avait nécessité des achats de fines à coke et d'antracites américains; au dernier trimestre de 1951, ces fournitures atteignaient encore en moyenne 160.000 tonnes par mois; elles ne s'élèvent plus qu'à 71.000 tonnes

au deuxième trimestre de 1952; les achats en Allemagne n'ont pas accusé de pareilles fluctuations : ils demeurent aux environs de 25.000 tonnes par mois; les importations de charbons anglais, qui s'étaient aussi développées en 1951, sont en recul : de 45.000 tonnes par mois au troisième trimestre de 1951 à 20.000 tonnes au deuxième trimestre de 1952.

TABLEAU VIII

Importations et exportations belges de charbons

(en milliers de tonnes)

Source : Comptoir belge des Charbons.

Moyenne mensuelle	Importations totales	Exportations			
		Totales	dont vers :		
			Italie	France	Pays-Bas
1951					
1 ^{er} trimestre ...	129	144	56	31	21
2 ^e trimestre ...	161	162	55	48	18
3 ^e trimestre ...	151	169	42	45	36
4 ^e trimestre ...	224	199	43	57	49
1952					
1 ^{er} trimestre ...	196	192	21	56	73
2 ^e trimestre ...	126	274	38	142	68

Les barèmes officiels des prix intérieurs des charbons — départ mine — ont fait l'objet de deux relevements au premier semestre de 1952; les augmentations sont d'ailleurs limitées : ensemble, 16 francs par tonne.

TABLEAU IX

Principaux prix de la houille

Entrée en vigueur	Fines à coke	20/30 gras	30/50 maigres
1 ^{er} octobre 1949	640	825	1.235
1 ^{er} mars 1951	680	825	1.235
1 ^{er} avril 1951...	700	845	1.270
1 ^{er} janvier 1952	712	857	1.282
1 ^{er} juin 1952 ..	716	861	1.286

* * *

La consommation de charbon des industries diverses donnait l'impression d'un fléchissement — plus que saisonnier — de leurs besoins d'énergie. L'évolution de la production d'électricité dans son ensemble confirme cette impression. Au dernier trimestre de 1951, cette production est passée par un maximum de 866 millions de kWh. par mois; au premier trimestre de 1952, elle dépasse encore, avec 850 millions de kWh., le niveau de la période correspondante de 1951, mais dans les trois mois suivants, elle s'est réduite à 733 millions, contre 750 au même moment en 1951. Le fléchissement est surtout

saisonnier, mais il a été beaucoup plus accusé pendant l'année en cours. Les industries touchées par un ralentissement sont, en général, les industries légères qui utilisent plutôt l'électricité que le charbon comme source d'énergie.

TABLEAU X

Production d'énergie électrique

(en milliers de kWh.)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.

Moyenne mensuelle	Régions communales	Centrale des producteurs distributeurs Sociétés privées	Centrale des auto-producteurs industriels
1951			
1 ^{er} trimestre ...	36.774	451.928	314.607
2 ^e trimestre ...	30.286	407.167	312.451
3 ^e trimestre ...	27.304	398.596	320.515
4 ^e trimestre ...	35.897	458.174	372.246
1952			
1 ^{er} trimestre ...	34.928	427.472	387.678
2 ^e trimestre ...	27.584	357.623	348.056

En examinant la production de courant de chacun des deux principaux groupes de centrales, on remarquera que les fournitures des auto-producteurs industriels ont augmenté d'une année à l'autre, tandis que celles des producteurs-distributeurs sont en très net recul. Cette divergence s'explique par la mise en service, par le groupe d'auto-producteurs « Linalux », de la Centrale des Awirs, qui a une capacité de 40 à 50 millions de kWh. et s'est substituée aux sociétés privées qui intervenaient, jusqu'alors, pour alimenter les consommateurs industriels du groupe.

* * *

On sait les avantages qu'a présentés, pour l'industrie de l'acier, la conjoncture post-coréenne.

La sidérurgie belge a porté son activité au maximum : la production d'octobre marque le record mensuel pour l'acier brut — 460.000 tonnes — et, au début de 1952, la cadence de production mesurée par trimestre est la plus grande, avec une moyenne mensuelle de 445.000 tonnes.

A partir d'avril, l'allure de marche de la sidérurgie se ralentit quelque peu : en juin, la production de fonte et d'acier est inférieure à celle du mois correspondant de l'année antérieure. Le fléchissement ressort nettement des chiffres du tableau XI; il s'est d'ailleurs accentué en juillet, compte tenu du ralentissement normal de la période de congés payés. En fait, à ce moment, les perspectives immédiates du marché de l'acier étaient moins favorables et n'engageaient pas les sidérurgistes à maintenir une production à coût marginal extrêmement élevé. On sait que, par la suite, la grève qui paralysa la sidérurgie américaine en avril et mai vint raffermir la position de l'offre sur le marché.

TABLEAU XI

Production sidérurgique

(en milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Produits bruts		Produits finis	Effectif ouvrier
	Fonte	Acier		
1951 1 ^{er} trimestre ...	386,2	402,2	318,0	48.512
2 ^e trimestre ...	406,1	421,5	330,4	51.040
3 ^e trimestre ...	402,6	407,8	309,1	50.219
4 ^e trimestre ...	420,8	436,6	338,4	50.753
1952 1 ^{er} trimestre ...	429,0	445,4	346,1	50.057
2 ^e trimestre ...	398,2	414,5	307,6	49.496

Aucune difficulté majeure ne s'est manifestée du côté des approvisionnements, l'inélasticité de la demande et le niveau des prix de vente qui en résultait ayant permis aux producteurs d'acier d'utiliser des matières coûteuses. C'est ainsi que les livraisons de fines à coke des mines belges furent complétées par des importations, à prix plus élevés, en provenance des Etats-Unis; ces achats prirent fin dans le courant du deuxième trimestre. Pour les minerais, les importations sont passées d'une moyenne de 487.000 tonnes par mois au deuxième semestre de 1950 à 685.000 tonnes au premier semestre de 1952; les expéditions françaises ne furent pas majorées, au contraire, en raison des besoins des sidérurgies française et sarroise; la Suède, sollicitée par l'Allemagne occidentale, n'a pas augmenté beaucoup ses livraisons, qui n'ont pas dépassé le niveau de 100.000 tonnes par mois; ce sont les fournitures du Grand-Duché, plus que doublées depuis 1950, qui ont assuré la couverture des besoins nouveaux; il y eut en outre quelques achats onéreux à des sources occasionnelles — Brésil, Algérie, Autriche —, mais ces livraisons n'ont guère représenté que 7 p. c. du total. Ce sont les enfournements de mitrilles qui ont permis de pousser la production sidérurgique au niveau le plus haut. Le marché des mitrilles a été l'objet d'une demande si pressante qu'à la fin de 1951, les cours égalaient les prix de la fonte neuve. Mais la résistance des acheteurs, cherchant d'ailleurs à constituer une entente, et sans doute, dès ce moment, les hésitations dont témoignait le marché de l'acier ont provoqué, à partir de mars 1952, une chute des cours des mitrilles de l'ordre de 40 p. c. à fin juin, par rapport aux prix de fin 1951; la tendance s'est d'ailleurs renversée ultérieurement. Aux adjudications mensuelles de la Société Nationale des Chemins de Fer, les cours des mitrilles hauts fourneaux sont tombés de 4.065 francs la tonne au début de janvier, à 3.660 francs au début d'avril et à 2.351 francs au début de juin.

L'hésitation du marché de l'acier dont il a été question ci-avant semble avoir eu son épice centre aux Etats-Unis : les utilisateurs disposaient de stocks impor-

tants et recommençaient à discuter les prix des sidérurgistes au moment où le conflit du travail a éclaté. On verra ci-après que les exportations belgo-luxembourgeoises vers les Etats-Unis se sont sensiblement contractées.

Cette hésitation s'est traduite par un fléchissement des prix belgo-luxembourgeois à l'exportation. La baisse est entamée, au début de 1952, par les produits de tréfilerie; dans le courant de mars, les cotations f.o.b. Anvers de l'acier marchand reviennent de 7.000-7.250 francs à 6.250-6.500 francs la tonne et, à partir de ce moment, les cotations des commandes destinées aux Etats-Unis sont inférieures à celles des autres marchés, alors que, dans le courant de 1951, il n'y avait pas, semble-t-il, d'écarts de prix suivant la destination des expéditions pour une même catégorie de produits sidérurgiques. A la fin du deuxième trimestre, le prix est descendu à 5.250 francs pour les ventes aux Etats-Unis et à 5.750 francs pour les autres marchés.

Sur le marché intérieur, les prix fixés par un accord conclu en juin 1951 entre consommateurs et producteurs d'acier étaient inchangés à fin juin 1952, sur la base de 4.250 francs la tonne pour les aciers marchands. Les livraisons sont demeurées stables, aux environs de 165.000 tonnes par mois.

A l'exportation, la valeur des ventes globales des sidérurgies belge et luxembourgeoise s'accroît jusqu'au premier trimestre de 1952, surtout par suite de la hausse des prix unitaires; au deuxième trimestre de 1952, le montant des ventes diminue : les quantités exportées se sont réduites et sont même revenues en dessous du niveau de la période correspondante de 1951, et le prix unitaire est en légère baisse.

TABLEAU XII

Exportations de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Valeurs globales (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Prix unitaires (en francs par tonne)
1951 1 ^{er} trimestre ...	1.791	364	4.924
2 ^e trimestre ...	2.413	407	5.901
3 ^e trimestre ...	2.618	374	6.992
4 ^e trimestre ...	2.856	385	7.412
1952 1 ^{er} trimestre ...	3.023	401	7.537
2 ^e trimestre ...	2.851	380	7.465

Le fléchissement des prix à l'exportation n'affecte encore que quelques catégories de produits; cette constatation ne contredit pas le recul des cotations signalé ci-avant, puisque aussi bien, les expéditions d'une période s'effectuent aux conditions de prix antérieurement convenues. La diminution des prix unitaires moyens provient de la baisse des spécifications touchées dès le début de l'année, c'est-à-dire les fils.

TABLEAU XIII

Prix unitaires moyens des produits sidérurgiques

(en francs par tonne)

Source : Institut National de Statistique.

	1951		1952	
	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	
Tôles non ouvrées laminées à chaud	9.207	9.370	9.568	
Barres laminées à chaud.....	6.347	6.670	6.711	
Fils laminés à chaud.....	7.111	7.110	6.949	

Des déplacements se sont produits au cours de la période étudiée dans les courants d'exportation d'aciers, dont le tonnage global a peu fluctué, comme on l'a vu. Les expéditions vers les Etats-Unis, exceptionnellement importantes en 1951, reviennent à des chiffres très modestes : le tonnage livré en juin n'est que de 6.600 tonnes. Les achats des pays sud-américains oscillent à un niveau élevé; néanmoins, le deuxième trimestre marque un recul. La stabilité des fournitures aux pays de l'Union Européenne de Paiements est caractéristique; mais, à l'intérieur de ce groupe, les débouchés se sont modifiés; l'accroissement des ventes au Royaume-Uni perdure depuis le début de 1951; on sait qu'un contrat existe entre *Sybelac* et le Groupement des Industries sidérurgiques luxembourgeoises d'une part, et la *British Iron and Steel Corporation* d'autre part. A l'inverse, les autres marchés sterling, touchés par la baisse des matières premières, réduisent considérablement leurs achats. La demande émanant des Pays-Bas surtout et de l'Europe septentrionale se tasse après le gonflement de 1951. L'élargissement du marché allemand offre une compensation : ses importations ont pris brusquement plus d'importance, après la libération des prix

intérieurs de l'acier et du fait de l'exécution des programmes d'investissements; en juillet, elles ont atteint 50.200 tonnes. Quant aux fournitures à la France, elles restent dérisoires.

TABLEAU XIV

Orientation des exportations de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise

(moyenne mensuelle)

(en milliers de tonnes)

Vers	1951		1952	
	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	
Etats-Unis	43,6	33,5	13,3	
Amérique centrale et méridionale	37,3	54,9	46,6	
Pays U.E.P.	261,9	261,3	262,4	
Dont : Pays-Bas.....	60,3	53,7	56,1	
Europe septentrionale	57,7	58,8	54,1	
Allemagne	2,-	4,9	13,7	
Royaume-Uni	21,6	30,2	37,4	
Reste de la zone sterling ...	55,1	47,5	29,-	

* * *

L'industrie des métaux non ferreux a également bénéficié des circonstances conjoncturelles. Mais des indices d'un changement éventuel se font jour dans le deuxième quart de 1952. On a vu ci-avant que le marché mondial du plomb et du zinc avait été plus faible à partir de cette période. Il semble que l'activité de l'industrie belge ait déjà été affectée par ce changement des dispositions des marchés, car la production de zinc brut et celle de demi-finis de zinc et de plomb sont en recul au deuxième trimestre de 1952; la production de plomb brut également, mais la chute est moins nette et sa signification moins certaine.

TABLEAU XV

Production de métaux non ferreux

(en tonnes)

Source : Union des Industries des Métaux non ferreux.

Moyenne mensuelle	Produits bruts					Produits demi-finis	Effectif ouvrier (fin de trimestre)
	Cuivre	Plomb	Zinc	Etain	Aluminium		
1951 1 ^{er} trimestre	12.017	5.123	16.616	860	104	16.506	16.348
2 ^e trimestre	11.868	5.640	17.071	867	139	16.752	16.672
3 ^e trimestre	11.579	6.865	16.251	968	113	15.855	16.884
4 ^e trimestre	11.919	5.920	17.024	647	114	16.769	17.102
1952 1 ^{er} trimestre	11.198	6.893	16.782	1.036	130	15.592	16.801
2 ^e trimestre	12.748	6.251	15.279	843	132	13.477	16.003

Au contraire, la demande tant intérieure qu'extérieure de cuivre brut est plus stable. Au début de juin 1952 — lors de la libération du prix à l'importa-

tion aux Etats-Unis —, le prix intérieur a été relevé de fr. 31,45 à fr. 36,45. La fermeté de la demande extérieure se traduit par une hausse du prix moyen à

l'exportation qui est passé de 29.000 francs la tonne, au début de 1951, à près de 34.000 francs un an plus tard, pour revenir aux environs de 33.000 francs au deuxième trimestre.

Mais le tonnage des exportations, qui absorbent la plus grosse partie de la production, n'accuse aucun accroissement; les ventes à l'étranger — 10.000 tonnes par mois au troisième trimestre — ont même fléchi à la fin de 1951 et au début de 1952 : elles reviennent à 8.000/8.500 tonnes; elles remontent à 9.200 tonnes au deuxième trimestre de 1952 grâce à un élargissement peut-être exceptionnel des ventes au Royaume-Uni. La presque totalité des exportations sont destinées aux marchés des pays de l'Union Européenne de Paiements.

Les ventes à l'étranger de produits demi-finis se maintiennent également à un niveau très favorable; les pays U.E.P. en absorbent la presque totalité et les Pays-Bas sont le débouché principal.

La production de plomb brut dépasse, au début de 1952, le niveau des premiers mois de 1951; l'activité du premier trimestre de l'année en cours constitue une pointe. En effet, les débouchés extérieurs s'élargissent jusque dans les premiers mois de 1952; la moyenne mensuelle des exportations passe de 4.160 tonnes au premier trimestre de 1951 à 4.570 tonnes au dernier trimestre de la même année et à 5.620 tonnes au premier trimestre de 1952; l'augmentation provient surtout d'un gonflement assez subit des achats français et britanniques. En même temps, les prix moyens pratiqués à l'exportation se redressent de 20.600 francs la tonne, au début de 1951, à 23.800 francs environ à la fin de l'année et à 24.400 francs au début de 1952. Au deuxième trimestre de 1952, la tendance des exportations se renverse : elles reviennent à une moyenne mensuelle de 4.170 tonnes; sans doute ce tonnage se compare-t-il encore très favorablement à celui de la période correspondante de 1951, mais la chute aurait été plus sensible si le marché américain, jusqu'alors client sans importance, ne s'était porté acheteur d'assez grosses quantités de plomb au moment où on prévient le rétablissement du droit d'entrée américain. Il est donc probable que ces fournitures aux Etats-Unis seront temporaires; or, les débouchés principaux de l'industrie du plomb — notamment les Pays-Bas et l'Europe septentrionale — s'avèrent en contraction assez nette au deuxième trimestre et les achats de la France reviennent à un niveau plus normal. Autre indice d'un affaiblissement des marchés : les cotations pratiquées sont en recul au cours de cette période : le prix moyen à l'exportation tombe à 20.700 francs la tonne.

La détérioration du courant d'affaires à l'exportation des transformateurs de plomb est plus nette et, bien que le marché intérieur présente pour les demi-produits une plus grande importance que pour le métal brut, l'activité des transformateurs a dû être affectée. Les ventes à l'étranger, qui oscillaient aux

environs de 700 tonnes par mois en 1951 et au début de 1952, tombent à 250 tonnes au deuxième trimestre : les débouchés principaux — les Pays-Bas et l'Europe septentrionale — se sont sérieusement rétrécis.

Le ralentissement que subit la production de zinc brut au début de 1952 est plus caractéristique que celle du plomb-métal : au deuxième trimestre, les quantités produites sont nettement en dessous du niveau moyen de l'année 1951. C'est sans doute la demande intérieure qui fléchit car les exportations se maintiennent remarquablement au premier semestre de 1952. Mais l'écoulement sur les marchés étrangers a relativement moins d'importance pour les producteurs de zinc que pour l'industrie du plomb et du cuivre. La moyenne mensuelle des exportations était de 8.300 tonnes au premier semestre de 1951; elle est montée à 10.200 tonnes et à 9.700 tonnes au premier et au deuxième trimestres de 1952.

La plus grosse partie est destinée aux marchés de l'Union Européenne de Paiements; comme pour le plomb et vraisemblablement pour les mêmes raisons, les ventes de zinc aux Etats-Unis ont marqué un certain progrès au deuxième trimestre de 1952. Les débouchés principaux restent cependant les pays européens et surtout la France et le Royaume-Uni qui ont considérablement développé leurs achats au cours de la période écoulée.

Les prix moyens pratiqués à l'exportation ont reculé dans le deuxième quart de 1952 : après être passés de 24.700 francs environ dans les premiers mois de 1951 à 29.000 francs un an après, ils reviennent à 22.600 francs au deuxième trimestre de 1952.

Le fléchissement de la demande intérieure de zinc doit provenir d'un ralentissement d'activité des transformateurs; on n'est pas informé de l'allure de leur chiffre d'affaires en marché intérieur; mais leurs ventes à l'étranger se sont sensiblement contractées au premier et surtout au deuxième trimestre de 1952 : elles sont tombées de 1.900 tonnes par mois dans les trois derniers mois de 1951 à 1.540 et à 630 tonnes aux deux trimestres suivants, par suite de la diminution des achats des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Europe septentrionale.

L'étain fondu en Belgique est vendu presque intégralement sur les marchés extérieurs. Cette production accuse, dans le dernier quart de 1951, une chute en partie compensée par l'augmentation du trimestre suivant. Ce double mouvement est la conséquence directe des controverses survenues entre les producteurs d'étain et le consommateur principal, les Etats-Unis. Plusieurs contrats qui assuraient leur approvisionnement expiraient à fin 1951. Les vendeurs exigeaient le renouvellement sur base de prix — 140 à 130 cts. la lb. — auxquels les Etats-Unis refusaient de conclure. La *Reconstruction Finance Corporation* détient, pendant un certain temps, un monopole de l'offre aux Etats-Unis, mais, à la fin janvier, les stocks civils réduits s'avéraient disproportionnés par rapport aux besoins. A ce moment intervint l'accord

anglo-américain sur les livraisons d'acier qui prévoyait notamment comme contre-prestation britannique, la fourniture de 20.000 tonnes d'étain à 121,5 cts. Peu de temps après, les producteurs de Malaisie, d'Indonésie et du Congo belge signèrent des contrats de deux ans renouvelables, sur la base de 120 3/4 cts. la lb. livrée en Amérique.

Les exportations belges d'étain, qui étaient tombées de 780 tonnes par mois au premier semestre de 1951 à 476 tonnes au dernier trimestre et à 234 tonnes seulement au premier trimestre de 1952, sont remontées à 1.011 tonnes au deuxième trimestre. Le mouvement a été déterminé par les fluctuations de la demande américaine, les autres débouchés étant secondaires : il s'agit de l'Allemagne, qui importe quelque 100 tonnes par mois, et de la France, dont les achats en augmentation depuis 1951 ne portent encore que sur quelque 40 tonnes par mois. Le prix unitaire des exportations d'étain s'est aligné sur les cours libres du marché mondial. Il a baissé au cours de 1951, revenant de 166.500 francs par tonne au premier trimestre à 122.268 francs au dernier; il remonte légèrement ensuite jusqu'à 133.600 francs au deuxième trimestre de 1952.

* * *

L'emploi dans l'industrie des fabrications métalliques s'est progressivement étendu dans la seconde moitié de 1950 et en 1951 : de 151.000 environ en août 1950, l'effectif ouvrier a crû jusqu'à 170.600 en janvier 1952. Au cours des trois mois suivants, la main-d'œuvre occupée diminue quelque peu pour se stabiliser aux environs de 167.700 unités à partir de fin mars. La situation varie, il va de soi, suivant les secteurs; certains procèdent à des mises en chômage (fonderies, tréfileries, boulonneries, construction de machines textiles, constructions électriques et secteur produisant des biens de consommation), tandis que d'autres embauchent encore de nouveaux effectifs (industrie armurière, construction automobile, construction de matériel de chemins de fer, fabriques de machines en général); on donnera ci-après quelques indications sur la situation particulière des principaux groupes.

Si on considère l'industrie des fabrications métalliques comme un tout, on constate que les commandes inscrites se sont gonflées au dernier trimestre de 1951, des contrats importants ayant été passés par le ministre de la Défense nationale; la diminution ultérieure n'est pas très sensible : le total des commandes inscrites au premier et au deuxième trimestres de 1952 s'établit encore à une moyenne mensuelle de 4,4 et 4,2 milliards. Même si on fait abstraction des commandes passées aux chantiers de construction navale dont le montant provoque de brusques à-coups, les ordres passés restent, au premier semestre de 1952, à un niveau élevé, bien que légèrement inférieur à celui de fin 1951; ils restent supérieurs au montant des

expéditions totales. Celles-ci ont atteint leur maximum pour 1951, au quatrième trimestre avec une moyenne mensuelle de 4,2 milliards, puis elles se stabilisent aux environs de 4,1 milliards au premier semestre de 1952. Ce sont les exportations qui ont quelque peu diminué : d'ailleurs si les commandes de l'étranger sont restées relativement stables en 1951, c'est grâce aux ordres passés pour les fournitures d'armement et de navires.

TABLEAU XVII

Activité des fabrications métalliques

(millions de francs)

Source : *Fabrimétal*.

Moyenne mensuelle	Effectif ouvrier	Marché intérieur		Marché extérieur	
		Expéditions	Commandes inscrites	Expéditions	Commandes inscrites
1951					
1 ^{er} trimestre ...	160.431	2.121	2.323	1.339	2.183
2 ^e trimestre ...	164.510	2.223	2.226	1.685	1.872
3 ^e trimestre ...	168.106	2.172	2.555	1.556	1.556
4 ^e trimestre ...	169.128	2.453	2.953	1.769	1.902
1952					
1 ^{er} trimestre ...	169.305	2.415	2.652	1.675	1.776
2 ^e trimestre ...	167.658	2.542	2.513	1.604	1.701

Le renforcement du charroi automobile militaire et le développement de l'usage civil de voitures ont favorisé l'industrie automobile. Les expéditions totales du groupe « Automobiles, cycles et aéronautique et industries connexes », recensées par *Fabrimétal*, se sont élevées à 300 millions par mois fin 1951 et début 1952, à 360 millions au deuxième trimestre de 1952; les exportations ont participé à ce progrès. Il semble que l'activité n'ait jamais été aussi grande; l'exécution des commandes de la Défense nationale, passées dans les derniers mois de 1951, assurera le maintien, dans les prochains mois, de ce niveau de production; à plus long terme, les mesures protectionnistes envisagées en faveur de l'industrie du montage de voitures favoriseront l'activité du secteur. Celui-ci comprend d'ailleurs, à côté de celle de la construction automobile et aéronautique et de la fabrication de pièces pour autos qui sont en plein essor, quelques sections dont la situation est beaucoup moins favorable : l'industrie de la motocyclette, du cycle et des pièces et accessoires de cycle éprouvent toujours des difficultés dont la permanence semble indiquer la nécessité d'une adaptation structurelle.

Les dépenses militaires ont provoqué un accroissement des ventes des *fabriques d'armes* au premier semestre de 1952; leur moyenne mensuelle a atteint 160 millions, le double environ de celle des six premiers mois de 1951; les achats du marché intérieur, qui étaient peu importants auparavant, se sont parti-

culièrement accrus. Quant à l'industrie des armes de chasse, elle souffre toujours des restrictions aux importations imposées à l'étranger.

L'activité des producteurs de biens d'équipement a été, en général, favorisée par la réalisation des programmes d'investissements destinés à améliorer la productivité. La situation du groupe « *Appareils de lavage, de manutention et pesage* » a été particulièrement bonne : les commandes inscrites ont progressé au cours de la période étudiée et le chiffre d'affaires a évolué au-dessus de la moyenne de 1951, aux environs de 80 à 90 millions par mois. On peut faire une remarque similaire au sujet du secteur « *Ponts, charpentes, chaudronnerie et chaudières* » : l'effectif occupé est resté largement au-dessus du niveau des années 1948-1949; la valeur des expéditions s'est accrue et a atteint plus de 200 millions par mois au deuxième trimestre de 1952; les dépenses d'armement et le développement de la colonie ont entretenu l'activité des constructeurs de charpentes et de grosse chaudronnerie; l'installation de la deuxième raffinerie de pétrole d'Anvers et de centrales électriques, celle des producteurs de chaudières et appareils à pression; mais les constructeurs de ponts, qui rencontrent de plus en plus la concurrence du béton, ont pâti en outre des délais apportés à l'exécution du programme des grands travaux civils.

Les divers groupes de constructeurs de machines ont maintenu aussi un courant d'affaires fort satisfaisant. Par exemple, en *machines-outils*, les ventes se sont encore développées depuis septembre pour s'établir à 120 millions par mois environ au deuxième trimestre de 1952; les exportations représentaient les deux tiers environ de ce montant : leur accroissement depuis le début de 1951 provenait notamment des achats du Royaume-Uni. L'emploi s'est accru également en *Machines motrices, pneumatiques et hydrauliques* : en valeur, les expéditions n'ont plus atteint le niveau exceptionnel du premier semestre de 1951, mais elles se sont redressées depuis la période des congés payés et ont été de 120 millions par mois au deuxième trimestre de 1952; l'augmentation intéressait surtout les fournitures au marché intérieur, qui avait passé de très grosses commandes d'installations Diesel et de turbines marines dans la seconde moitié de 1951. Globalement, le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises occupées à la fabrication d'*appareils et installations pour diverses industries* a accusé un progrès : il était de l'ordre de 200 millions par mois au deuxième trimestre de 1952, dont un tiers environ à l'exportation; certaines sections étaient cependant moins favorisées : par exemple, les fabriques de matériel de réfrigération et de conditionnement d'air, de machines pour le blanchiment du linge, la boulangerie, la charcuterie, l'hôtellerie. Parmi les constructeurs de machines, un autre secteur important a fait exception : il s'agit des *constructeurs de machines textiles*, dont l'activité est en grande partie orientée vers le marché extérieur et

qui ont subi le contre-coup de la dépression des industries textiles de la plupart des pays : les exportations sont tombées de 65 millions par mois au dernier trimestre de 1951 à 39 millions au deuxième trimestre de 1952; la valeur des ventes globales s'est réduite parallèlement de 85 à 60 millions par mois; et les commandes inscrites n'ont marqué aucune reprise, au contraire, pendant les premiers mois de 1952.

Les industries qui fournissent l'équipement des entreprises de transport ont également pu étendre leur activité pendant la période étudiée. On l'a vu déjà dans le cas de l'industrie automobile. Il en est de même pour les *constructions navales*; leurs expéditions sont passées d'une moyenne mensuelle de 200 millions au premier semestre de 1951 à 215 millions et à 255 millions aux deux semestres suivants; des ordres exceptionnellement importants — d'une valeur de 1,1 milliard — ont été passés par les armements belges dans la seconde moitié de 1951. Mais c'est surtout pour l'exportation que les chantiers ont travaillé : au premier semestre de 1952, six pétroliers, neuf cargos et dix caboteurs ont été commandés par l'étranger pour une valeur de près de 2 milliards; dans le même temps, les commandes du marché intérieur ne dépassaient pas 350 millions. Malgré l'importance des ordres passés, la capacité de production de l'ensemble des constructeurs et réparateurs n'a pas été intégralement utilisée : la main-d'œuvre employée au premier semestre de 1952 était d'ailleurs en moyenne de 13.000 unités environ contre 18.500 en 1948; évidemment, il semble que la rationalisation de l'équipement se soit poursuivie, mais il reste, néanmoins, qu'en dehors des constructeurs de gros tonnages maritimes, beaucoup de chantiers étaient loin d'entretenir une activité maximum, notamment en construction fluviale; les constructeurs et réparateurs de chaloupes de pêche n'avaient même guère de travaux en cours.

La situation des *ateliers de construction de matériel de chemins de fer* a présenté, en plus grave, les mêmes caractéristiques, en ce sens que l'activité s'améliorait depuis le début de 1951, mais que le degré d'utilisation de la capacité de production était encore bas : le nombre d'ouvriers occupés, de l'ordre de 17.500 en 1948, n'était plus que de 6.300 environ au premier semestre de 1952. Le progrès, depuis le début de 1951, des commandes inscrites a commencé à influencer le montant des expéditions : de 90 millions par mois au dernier trimestre de 1951, elles sont passées à 130 millions et à 140 millions aux deux trimestres suivants. Un peu plus de la moitié de ces expéditions sont destinées aux marchés extérieurs; la colonie est un des débouchés importants pour les fournitures de wagons et de locomotives Diesel.

L'allure de marche des ateliers dont il vient d'être question influence l'activité du secteur « *Forges, estampage et gros emboutissage* »; bien que la valeur de leurs expéditions se soit accrue, ces entreprises n'ont pas travaillé à plein.

Les diverses sections de la « construction électrique » participent soit de la conjoncture des industries produisant des équipements, soit de celle des entreprises couvrant des besoins de consommation. La situation de ces dernières s'est détériorée. Les commandes à l'exportation, au premier semestre de 1952, ont marqué un recul sensible, que l'augmentation des ordres de la clientèle belge n'a pas compensé. Aussi le chiffre d'affaires du secteur, qui s'était accru en 1951, a-t-il plafonné au cours de la période étudiée, aux environs de 800 millions par mois. L'emploi s'est même réduit d'un millier d'ouvriers à partir de janvier, pour revenir à 30.400 environ en juin. Néanmoins, les livraisons au marché intérieur et les exportations du premier semestre de 1952 ont été les unes et les autres supérieures à celles de la même période de 1951. Les ventes à l'étranger ont atteint en moyenne 260 millions par mois pendant la première moitié de 1952 et se sont écoulées à concurrence de 45 % environ dans les pays de l'U.E.P., parmi lesquels les Pays-Bas ont été de loin le principal débouché, bien qu'il se soit rétréci depuis le début de 1952; la zone sterling est restée un marché secondaire; en dehors du groupe U.E.P., les clients les plus importants étaient l'Amérique latine et le Congo belge.

Les groupes d'industries travaillant la tôle ou produisant des accessoires métalliques du bâtiment comprennent aussi des secteurs qui fournissent des biens de consommation et dont l'activité s'est ralentie — articles de ménage, coutellerie, poélerie —, tandis que la production d'articles en tôle à destinations industrielles et d'appareils de chauffage central a augmenté. Le chiffre d'affaires total du groupe « accessoires métalliques du bâtiment » s'est maintenu depuis juin 1951 entre 200 et 250 millions; le marché intérieur a absorbé la plus grande partie des livraisons. Pour les entreprises travaillant la tôle, au contraire, les débouchés extérieurs présentaient beaucoup plus d'importance: au premier semestre de 1951, la moitié environ du chiffre d'affaires se traitait à l'exportation; aussi le resserrement des courants d'exportations, tombés progressivement de 270 millions par mois au premier semestre de 1951 à 130 millions au deuxième trimestre de 1952, a été nettement ressenti par ce secteur dont les ventes totales ont fléchi: leur moyenne mensuelle des deux premiers trimestres de 1952 — 410 et 390 millions environ — était inférieure à celle d'un an auparavant.

Secteur de première transformation, les tréfileries, étirages et laminage à froid ont été également touchés par une contraction des marchés extérieurs. La chute des ordres de ceux-ci, à partir du second semestre de 1951, s'est répercutée, dès le semestre suivant, sur le montant des exportations. Ces industries avaient d'ailleurs bénéficié tout particulièrement de l'expansion de la demande après la guerre de Corée. Les ventes à l'étranger étaient passées de 147 millions

par mois au second semestre de 1950 à 335 millions dans la seconde moitié de 1951; elles sont revenues à une moyenne mensuelle de 285 millions au deuxième trimestre de 1952, entraînant un recul égal des expéditions totales qui s'établissaient, à cette même période, à 470 millions. Ce sont les marchés de la zone sterling autres que le Royaume-Uni qui ont réduit leurs achats; ces débouchés s'étaient d'ailleurs élargis auparavant et s'étaient même substitués en partie aux marchés de l'Amérique latine; ceux-ci ont repris, en 1952, leur importance antérieure. La récession menaçait de s'aggraver en tréfilerie, en treillis, et pour les produits étirés et laminés à froid.

La hausse brutale des cours des mitrilles a handicapé deux autres secteurs de première transformation: les aciéries de moulage et les fonderies de fer. Sans doute, au cours de la période sous revue, la valeur de leurs ventes, surtout destinées au marché intérieur, s'est maintenue au-dessus du niveau antérieur: elle était de 110 millions par mois environ pour les aciéries et de 140 millions pour les fonderies au deuxième trimestre de 1952. Mais l'augmentation des chiffres d'affaires depuis 1950 a été en grande partie nominale — elle tenait à la hausse des prix —, bien que l'activité se soit améliorée, puisque l'emploi s'est accru, surtout dans les aciéries de moulage. Néanmoins, la capacité de production de ces industries n'était toujours que partiellement employée. En aciéries, le chômage des installations est en partie structurel, d'anciens marchés étrangers s'étant équipés depuis la guerre. En fontes, la concurrence sur le marché intérieur s'est avivée entre fondeurs belges, allemands et hollandais. Et les deux secteurs se sont plaints de l'absence de toute régularisation du marché des mitrilles en Belgique.

Si, en dépit de l'hétérogénéité de leur composition, on examine l'allure d'ensemble des exportations de l'industrie des fabrications métalliques, on constate que le niveau le plus élevé depuis 1950 a été atteint au premier trimestre de 1952 avec une moyenne de 2.140 millions par mois (4); cette pointe provient uniquement de grosses livraisons en constructions navales: sinon, les courants d'exportations sont stables depuis le dernier quart de 1951: la moyenne mensuelle des trois trimestres envisagés — un peu plus de 2 milliards — est bien supérieure à celle du premier semestre de 1951 — 1,6 milliard environ. L'accroissement intéresse surtout les ventes au Congo belge, marché qui s'élargit à mesure de l'exécution du Plan Décennal, et aux pays U.E.P. Parmi ceux-ci, des déplacements se sont produits: les exportations à l'Europe septentrionale, au Royaume-Uni et au Portugal — par suite de ses achats de navires — sont en progrès, tandis que les fournitures

(4) Les montants dont il est question ci-après correspondent aux chiffres des statistiques douanières; jusqu'ici, on avait fait état des données fournies par *Fabrimétal*, moins complètes puisqu'elles ne concernent que les entreprises affiliées à la Fédération.

à la France, après avoir augmenté en 1951, sont en recul; de même, les ventes aux territoires d'outre-mer de la zone sterling subissent, à partir de 1952, l'effet des mesures de restriction prises par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud; la chute est importante. La valeur des expéditions aux pays d'Amérique latine va en diminuant depuis septembre et au deuxième trimestre revient au-dessous du montant de la période correspondante de 1951. Le marché américain a également perdu de l'importance qu'il avait prise dans les premiers mois de 1951.

On connaît assez mal la situation des *industries chimiques*. Ce groupe est, en Belgique, le dernier sur lequel l'information statistique soit encore absolument déficiente.

Des quelques indications dont on dispose, il semble qu'on puisse conclure à un ralentissement dans le courant de la période étudiée.

La haute conjoncture avait commencé assez tard pour les produits chimiques; l'essor s'est situé au premier semestre de 1951. L'industrie belge, qui disposait d'une capacité de production fortement excédentaire au début de 1950, a pu accroître son activité; axée sur les productions de base, elle a relativement peu souffert des pénuries qui ont gêné ses concurrentes; néanmoins, l'approvisionnement en soufre et en minerais sulfurés a préoccupé les producteurs d'acide sulfurique jusqu'à la fin de 1951.

Le second semestre de cette année et le premier trimestre de 1952 correspondent à une période de haute conjoncture; les pénuries de produits de base se résorbent peu à peu et leurs stocks se reconstituent; les concurrents étrangers accroissent également leur capacité et l'offre s'en trouve renforcée. La position de producteur marginal de l'industrie belge, lourdement handicapée par le coût élevé du charbon, est évidemment affaiblie par cette détente du marché. La concurrence la plus sérieuse est faite par l'Allemagne; son industrie chimique non plus n'a jamais réussi à travailler à pleine capacité et ses prix de revient sont moins élevés.

La baisse a été accélérée par la contraction des achats des industries touchées en premier lieu par le ralentissement — textiles, cuirs, papier —. En même temps, la dépression des industries textiles a mis fin à l'état de rareté de certaines matières premières; leur approvisionnement étant plus aisé, les industries chimiques étrangères ont pu développer leurs fabrications de produits autres que ceux qui servent à la production de textiles. C'est notamment le cas en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis où les limitations imposées à l'usage de certaines matières premières ont été assouplies. Enfin, les restrictions mises à l'importation par la France et les pays sterling se sont répercutées sur les chiffres de ventes de l'industrie chimique: ses exportations vers cet ensemble de marchés sont tombées, au deuxième trimestre de 1952, à 180 millions de francs par mois contre 320 millions au trimestre précédent.

TABLEAU XVIII

Production d'azote (azote primaire)

Source: Institut National de Statistique.

	Moyenne mensuelle	En tonnes d'azote
1951 1 ^{er} trimestre		15.092
2 ^e trimestre		15.843
3 ^e trimestre		15.812
4 ^e trimestre		17.142
1952 1 ^{er} trimestre		17.053
2 ^e trimestre		17.474

La conjoncture de l'industrie de l'azote a été décalée par rapport à celle des autres secteurs de l'industrie chimique: les prix moyens à l'exportation des engrais azotés ne se sont redressés qu'à partir du second semestre de 1951; ils ont encore haussé au premier trimestre de 1952 pour s'infléchir ensuite. Jusque dans les premiers mois de l'année en cours, la production d'azote primaire s'est accrue; à partir du dernier trimestre de chaque année, l'augmentation a d'ailleurs un caractère saisonnier. Pratiquement, cette industrie travaillait au niveau de sa capacité de production; la demande d'engrais restait très forte et la concurrence de l'industrie américaine, orientée vers la couverture des besoins intérieurs, ne se faisait pas sentir. Mais l'industrie allemande envisageait de porter à 600.000 tonnes par an, à partir de 1952, sa production qui était de 400.000 tonnes en 1951; en outre, des équipements nouveaux étaient en cours d'installation en Autriche, en Espagne, en Italie, en Grèce. Aussi, à la fin de la période sous revue, observait-on un ralentissement plus important que le mouvement saisonnier. Les exportations d'engrais azotés étaient stabilisées aux environs de 185 millions de francs par mois au premier et au deuxième trimestre de 1952; pour chacune de ces deux périodes, elles représentaient respectivement un peu plus de 1/6 et un peu plus de 1/5 des exportations totales de produits chimiques; la moitié environ des ventes d'engrais étaient destinées aux pays U.E.P.; l'Espagne et l'Europe orientale constituaient également des débouchés importants.

En général, les secteurs produisant des biens de consommation et des produits finis ont été le plus touchés par le ralentissement. L'industrie des produits photographiques fait exception: sa situation est restée prospère et ses exportations se sont maintenues. Mais l'activité des fabriques de colles et de gélatines, d'encre et de colles de bureau, de borax, de savon mou, de produits d'entretien et d'articles en caoutchouc ont subi un net ralentissement; les premières ont pâti des restrictions à l'importation imposées par le Royaume-Uni, les secondes ont eu à faire face à la concurrence allemande et hollandaise, les troisièmes, à celle des Etats-Unis. L'industrie des couleurs, pigments et vernis a également subi les effets d'un affaiblissement des débouchés extérieurs.

Dans leur ensemble, les exportations des industries chimiques se sont maintenues aux environs de 1 milliard par mois en moyenne depuis le deuxième trimestre de 1951; elles sont revenues à 830 millions au deuxième trimestre de 1952 : cette réduction affectait les ventes de nombreux produits chimiques proprement dits — acides, sulfates, matières plastiques notamment — et les couleurs et vernis.

Les marchés extérieurs suivants se sont resserrés : la zone sterling, dont les achats, passés par un maximum de 235 millions par mois au premier trimestre de 1952, sont retombés à 135 millions au trimestre suivant; les Pays-Bas, la France, les Etats-Unis dont les importations ont également été les plus importantes au cours des trois premiers mois de 1952; l'Europe septentrionale. L'Amérique du Sud a diminué ses achats dès le début de 1952. Les ventes à l'Allemagne sont restées stables au premier semestre de 1952.

* * *

Chaque fois qu'il a été fait mention des industries de consommation, les plus sévèrement touchées par le retournement survenu vers mars 1951, on a cité les *industries textiles*.

L'ampleur du fléchissement de la demande étrangère a déjà été souligné. Quelques détails supplémentaires seront encore donnés ici. De même, au sujet de la demande intérieure, on a fait état de fluctuations vraisemblables des stocks. Quelques repères statistiques mettent en lumière le battement de ceux-ci.

TABLEAU XIX

Produits textiles

Consommation apparente et volume des achats du public

Indices : Base 1949 = 100

Source : *Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.*

Moyenne mensuelle	Consommation apparente (1)	Volume des achats du public (2)
1949 1 ^{er} semestre	97,6	95
2 ^e semestre	102,4	104
1950 1 ^{er} semestre	84,1	98
2 ^e semestre	143,3	109
1951 1 ^{er} semestre	136,9	97
2 ^e semestre	107,8	93
1952 1 ^{er} semestre	78,8	91

(1) Production de tissus + Importations de tissus — Exportations de tissus, en tonnage (uniquement coton, laine et rayonne).

(2) Indice obtenu en divisant l'indice des ventes à la consommation des Grands Magasins « Produits d'habillement » par l'indice des prix de détail « Habillement ».

Bien entendu, ces séries présentent de sérieuses imperfections : l'indice des ventes à la consumma-

tion Grands Magasins ne peut pas être tenu pour parfaitement représentatif des dépenses globales du public en produits textiles; en outre, l'échantillon servant au calcul de l'indice des prix de détail ne correspond pas à celui de l'indice des chiffres de ventes auquel il a été appliqué pour mesurer le volume des achats. Malgré la grossièreté des deux repères, leur rapprochement révèle de tels écarts qu'il ne laisse pas d'être probant : bien plus que le changement des dispositions du public, le battement des stocks des intermédiaires a exercé des effets sur la demande intérieure dont était l'objet l'industrie textile.

L'industrie de la laine avait été touchée la première par le retournement des marchés à la fin du premier trimestre de 1951. Au cours de la période étudiée, de septembre 1951 à juin 1952, c'est plutôt une impression de stabilité qui prévaut.

Si l'on en jugeait d'après le montant des ventes aux marchés étrangers, on conclurait à une profonde dépression de la production lainière; alors qu'elles atteignaient 1.374 millions par mois au premier trimestre de 1951, les exportations de produits lainiers ne s'élèvent plus qu'à 585, 467 et 412 millions pour le dernier trimestre de 1951 et les deux premiers trimestres de 1952. Mais on ne peut perdre de vue que les cours ont subi une dépréciation considérable. Aussi bien, l'activité industrielle, pour réduite qu'elle ait été, n'a pas fléchi dans une mesure si considérable que les valeurs exportées le suggéreraient à première vue.

Les quantités de laine traitées dans les lavoirs et carbonisages ainsi que dans les peignages ont peu varié depuis septembre. Il y a eu une certaine reprise de la production des lavoirs à la fin de l'année; mais, ultérieurement, l'allure de l'activité redevient hésitante : ces fluctuations correspondent d'assez près à celles de l'excédent d'exportations de laines lavées.

TABLEAU XX

Industrie de la laine — production

(en tonnes)

Source : *Institut National de Statistique.*

Moyenne mensuelle	Lavage et carbonisage	Peignage (Rubans de peignés)	Filatures		Tissages
			Laine peignée	Laine cardée	
1951 1 ^{er} trimestre	1.685	1.703	1.986	1.688	2.559
2 ^e trimestre	1.272	1.399	1.583	1.650	2.480
3 ^e trimestre	1.034	1.092	974	1.004	1.754
4 ^e trimestre	1.191	921	1.271	891	1.550
1952 1 ^{er} trimestre	1.177	884	1.100	794	1.429
2 ^e trimestre	1.141	933	1.094	967	1.503

Les exportations de laine peignée ne se sont pas redressées et ce n'est qu'au deuxième trimestre de 1952 que l'on constate un très léger redressement de l'activité des peignages. Mais la situation de leurs

stocks s'est assainie; les réserves de matières à travailler, progressivement comprimées jusqu'alors, s'accroissent à partir de fin novembre 1951, ce qui indique une amélioration des anticipations des entreprises — cette reprise des achats a bénéficié aux lavoirs —, tandis que les stocks de laine peignée, qui s'étaient accumulés jusqu'à fin septembre, se stabilisent, puis tendent à diminuer au deuxième trimestre de 1952.

La production du deuxième trimestre de 1952 représente encore pour les lavoirs 67,7 p. c. et, pour les peignages, 54,8 p. c. de celle du premier trimestre de 1951.

Le tonnage des exportations de laines brutes, lavées et peignées et de déchets a évolué comme suit, en moyenne mensuelle :

1951 1 ^{er} trimestre	4.175 tonnes
2 ^e »	2.487 »
3 ^e »	1.508 »
4 ^e »	1.843 »
1952 1 ^{er} trimestre	1.698 tonnes
2 ^e »	1.583 »

Mais les produits exportés n'intéressent pas nécessairement l'industrie belge : une partie des opérations avec l'étranger correspond à des activités purement commerciales de courtiers. Tous les marchés se sont contractés et particulièrement le marché japonais. La chute des prix unitaires moyens à l'exportation est très accusée et régulière : de 223 francs le kilo au deuxième trimestre de 1951, ils diminuent progressivement jusqu'à 119 francs au deuxième trimestre de 1952.

La production des filatures a peu varié et ne s'est guère redressée au cours de la période envisagée. En peigné, le point le plus bas se situe au troisième trimestre, et ce creux n'est pas dû uniquement à la période des congés payés; la reprise, d'ailleurs limitée, du quatrième trimestre n'est donc pas seulement saisonnière. Elle s'explique aussi par le raffermissement passager du marché de la laine. Les stocks de matières à travailler des filatures s'étaient un peu relevés jusqu'en août. Mais le fléchissement de la production reprend dans les six premiers mois de 1952. Dans les filatures de cardé, le glissement est ininterrompu jusqu'au début du deuxième trimestre de 1952 et les entreprises procèdent à un léger déstockage de matières premières.

La production du deuxième quart de 1952 représente 55,1 p. c. et 57,3 p. c. de celle du premier trimestre de 1951, pour les fils de peigné et les fils de cardé; il est vrai que la période de référence avait été particulièrement favorable et, si l'on prenait comme base l'année 1938, les indices seraient de 98,3 et 93,3.

Il faut ajouter que la demande du marché intérieur des filés de laine semble avoir témoigné de plus de stabilité en 1952; mais les exportations, un moment

redressées par les achats de l'Allemagne et des pays du Nord de l'Europe, ont repris leur mouvement déclinant, bien que le marché hollandais, qui est le principal débouché, s'élargisse quelque peu. Les tonnages totaux de filés exportés ont évolué comme suit, en moyenne mensuelle :

1951 1 ^{er} trimestre	871
2 ^e »	817
3 ^e »	476
4 ^e »	597
1952 1 ^{er} trimestre	431
2 ^e »	412

La baisse des cotations moyennes est un peu moins accentuée que pour les laines ouvrées aux premiers stades et elle se produit avec un décalage normal : le prix moyen maximum est atteint au troisième trimestre : 346 francs le kilo; la baisse le ramène à 224 francs au deuxième trimestre de 1952.

L'évolution de la situation des tissages n'est pas tellement différente : on y observe également une stabilisation relative de l'activité, c'est-à-dire que le fléchissement est beaucoup moins accentué à partir des derniers mois de 1951 et un léger redressement s'amorce en fin de période. La chute de la production a d'ailleurs été, dans l'ensemble, du même ordre de grandeur que pour celle des filés : la production du deuxième trimestre de 1952 représente 58,7 p. c. de celle du premier trimestre de 1951; par rapport à l'avant-guerre, la situation est un peu meilleure que celle des filatures; l'indice sur base de 1938 est de 117.

Le débouché intérieur est étale, à un niveau assez bas d'ailleurs; quant aux courants d'exportations, ils ne s'élargissent pas avant le deuxième trimestre de 1952; la moyenne mensuelle de leur tonnage a évolué comme suit :

1951 1 ^{er} trimestre	1.196
2 ^e »	1.154
3 ^e »	734
4 ^e »	695
1952 1 ^{er} trimestre	617
2 ^e »	746

Les achats des Pays-Bas et de la zone sterling, qui étaient deux des principaux marchés au début de 1951, diminuent encore et ne portent plus que sur des quantités dérisoires; mais il y a, en 1952, une certaine reprise des achats des Etats-Unis et de l'Allemagne. Les valeurs unitaires sont en recul à partir du dernier trimestre de 1951 : elles reviennent progressivement de 253 francs le kilo au troisième trimestre à 176 francs au deuxième trimestre de 1952; la baisse est donc un peu moins sensible que pour les filés.

Dans l'industrie du coton, la récession avait été ressentie d'une manière plus accusée dans les tissages que dans les filatures. Les premiers avaient été touchés par un resserrement sévère du marché intérieur à partir du deuxième trimestre de 1951; le tonnage de leurs exportations avait également fléchi à partir du troisième trimestre. Les secondes avaient pu compenser la diminution de la demande émanant des tissages par un élargissement de leurs ventes à l'étranger; en plus, ils avaient bénéficié de la chute des importations de filés étrangers, tombées d'une moyenne de 874 tonnes au premier semestre à 131 tonnes au second semestre de 1951 : les filateurs avaient également accru leur mise en stocks de produits finis; nonobstant ce stockage, les perspectives demeuraient satisfaisantes : on en a un indice dans le renforcement des réserves de matières premières qui se poursuit jusqu'à fin novembre. Et d'ailleurs, la situation du dernier trimestre de l'année 1951 est très favorable pour les filateurs; leur production revient à un niveau fort élevé, étant stimulée par les besoins des tissages qui reprennent un peu plus d'ampleur et par les exportations qui atteignent le maximum de l'année : en tonnage, ces dernières ont évolué comme suit, en moyenne mensuelle :

1951 1 ^{er} trimestre	1.534 tonnes
2 ^e »	1.868 »
3 ^e »	2.374 »
4 ^e »	2.875 »
1952 1 ^{er} trimestre	2.370 tonnes
2 ^e »	1.813 »

Mais ce progrès des exportations reposait en grande partie sur l'élargissement des débouchés sterling et, secondairement, français, et les limitations décidées par cet ensemble de pays allaient déterminer, en 1952, une contraction du tonnage des ventes globales; à partir de la fin de l'année, les prix moyens des filés de coton à l'exportation s'inscrivent d'ailleurs en recul; ils baissent de 109 francs le kilo au troisième trimestre à fr. 83,50 au deuxième trimestre de 1952. Cette baisse est beaucoup plus limitée que pour la laine.

TABLEAU XXI

Industrie du coton — production

(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Filatures	Tissages (1)
1951 1 ^{er} trimestre	9.870	7.647
2 ^e trimestre	9.046	7.211
3 ^e trimestre	7.848	5.426
4 ^e trimestre	8.886	6.055
1952 1 ^{er} trimestre	7.508	5.662
2 ^e trimestre	6.155	4.501

(1) Coton ou fibranne.

Etant donné que, dans les premiers mois de 1952 également, le nouveau déclin de la production des tissages entraîne un resserrement du marché intérieur, l'activité des filatures se réduit considérablement, malgré une recrudescence du stockage de filés qui avait pu être suspendu dans les derniers mois de l'année. La détérioration de leurs perspectives a d'ailleurs amené les filatures à réduire de plus de 20 p. c. leurs réserves de matières premières. Au deuxième trimestre de 1952, leur production ne représente plus que 63 p. c. de celle du premier trimestre de 1951, ou 98 p. c. de celle de 1938.

Quant à la production de tissus, on a vu que, après une reprise dans le dernier quart de 1951, elle s'est de nouveau orientée à la baisse. Ces fluctuations anticipent sur l'allure des exportations, dont le tonnage mensuel a évolué comme suit :

1951 1 ^{er} trimestre	3.214 tonnes
2 ^e »	3.271 »
3 ^e »	2.791 »
4 ^e »	3.083 »
1952 1 ^{er} trimestre	3.114 tonnes
2 ^e »	2.411 »

L'élargissement des marchés français surtout et sterling avait soutenu les chiffres de ventes à l'étranger, et compensé l'effritement du chiffre d'affaires avec les Pays-Bas. Aussi, le coup de frein aux importations donné par la France et la zone sterling est pour une bonne part à l'origine de la chute du deuxième trimestre de 1952. Les prix moyens pratiqués s'infléchissent à partir des derniers mois de 1951.

En outre, il semble que la demande intérieure, plus large au dernier trimestre, ait subi par la suite une nouvelle réduction.

Ces éléments se sont combinés pour ralentir la production des tissus qui ne représente plus, au deuxième trimestre de 1952, que 59 p. c. de celle du premier trimestre de 1951; par rapport à 1938, elle se situe encore à l'indice 108.

Dans l'industrie du lin, la période envisagée amène une détérioration très nette de la situation de divers secteurs, jusqu'alors épargnés.

TABLEAU XXII

Industrie du lin — production

(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Filatures	Tissages
1951 1 ^{er} trimestre	1.001	828
2 ^e trimestre	1.007	772
3 ^e trimestre	974	562
4 ^e trimestre	1.095	544
1952 1 ^{er} trimestre	1.074	577
2 ^e trimestre	812	546

Les tissages, eux, avaient, comme les tissages de laine et de coton, ressenti la diminution de la demande dès le deuxième trimestre de 1951, et la chute de la production, ralentie tout d'abord par un accroissement des stocks de produits finis, s'était manifestée nettement à partir de la seconde moitié de 1951. Au cours de la période septembre 1951-juin 1952, l'activité reste stagnante : au deuxième trimestre, la production n'est plus que de 66 p. c. de celle du premier trimestre de 1951 et de 74 p. c. seulement de celle de 1938. Le ralentissement aurait d'ailleurs été plus grave encore si le Ministère de la Défense nationale n'avait passé en 1951 des commandes suffisamment importantes pour représenter presque deux mois de la production au rythme actuel.

Les ventes à l'étranger de tissus de lin et de ramie se maintiennent à un niveau stable — entre 250 et 280 tonnes par mois — depuis septembre 1951. Le recul par rapport à la moyenne de 1951 — 345 tonnes — a été limité, malgré la diminution des achats des marchés américains, grâce à une extension des expéditions au Royaume-Uni qui a placé des commandes militaires auprès des tissages belges.

L'activité des filatures de lin n'a diminué que beaucoup plus tard que celle des tissages; malgré le fléchissement de la demande émanant de ces derniers, la production de filés s'est maintenue jusqu'au deuxième trimestre de 1952; au cours de cette période, elle représente encore 81 p. c. de celle du premier trimestre de 1951 et 117 p. c. de celle de 1938.

Cette situation provient, tout d'abord, de ce que les importations de fils de lin ont été amputées de moitié : d'une moyenne mensuelle de 153 tonnes au premier semestre, elles sont revenues à 71 tonnes au deuxième semestre de 1951; ensuite, les exportations de fils de lin sont restées assez stables pendant l'année dernière : ce n'est qu'en 1952 qu'elles se contractent sérieusement. Leur tonnage a évolué comme suit, en moyenne mensuelle :

1951 1 ^{er} trimestre	502 tonnes
2 ^e »	453 »
3 ^e »	502 »
4 ^e »	408 »
1952 1 ^{er} trimestre	333 tonnes
2 ^e »	255 »

Les prix moyens sont en hausse jusqu'au troisième trimestre de 1951, au cours duquel ils atteignent 59 francs le kilo; le recul ultérieur est d'abord modéré; il s'accroît au deuxième trimestre de 1952 et les valeurs unitaires reviennent à 37 francs.

Sur l'importance de la production des lins bruts et teillés, on ne possède pas de données numériques exhaustives. Pendant l'année 1951, l'industrie de la préparation des fibres est restée fort active; les stocks de fibres travaillées, fort réduits au début de l'année,

ont dû être reconstitués et le marché linier, favorisé par une récolte abondante, a été animé et à des prix fermes.

Au début de 1952, on constate une diminution des ventes à l'étranger; ces fournitures sont très saisonnières; aussi bien faut-il mettre en regard les données de trimestres correspondants.

TABLEAU XXIII

Exportations de lins bruts et teillés

Volume en tonnes

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	1951	1952
1 ^{er} trimestre	8.238	5.210
2 ^e trimestre	5.837	3.980
3 ^e trimestre	4.369	
4 ^e trimestre	5.392	

La baisse des valeurs unitaires, arrêtée depuis le milieu de 1951, a repris au deuxième trimestre de 1952 : le prix moyen diminue de 42 francs par kilo pour les trois premiers mois, à 31 francs au trimestre suivant.

L'évolution de l'industrie du jute constitue une exception, en ce sens que son activité se maintient à un niveau très élevé jusqu'en mars 1952. La faiblesse temporaire des cours mondiaux du jute de juillet à septembre 1951 n'a donc pas exercé de répercussion; c'est l'effondrement des cours qui se produit à partir de février 1952 qui a déterminé un effritement de la demande et un ralentissement de la production.

TABLEAU XXIV

Industrie du jute — production

(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Filatures	Tissages
1951 1 ^{er} trimestre	5.416	3.724
2 ^e trimestre	5.692	3.760
3 ^e trimestre	5.475	3.777
4 ^e trimestre	5.829	4.033
1952 1 ^{er} trimestre	5.927	4.188
2 ^e trimestre	4.350	3.452

Le volume des exportations de produits finis de jute a peu varié : il passe par un maximum au premier trimestre de 1952, mais le recul qui suit est très modéré et la moyenne mensuelle du tonnage écoulé à l'étranger au premier semestre dans son ensemble — 2.527 tonnes — se compare très favorablement à celle de la période correspondante de l'année antérieure — 2.333 tonnes — : le marché des Etats-Unis s'est substitué, en partie, à la zone sterling depuis le dernier

trimestre de 1951. Les prix unitaires pratiqués à l'exportation sont évidemment très fermes jusqu'à la fin du premier trimestre de 1952; ils se replient ensuite, sous l'influence de la baisse des cours mondiaux du jute, et reviennent de fr. 45,40 à fr. 39,40 le kilo.

Ce n'est qu'à la fin de 1951 que le retournement de la conjoncture textile a touché l'industrie des textiles artificiels; pendant la plus grande partie de l'année, le niveau de production avait été très élevé, surtout en fibranne. Au dernier trimestre de 1951, la demande intérieure fléchit et c'est le stockage d'une partie de la production qui soutient l'activité. Mais celle-ci recule en 1952. Les prix des fils ont baissé en décembre et en avril et ont été ramenés à un niveau qui permette aux transformateurs de rencontrer la concurrence hollandaise; les fibres ont baissé un peu plus tard — en mars et en mai. Le déclin de la production n'est pas dû à un accroissement des importations de filés étrangers; au contraire, leur moyenne mensuelle revient de 248 tonnes au premier semestre de 1951 à 125 tonnes au premier semestre de 1952.

TABEAU XXV

Industrie des textiles artificiels — production

(en tonnes)

Source : Fabelta S.A.

Moyenne mensuelle	Filés	Fibres
1951 1 ^{er} trimestre	878	1.373
2 ^e trimestre	893	1.485
3 ^e trimestre	915	1.495
4 ^e trimestre	809	1.273
1952 1 ^{er} trimestre	626	1.445
2 ^e trimestre	589	1.065

Les exportations se sont accrues jusqu'à la fin du premier trimestre de 1952 en ce qui concerne les matières premières, jusqu'à la fin de l'année 1951 en ce qui concerne les filés. Le recul des premières est modéré : la moyenne mensuelle est de 1.122 tonnes au deuxième trimestre de 1952, chiffre qui est encore nettement supérieur aux moyennes de l'année antérieure. Cette stabilité relative des courants de ventes tient au développement des fournitures à l'Europe orientale qui absorbe au deuxième trimestre de 1952 la moitié des ventes à l'étranger; les achats des Etats-Unis sont en diminution, mais ils restent encore fort importants — un peu moins d'un quart du total; le recul le plus net affecte les exportations vers les pays U.E.P. et notamment l'Allemagne. Les cours moyens pratiqués à l'exportation pour les matières premières textiles artificielles sont en baisse depuis le dernier quart de l'année 1951. Quant aux ventes à l'étranger de fils artificiels, leur diminution est plus accusée; la moyenne mensuelle du deuxième trimestre — 415 tonnes — est assez sensiblement inférieure au niveau atteint en 1951. Le fléchissement provient d'une contraction considérable des débouchés des pays

U.E.P. et notamment de la zone sterling; l'effet de cette contraction a pu être partiellement compensé par un élargissement des courants de ventes à l'Europe orientale. Les prix moyens à l'exportation des filés, comme ceux des matières premières, s'infléchissent à partir des derniers mois de 1951.

* * *

On a fait ressortir précédemment l'ampleur de la chute — en valeur — des exportations globales des industries textiles considérées dans leur ensemble. Leur moyenne mensuelle était de 2.956 millions au premier trimestre de 1951; elle n'est plus que de 2.156 millions au troisième trimestre. Pendant le dernier quart de l'année s'est produite une stabilisation du montant des ventes qui se situe à 2.208 millions par mois, mais la chute reprend au premier semestre de 1952 et la valeur des exportations du deuxième trimestre n'est plus que de 1.464 millions.

En passant en revue les diverses industries textiles, on a montré que la diminution de 1952 peut être considérée comme générale pour toutes les matières traitées aux divers stades de production et qu'elle affecte aussi bien les quantités exportées que les prix pratiqués.

Ce sont les débouchés des pays U.E.P. qui se sont fermés davantage et le phénomène peut être observé pour tous les principaux membres de ce groupe. Au deuxième trimestre de 1952, leurs achats ne représentent plus que 74 p. c. de la valeur des exportations totales de produits textiles contre 84 p. c. au quatrième trimestre de 1951.

* * *

Un autre secteur a été également atteint — bien que moins gravement — par le mouvement de récession des industries productrices de biens de consommation : il s'agit de l'industrie du cuir.

L'activité des tanneries s'était réduite aux deuxième et troisième trimestres de 1951 et la diminution avait affecté dans la même mesure les cuirs à semelles et les cuirs techniques, qui ne servent cependant pas directement à couvrir des besoins de consommation; la chute de la production avait été plus accusée encore pour les cuirs légers. La cause de ce mouvement semble devoir être recherchée à la fois dans une contraction de l'activité des utilisateurs — notamment l'industrie de la chaussure — et dans un processus de déstockage de la part de la clientèle des tanneries, dont les anticipations se sont modifiées lorsque les prix des peaux et cuirs se sont infléchis au deuxième trimestre de 1951. Les exportations de cuirs se sont aussi établies en recul : leur tonnage se réduit de moitié du début à la fin de 1951.

Mais, à partir des derniers mois de cette année, la tendance est moins nettement baissière : les quantités de cuirs à semelles produites oscillent aux environs de 500-510 tonnes par mois — un peu moins de 80 p. c. de l'activité du premier semestre de 1951; la production des cuirs techniques s'inscrit en reprise vigoureuse et si celle de cuirs légers décline encore, le fléchissement est beaucoup moins accentué qu'antérieurement. D'ailleurs le volume des importations de matières premières destinées aux industries du cuir, qui avait diminué dans le courant de 1951, se redresse à partir du début de l'année suivante. Le tonnage des exportations de cuirs et pelleteries est également en voie d'amélioration à partir de ce moment. Enfin, il faut encore observer que la plupart des prix intéressant l'industrie du cuir se stabilisent ou même se relèvent dans le courant du premier semestre de 1952.

L'activité des tanneries reste cependant inférieure à son niveau d'avant la guerre de Corée.

TABLEAU XXVI

Production de cuir

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Cuirs lourds		Cuirs légers (en milliers de pieds carrés)
	Cuirs à semelles	Cuirs techniques	
	(en tonnes)		
1951 1 ^{er} trimestre	645	158	4.152
2 ^e trimestre	622	116	2.966
3 ^e trimestre	447	107	2.438
4 ^e trimestre	519	115	2.779
1952 1 ^{er} trimestre	505	120	2.654
2 ^e trimestre	504	145	2.548

Dans l'industrie de la chaussure également, la régression s'était manifestée dès le deuxième trimestre de 1951; à partir des derniers mois de l'année, la situation s'est améliorée; à la fin du deuxième trimestre de 1952, la reprise a ramené l'activité aux environs du niveau du début de 1951 : le nombre de paires de chaussures tout cuir produites par mois se mesurait par 812 milliers eu premier trimestre de 1951, 448 milliers au troisième trimestre de la même année et 777 milliers au deuxième trimestre de l'année suivante. Néanmoins, l'emploi et le nombre d'heures de travail consacrés à la production de chaussures demeurent en dessous du niveau des premiers mois de l'année passée.

Les difficultés de l'industrie de la chaussure paraissent devoir être imputées moins au fléchissement de la consommation intérieure qu'au battement des stocks commerciaux et à l'évolution des ventes sur les marchés extérieurs qui se sont contractées assez sensiblement.

• • •

La baisse des prix de ses matières premières a eu comme conséquence un ralentissement, en 1952, de l'activité de l'industrie du papier. Le mouvement se produit plus tard que la récession qui a atteint les producteurs de biens de consommation.

Pendant les trois derniers trimestres de 1951, la Suède avait pu maintenir le prix de ses pâtes à papier; mais ultérieurement, l'entente des acheteurs, sous la direction de la Grande-Bretagne, a provoqué la baisse. Les prix des pâtes chimiques blanchies cif-Anvers à 90 p. c. de siccité, exprimés en couronnes suédoises, étaient montés de 420 en août 1949 à un maximum de 1.750 au premier trimestre de 1952; au deuxième, ils sont revenus à 1.260 et au trimestre suivant à 850.

La chute des prix a déclenché une forte diminution de la demande; il semble, en effet, que des stocks aient été constitués en 1950 et 1951 aux échelons de la distribution car, au moment où la baisse des pâtes s'est amorcée, on constate une diminution de la consommation apparente aussi brusque et aussi intense que le gonflement de 1950 et 1951 avait été important.

TABLEAU XXVII

Production et consommation de papier et carton

(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Production	Consommation apparente (1)
1939.....		25.224
1948.....		25.325
1949.....		26.657
1950.....		32.330
1951 1 ^{er} trimestre	29.430	31.463
2 ^e trimestre	27.561	
3 ^e trimestre	25.469	
4 ^e trimestre	26.177	
1952 1 ^{er} trimestre	23.512	25.688
2 ^e trimestre	19.103	

(1) Production + importation — exportation, en tonnage.

L'effritement de la demande a entraîné un ralentissement de la production des papeteries. Dans le même temps, les papeteries se sont libérées d'une partie des stocks de produits finis qu'elles s'étaient constitués durant l'année 1951.

Sans aucun doute, la réticence des acheteurs est la cause déterminante de la crise. Mais il n'est pas exclu que la concurrence hollandaise ait contribué à faire empirer la situation des papeteries. Pourtant les importations en provenance des Pays-Bas n'ont pas progressé en 1952; mais au moment du *seller's market* du papier, elles avaient nettement augmenté. De plus, sur le marché hollandais, l'industrie belge est en recul en 1952. De toute façon, la présence des

fournisseurs hollandais sur le marché belge a probablement fait rétrocéder les prix, en raison des coûts de production moindres dont ils bénéficient, avantage qui les a amenés à refuser d'adhérer à une entente de prix. Le ralentissement de la production et la baisse des cours ont mis en difficulté certaines entreprises belges; on sait qu'une usine a suspendu son activité et que la mise en liquidation d'un producteur important a été envisagée.

TABLEAU XXVIII

Commerce extérieur en articles de papier et carton

(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Importations		Exportations	
	totales	des Pays-Bas	totales	vers les Pays-Bas
Année 1949.....	8.065	1.874	3.053	915
1950.....	11.453	3.133	4.223	2.395
1951.....	12.497	3.920	8.192	2.417
1 ^{er} semestre de 1952.....	10.603	4.072	6.199	1.316

* * *

Malgré l'instauration d'un contrôle comptable, en vertu de l'arrêté du 12 septembre 1951, les transactions clandestines avec l'étranger sur *diamant* ne paraissent pas avoir perdu de leur ampleur. Les chiffres des opérations officiellement recensées, que l'on cite au tableau XXIX, ne sont donc pas représentatifs de la situation de l'industrie diamantaire : leurs fluctuations sont autant conditionnées par les cotations des devises sur les marchés parallèles que par l'activité industrielle des tailleries.

TABLEAU XXIX

Négoce et industrie diamantaires

Sources : Diamond Office et Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Moyenne mensuelle	Importations (en millions de £)	Exportations	Balance	Nombre de chômeurs contrôlés	
				complets	partiels
1951 1 ^{er} trimestre	1.554	2.471	+ 917	2.600	115
2 ^e trimestre	2.725	2.042	- 683	2.846	347
3 ^e trimestre	1.326	1.612	+ 286	2.734	365
4 ^e trimestre	2.273	1.697	- 576	3.347	431
1952 1 ^{er} trimestre	1.798	1.726	- 72	3.997	439
2 ^e trimestre	1.905	1.356	- 549	5.389	597

Au fond, l'effectif des diamantaires sans travail a plus de signification : le chômage a crû jusqu'au mois d'avril 1952 — on compte 5.585 chômeurs complets et 823 partiels —, puis s'est quelque peu réduit : en juin,

5.206 chômeurs complets et 369 partiels sont recensés. Le chiffre assez élevé auquel il se maintient néanmoins s'explique en partie par la concurrence que l'Allemagne fait, grâce au coût inférieur de sa main-d'œuvre, aux lapidaires anversoises en travaillant à façon des pierres expédiées clandestinement de Belgique.

* * *

En retraçant l'allure de la demande intérieure, on a souligné que les dépenses consacrées à des *travaux de génie civil* ont peu fléchi, grâce au développement des travaux publics qui a assez bien compensé le ralentissement qui s'est produit du côté de la demande privée.

Les données du tableau xxx ci-dessous illustrent cette observation.

TABLEAU XXX

Industrie de la construction

Indice du nombre de journées-ouvriers

dans 214 entreprises-témoins

(Janvier 1946 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Travaux publics	Travaux privés	Travaux publics et privés
1951			
1 ^{er} trimestre ...	95	122	110
2 ^e trimestre ...	105	129	118
3 ^e trimestre ...	110	125	118
4 ^e trimestre ...	117	124	120
1952			
1 ^{er} trimestre ...	92	101	97
2 ^e trimestre ...	123	109	115

La diminution des travaux privés, par rapport aux périodes correspondantes de 1951, est la conséquence de ce que les décisions de bâtir prises en 1951 ont été beaucoup moins nombreuses que pendant l'année précédente. Les autorisations de construire, de reconstruire et de transformer délivrées en 1951 se sont chiffrées à environ 51.000 contre 64.000 en 1950; les primes à la construction octroyées, à 14.203 contre 23.695 en 1950; les adjudications de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché n'ont plus porté que sur 2.444 habitations contre 7.110 en 1950. Selon les estimations de source privée déjà citées (5), les dépenses de construction privée, financées à l'intervention d'institutions parastatales — Société Nationale des Habitations à Bon Marché, Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne, Fonds de Logement des Familles nombreuses, prêts de la Caisse d'Épargne — auraient été de 3.350 millions en 1951 et de

(5) Cfr. note n° 3, p. 180.

1.300 millions au premier semestre de 1952, ce qui indique une réduction de l'ordre de 375 millions par période de six mois; on sait que le montant de 1951 était déjà bien inférieur à celui de l'année précédente.

Dans les premiers mois de 1952, le nombre d'autorisations de bâtir et de primes à la construction allouées n'a pas accusé un redressement fort sensible. Il est possible, néanmoins, que l'activité pour compte privé s'améliore dans les prochains mois, puisqu'on prévoit un assouplissement de la politique d'octroi de crédits de la Caisse d'Épargne et une augmentation des fonds mis à la disposition des Habitations à Bon Marché et de la Petite Propriété Terrienne.

En ce qui concerne les travaux publics, le progrès se manifeste déjà en 1951; après une période de recul, qui est sans doute saisonnier, au début de 1952, l'expansion reprend. Elle provient surtout des dépenses à caractère militaire, car l'exécution du programme de grands travaux destinés à des besoins civils a été ralentie.

La divergence observée dans l'allure des travaux de génie civil, suivant qu'il s'agit des secteurs public ou privé, s'est, reflétée dans la situation des diverses industries productrices de matériaux de construction. Les cimenteries connaissent une période d'essor; l'activité des briqueteries, au contraire, est en recul.

TABLEAU XXXI

Activité des industries productrices de matériaux de construction

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Production de briques ordinaires (en millions de pièces)	Production de ciment (en milliers de tonnes)	Indice de la production de verre plat (1938 = 100)
1951			
1 ^{er} trimestre ...	120	318	101,6
2 ^e trimestre ...	199	385	102,8
3 ^e trimestre ...	259	392	87,1
4 ^e trimestre ...	201	370	83,2
1952			
1 ^{er} trimestre ...	118	272	70,-
2 ^e trimestre ...	170	392	54,2

Abstraction faite du creux observé au premier trimestre, sans doute en partie saisonnier, les cimenteries ont travaillé à pleine capacité pendant toute la période sous revue.

Au deuxième trimestre de 1952, la production a rejoint le maximum antérieur de 392 milliers de tonnes en moyenne par mois.

C'est l'ampleur de la demande intérieure, soutenue par l'importance des travaux publics exécutés, qui stimule l'activité des cimenteries.

Car la demande extérieure a fléchi : les exportations sont tombées exceptionnellement bas au pre-

mier trimestre — 95.000 tonnes par mois — et le relèvement ultérieur — 127.000 tonnes par mois au deuxième trimestre — ne les a pas ramenées au niveau de la période correspondante de 1951 — 164.000 tonnes. Aussi, les ventes à l'étranger des six premiers mois de 1952 n'absorbent-elles plus qu'un tiers environ de la production, contre 44 p. c. en 1951. La contraction provient d'un resserrement du marché des Pays-Bas, le plus important débouché extérieur de l'industrie cimentière — depuis 1951, 40 à 50 p. c. des exportations totales; les livraisons au Royaume-Uni, qui s'étaient développées dans le courant de l'année 1951, ont également fléchi et ne sont plus que de 13.000 tonnes par mois au deuxième trimestre de 1952. Les expéditions vers le Congo belge sont plutôt en progrès et portent sur 17.000 tonnes par mois au deuxième trimestre; l'Amérique latine n'offre qu'un débouché secondaire encore rétréci depuis le premier semestre de 1951.

La production de l'industrie des carrières marque en général une nette augmentation au second trimestre de 1952, par rapport à la même période de l'année précédente; l'amélioration est particulièrement nette pour les concassés, dont la demande est fonction de l'exécution de travaux publics.

Les exportations du premier semestre de 1952 sont cependant moins élevées que pendant la même période de 1951; la fermeté de la demande intérieure a donc également compensé le recul des débouchés étrangers qui sont d'ailleurs assez secondaires.

Les difficultés d'écoulement qu'a suscitées aux briqueteries le ralentissement des travaux privés à partir du milieu de 1951, ont persisté pendant la période sous revue et la production du premier semestre de 1952 a été sensiblement moins élevée que celle de la période correspondante de 1951; d'ailleurs, les briquetiers ont commencé leur saison de production 1952 un mois plus tard que les années précédentes, afin de réduire les stocks. Les prix se sont orientés à la baisse : pour les briques de Boom, ils reviennent de fr. 346,50 le mille en octobre 1951 à 315 francs en juillet 1952.

L'utilisation des éléments en béton en voie de développement pourrait restreindre les débouchés des briqueteries.

Dans l'industrie du verre, c'est à une régression aiguë que l'on assiste à partir du mois de juillet 1951; le mouvement n'a cessé de s'accroître tout au long de la période sous revue. Aussi, la production de verre plat est-elle tombée à des niveaux nettement inférieurs à celui de 1938, année assez peu favorable. Une partie importante de la capacité de production demeure inutilisée, ce qui grève les prix de revient.

Ce marasme est dû en ordre principal au recul progressif des exportations; celles-ci n'atteignent plus, au deuxième trimestre de 1952, qu'une moyenne mensuelle de 5.900 tonnes et une valeur de 40,6 millions

contre 13.800 tonnes et une valeur de 85 millions au trimestre correspondant de 1951. Les ventes à l'étranger des glaces polies ont subi la même amputation; elles n'atteignent plus, en moyenne, que 2.000 tonnes par mois pour une valeur de 32 millions au deuxième trimestre de 1952 contre 4.200 tonnes et une valeur de 58 millions au trimestre correspondant de 1951.

Il est assez intéressant de noter que les prix unitaires pratiqués à l'exportation vers tous les marchés sont restés stables, malgré la contraction de la demande.

Le rétrécissement des débouchés extérieurs est général : pour les verres à vitre, la diminution des achats des Etats-Unis et du Canada — un des principaux marchés au début de 1951 — est la plus nette; les pays d'outre-mer de la zone sterling et les Pays-Bas — les deux autres marchés les plus importants — ont également considérablement réduit leur demande. En glaces polies, les principaux clients étrangers étaient, au début de 1951, les Etats-Unis et le Canada, la zone sterling, l'Amérique latine et l'Italie; le recul de leurs achats est général en 1952, sauf pour les pays d'outre-mer de la zone sterling.

* * *

Le secteur « verre creux » ne se range bien entendu pas parmi les industries de la construction, mais il se rattache au groupe des industries du verre. Après avoir traversé une période favorable pendant les trois derniers trimestres de 1951 — en octobre, l'exécution de commandes militaires avait porté l'indice par rapport à 1938 jusqu'à 172 —, cette industrie rencontre des difficultés sérieuses. La production du premier semestre de 1952 est tombée en dessous du niveau de l'année 1938 qui était assez piètre.

TABLEAU XXXII

Indice de production du verre creux

Base 1938 = 100

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Indice
1951 1 ^{er} trimestre	96,1
2 ^e trimestre	125,9
3 ^e trimestre	139,2
4 ^e trimestre	121,7
1952 1 ^{er} trimestre	79,4
2 ^e trimestre	97,1

Les industries de la bouteille et de la flaconnerie souffrent probablement d'un défaut structurel, sans doute un suréquipement par rapport aux besoins du marché intérieur, compte tenu de la disparition de débouchés extérieurs. En 1951, les échanges internationaux de ces articles s'établissaient largement en faveur de l'industrie belge; un retournement s'est

produit au début de 1952 : les exportations sont tombées de 40 p. c. environ tandis que les importations — en provenance de France et d'Allemagne notamment — se sont situées plutôt au-dessus du niveau d'un an auparavant, malgré les mesures prises vers le milieu de 1951 pour freiner les importations.

* * *

Le tonnage des marchandises déplacées par le système des transports reflète le mouvement des affaires dans l'économie et l'allure des échanges qui s'effectuent avec l'étranger. Malheureusement on ne dispose d'aucune donnée qui permette d'apprécier, avec une quelconque approximation, l'activité du camionnage routier; or le développement du transport automobile, au cours des dernières années, rend moins valable toute appréciation du trafic intérieur des marchandises qui est basée sur les opérations des chemins de fer, de la batellerie, et du mouvement portuaire; mais ce sont les seules qui soient disponibles; force est donc de se limiter à leur examen, sous la réserve de leurs insuffisances.

TABLEAU XXXIII

Mouvement des marchandises en trafic intérieur

(milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Chemins de fer	Batellerie
1951 1 ^{er} trimestre	3.609	1.472
2 ^e trimestre	3.817	1.601
3 ^e trimestre	3.610	1.484
4 ^e trimestre	4.056	1.723
1952 1 ^{er} trimestre	3.509	1.379
2 ^e trimestre	3.297	1.510

Le trafic intérieur, assuré par les chemins de fer et par la batellerie, s'inscrit en recul aux deux premiers trimestres de 1952 par rapport aux périodes correspondantes de 1951; ce sont surtout les expéditions de charbon qui ont diminué; elles constituent d'ailleurs le gros du fret transporté par le rail.

A la fin de l'année dernière, la situation des affrètements de bateaux de navigation intérieure était assez tendue : les expéditions de charbons américains vers l'Allemagne absorbaient un tonnage important, les meuneries emmagasinaient les réserves de sécurité de grains que le gouvernement avait fait constituer; enfin, les facteurs saisonniers ralentissaient la circulation des bateaux. Le fret Ougrée-Bâle, par exemple, était passé en fin d'année à 235 francs belges contre 160 francs belges en été; à Anvers, le nombre de bateaux en attente d'affrètement s'était trouvé à plusieurs reprises insuffisant et des expéditions avaient dû être retardées ou expédiées par rail. Une détente s'est produite dans les premiers mois de 1952.

La diminution du trafic a provoqué, à partir de mai 1952, un fléchissement des recettes-marchandises de la Société Nationale des Chemins de fer belges, malgré le relèvement, en octobre, des tarifs appliqués à ce trafic : l'accroissement des recettes qui devait résulter de cette hausse était estimé à 340 millions par an; en fait, les recettes-marchandises se sont établies à 3.382 millions au premier semestre de 1952 contre 3.317 millions pour la même période de l'année précédente. Les recettes-voyageurs tendent à augmenter peu à peu et ne ressentent pas l'incidence du ralentissement conjoncturel. Au 1^{er} juillet 1952, une nouvelle augmentation des tarifs a été appliquée : moins lourde que la précédente pour les marchandises, elle affecte également les prix du transport-voyageurs.

L'activité portuaire à Anvers s'était accrue jusqu'à la fin de 1951; elle est plutôt en repli au premier semestre de l'année en cours : le trafic diminue et le chômage des dockers, indice sensible de la détérioration, est passé de 4.390 unités en septembre à 6.352 en juin.

TABLEAU XXXIV

Trafic maritime de marchandises à Anvers

(en milliers de tonnes)

Source : Administration du Port d'Anvers.

Moyenne mensuelle	Importations et entrepôts	Transit à l'entrée	Exportations	Transit à la sortie
1951 1 ^{er} trimestre	845	310	770	434
2 ^e trimestre	912	336	829	368
3 ^e trimestre	856	355	752	441
4 ^e trimestre	1.072	360	744	338
1952 1 ^{er} trimestre	1.025	362	794	347
2 ^e trimestre	942	330	728	281

Les données numériques réunies au tableau xxxiv appellent tout d'abord une mise au point : d'après ces données, il semble que l'équilibre n'ait pu être maintenu entre les débarquements et les embarquements maritimes : au deuxième trimestre de 1952, la moyenne mensuelle des premiers s'établit, au total, à 1.272 milliers de tonnes, celle des seconds à 1.009 tonnes. Mais ce déséquilibre est dû en grande partie au trafic pétrolier : si l'on fait abstraction des arrivages et expéditions d'huiles minérales, les tonnages débarqués et embarqués reviennent à 959 et 895 milliers de tonnes : en fait, donc, le fret de retour « dry cargo » est toujours assuré.

Le mouvement maritime à l'importation et à l'exportation épouse assez bien l'allure des échanges commerciaux de l'Union économique, bien qu'une partie importante de ceux-ci — les opérations avec les pays limitrophes — ne passent pas par Anvers; la baisse du deuxième trimestre de 1952, à l'entrée et à la sortie, est le reflet du ralentissement des transactions commerciales extérieures.

Le transit s'était développé dans le courant de 1951, par suite de la tendance expansionniste du commerce extérieur des pays riverains du Rhin et principalement de l'Allemagne. Le transit à la sortie se contracte en premier lieu et le recul est sensible depuis le troisième trimestre de 1951 : il s'explique notamment par la baisse du trafic ferroviaire provenant de la France et également par la régression des expéditions allemandes d'acier. Le fléchissement du tonnage des marchandises entrées en transit, de son côté, provient de la réduction des fournitures de charbons américains à l'Allemagne et à la France, et accessoirement, des restrictions à l'importation appliquées par ce dernier pays. L'évolution du transit rhénan inquiète d'ailleurs les milieux anversois : par rapport à celle de Rotterdam, la position d'Anvers reste satisfaisante en ce qui concerne le transit à la sortie, mais évolue défavorablement quant au transit à l'entrée; aussi, en octobre, le gouvernement belge a-t-il, avec l'accord des Pays-Bas, porté au coefficient 3 les primes accordées à la navigation rhénane en vue d'égaliser les frets vers le Rhin au départ d'Anvers et de Rotterdam. Mais cette mesure ne semble pas avoir porté de fruits satisfaisants.

* * *

Emploi et chômage

On rappellera brièvement ici quelles ont été les conséquences des variations que l'on a observées dans l'activité industrielle, sur le niveau de l'emploi.

Sans que l'évolution prenne un caractère angoissant, le chômage s'est accru au cours des trois trimestres considérés, et abstraction faite des fluctuations saisonnières, le volume global de l'emploi s'est légèrement contracté.

La recrudescence du chômage pendant l'hiver 1951-1952 n'est pas exclusivement imputable au ralentissement saisonnier de l'activité. Il traduit l'affaiblissement de la situation de diverses industries importantes que l'on a eu l'occasion de signaler ci-avant. Cet affaiblissement s'est accentué pendant l'été de 1952 et a partiellement compensé l'augmentation saisonnière de l'emploi.

Aussi, la moyenne globale des chômeurs contrôlés quotidiennement en juin 1952 excède-t-elle non seulement le niveau du mois correspondant de 1951, mais même celui de juin 1950; c'est-à-dire que le chômage est redevenu plus important qu'avant la phase d'essor qui a suivi la guerre de Corée. L'augmentation de l'effectif des chômeurs complets est de 6.400 unités par rapport à juin 1950 et de 28.350 unités par rapport à juin 1951; pour les chômeurs partiels, l'accroissement, depuis les mêmes dates, est de 17.400 et de 13.100 unités.

L'extension du chômage a débuté dans les textiles, dès le deuxième trimestre de 1951, et s'est poursuivie sans arrêt au cours de la période étudiée.

Moyenne journalière des chômeurs complets contrôlés

Groupes de professions ayant subi les fluctuations les plus sensibles

Source : Office National du Placement et du Chômage.

	1951				1952	
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin
TOTAL	154.842	135.517	139.800	185.265	188.619	163.865
Dont :						
Verre	1.063	1.022	955	1.448	1.634	1.425
Construction	24.332	15.669	14.662	26.647	26.199	16.830
Bois-ameublement	8.934	7.213	7.083	9.948	9.882	7.592
Métallurgie	20.146	16.286	15.768	18.650	21.046	19.332
Textiles	11.388	13.326	18.220	23.202	26.740	29.677
Vêtement	8.933	13.416	14.122	17.657	14.697	13.125
Cuir et peaux	2.965	4.917	4.370	5.788	4.538	4.059
Papier	1.071	1.101	1.278	1.573	1.814	1.985

D'autres industries, et notamment celles qui produisent des biens de consommation durables, ont été touchées à leur tour depuis la fin de 1951 : le nombre des sans-travail augmente dans les industries du verre, de la céramique, du papier et dans les entreprises produisant des appareils ménagers et des appareils électriques.

Le phénomène ne se présente pas avec la même intensité dans tous ces secteurs. Les textiles, le vêtement, le papier et le verre sont les plus affectés : en juin, la moyenne journalière du nombre de chômeurs représente encore, respectivement, 13 p. c., 18 p. c., 9 p. c. et 7 p. c. du total des travailleurs de chaque branche.

En commentant l'activité industrielle, on a eu l'occasion de montrer quelle avait été l'origine, d'ordre général ou particulier à chaque industrie, des difficultés survenues.

Le chômage en Belgique s'est révélé important, même pendant une période de haute conjoncture comme celle de juin 1950 à juin 1951 : parmi les raisons de cette persistance, on a le plus souvent incriminé les modalités du système belge d'indemnisation des sans-emploi et les abus auxquels elles ont donné lieu.

Pour y mettre fin, le législateur a rendu plus sévères les conditions requises pour l'obtention d'allocations de chômage. L'arrêté royal du 22 juin 1951 a imposé comme première condition, d'application générale, d'avoir, au cours de la période de dix mois précédant la demande d'indemnisation, cotisé à la Sécurité Sociale pendant six mois au moins en ce qui concerne les travailleurs salariés, pendant un délai plus long en ce qui concerne les travailleurs ayant exercé une activité indépendante. Jusqu'alors, le droit à indemnisation n'était pas fonction de prestations de travail antérieures d'une durée définie.

L'arrêté royal du 26 décembre 1951 a imposé des règles plus restrictives à certaines catégories de tra-

vailleurs salariés : ceux qui exercent une profession accessoire, ceux qui cohabitent avec un travailleur indépendant, et les femmes mariées.

L'incidence de ces mesures sur le volume du chômage peut difficilement être mesurée jusqu'à présent.

Mais, par ailleurs, l'accent a été mis également sur certains aspects structurels de ce chômage persistant. Dans certaines régions, des déséquilibres nets entre la demande globale de travail se heurtent à une insuffisance permanente d'occasions d'emploi; des dispositions destinées à y remédier sont actuellement à l'étude; leur principal objectif est de favoriser le développement d'industries nouvelles, et, pour ce faire, d'accorder des exonérations fiscales, des facilités de crédit et d'organiser un système de financement.

* * *

Le commerce extérieur

En commentant l'allure de la demande, on a retracé l'évolution récente des différents courants d'exportation et d'importation et, en passant en revue les conditions d'activité des principaux secteurs industriels, on a apporté quelques précisions supplémentaires sur l'état de leurs débouchés étrangers.

Aussi bien se limitera-t-on, dans ce dernier chapitre, à examiner, sous son aspect global, le bilan des échanges internationaux de marchandises et à analyser l'orientation géographique de ceux-ci.

Signe prémonitoire d'un fléchissement de la demande, un excédent de la balance commerciale a fait son apparition en juin 1951, a atteint son maximum au troisième trimestre de 1951 et s'est maintenu depuis lors à un montant plus bas. En décembre 1951 et en avril 1952, cependant, les échanges internationaux de marchandises se sont soldés par un déficit;

en décembre 1951, il résulte d'un accroissement sensible des importations en provenance des pays dollars, conséquence inattendue des restrictions imposées en septembre aux achats payables en dollars; en avril 1952, ce sont les restrictions imposées en France et au Royaume-Uni qui ont provoqué une régression des exportations et fait apparaître un mali.

TABLEAU XXXVI

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale	Pourcentage des exportations par rapport aux importations
	(millions de francs)			
1951				
1 ^{er} trimestre ...	11.080	10.247	- 833	92,5
2 ^e trimestre ...	10.897	11.255	+ 358	103,3
3 ^e trimestre ...	9.314	11.069	+ 1.755	118,8
4 ^e trimestre ...	11.110	11.618	+ 508	104,6
1952				
1 ^{er} trimestre ...	10.760	11.531	+ 771	107,2
2 ^e trimestre ...	10.016	10.298	+ 282	102,8

Après le fléchissement en partie saisonnier du troisième trimestre, la reprise des échanges est très nette, surtout du côté des importations, mais elle ne dure pas; après être passée par un maximum au dernier trimestre de 1951, la valeur globale des transactions commerciales extérieures s'inscrit en recul: les importations des deux premiers trimestres de 1952 sont inférieures à celles des périodes correspondantes de 1951; les exportations diminuent un peu plus tard, mais au deuxième trimestre, elles sont descendues également au-dessous de leur montant de la période correspondante de 1951.

TABLEAU XXXVII

Indices du volume et des prix unitaires des importations et exportations et des termes d'échange de l'U.E.B.L.

Base : 1948 = 100

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Importations		Exportations		Indices des termes d'échange
	Indices du volume	Indices des prix unitaires	Indices du volume	Indices des prix unitaires	
1951					
1 ^{er} trimestre ...	123	117	141	111	95,2
2 ^e trimestre ...	111	122	145	118	98,9
3 ^e trimestre ...	98	121	133	124	102,7
4 ^e trimestre ...	119	120	138	126	104,8
1952					
1 ^{er} trimestre ...	121	121	146	129	106,6
2 ^e trimestre ...	110	119	135	124	103,9

La régression qui tend donc à s'organiser d'une façon assez nette depuis la fin du premier trimestre de 1952 a pour origine moins une baisse des prix moyens qu'une contraction des volumes. Ce n'est qu'à partir de mai que s'infléchit le niveau général des prix à l'importation qui était demeuré stable pendant toute une année depuis le deuxième trimestre de 1951 (6), tandis que le volume des achats à l'étranger, qui s'était vivement redressé après le creux du troisième trimestre de 1951, se contracte de nouveau à partir de mars; au début de cet exposé, on a décomposé dans leurs éléments les mouvements observés; on n'y reviendra plus ici.

Amorcée plus tard que pour les prix à l'importation, l'augmentation du niveau des prix à l'exportation s'est poursuivie jusqu'en mars 1952; depuis cette date, la tendance s'est retournée. Le volume des ventes à l'étranger s'infléchit à partir du deuxième trimestre.

Les termes d'échange se sont améliorés pendant toute l'année 1951 jusqu'en mars 1952; ils subissent, dans les mois suivants, une légère détérioration; les conditions de troc de l'Union économique belgo-luxembourgeoise demeurent cependant plus favorables qu'il y a un an.

* * *

Au moment où le gonflement du boni belgo-luxembourgeois à l'U.E.P. provoquait l'octroi de crédits excessifs par les institutions monétaires de l'Union économique — vers le troisième trimestre de 1951 —, diverses dispositions (7) avaient été adoptées qui devaient conduire à une réorientation des courants d'échange internationaux de l'Union: elles visaient à encourager les achats dans les pays de l'U.E.P. et les ventes sur les marchés dollars et à freiner les importations payables en dollars ainsi que les fournitures aux pays de l'U.E.P.

Le dispositif a été complété et renforcé ultérieurement par un ensemble de mesures; on ne mention-

(6) Dans le *Bulletin* de décembre 1951, p. 263, on mentionnait quelques-unes des raisons qui expliquent le divorce entre l'allure des prix à l'importation et la tendance des cours mondiaux de matières premières: « Les prix sont généralement établis en considération des cours au moment de la commande; la composition des importations s'est modifiée, de telle façon que les hausses et les baisses peuvent s'être compensées, car les importations de matières dont les cours sont en recul se sont réduites, alors que les achats de produits dont les cotations restent fermes sont plus stables; enfin, les importations de l'Union économique consistent, en grande partie, en produits ouvrés dont les prix enregistrent avec retard les mouvements des cours des matières premières. »

(7) Les principales de ces dispositions ont été énumérées dans le *Bulletin d'Information* de décembre 1951 (p. 264): « Parmi les mesures prises à la fin du troisième trimestre, il faut citer notamment: l'allongement des délais autorisés par la Banque Nationale pour les traites finançant des achats dans les pays de l'Union de Paiements; l'élargissement de la liste des produits pour lesquels la Banque accorde son visa à de semblables traites; les restrictions à l'importation de diverses marchandises payables en dollars; l'instauration du blocage, pour une durée de six mois, de 5 p. c. des sommes encaissées pour les fournitures aux pays de l'U.E.P.; enfin l'effort d'expansion et de propagande commerciale spécialement centré sur les marchés américains. »

nera ici que celles qui intéressent directement les opérations sur marchandises.

Les arrêtés du 18 janvier, 5 mars et 22 mars 1952 majorent, pour la plupart des marchandises, le pourcentage de retenue sur le produit des exportations vers les pays de l'U.E.P., fixé à l'origine à 5 p. c. par l'arrêté du 15 septembre 1951; le relèvement du taux est d'ailleurs différencié suivant les produits; depuis fin mars, le pourcentage des retenues s'échelonne de 5 à 25 p. c. (8).

La suppression, par l'arrêté du 22 mars, de la taxe à l'exportation (9) pour les marchandises payables en dollars U.S.A. et canadiens s'inscrit également dans le cadre de cette politique de réorientation du commerce extérieur.

Il en est de même de la réduction, en date du 6 novembre, du taux appliqué par l'Institut de Réécompte et de Garantie aux acceptations repré-

(8) Pour être complet, il faut signaler que les pourcentages de retenue ont été réduits ultérieurement — par l'arrêté du 26 juillet 1952 — après que le boni sur l'U.E.P. se fut atténué. En général, d'ailleurs, les mesures de restriction des ventes vers les pays de l'U.E.P. ont été assouplies en considération de l'évolution des échanges.

(9) L'arrêté du 22 novembre avait rétabli une taxe à l'exportation de 1, 2 ou 3 p. c. suivant les marchandises; elle fut supprimée ultérieurement pour les marchandises exportées vers le Grand-Duché de Luxembourg et fixée uniformément à 1 p. c. pour les marchandises exportées vers les Pays-Bas et le Congo belge. Les arrêtés du 5 mars et du 30 mai ont allégé la taxe à l'exportation pour certaines marchandises.

sentatives d'exportations payables en dollars ou d'importations payables via l'Union Européenne de Paiements.

Il semble, en tous cas, que les dispositions qui favoriseraient les importations de biens d'équipement en provenance des pays de l'U.E.P. aient porté des fruits; on sait que la Société Nationale de Crédit à l'Industrie avait été chargée d'octroyer des crédits spéciaux à bas taux d'intérêt (3,5 p. c.) en vue de financer ces achats et que l'Office de Récupération Economique avait été chargé de préfinancer des achats d'équipements miniers.

De fait, les fournitures de biens d'équipement des pays européens se sont accrues. D'ailleurs l'intervention des pays de l'U.E.P., dans les importations totales de l'économie belgo-luxembourgeoise, s'est sensiblement améliorée depuis le début de l'année en cours.

A ce mouvement a correspondu une certaine diminution de l'intervention des fournisseurs nord-américains dans l'approvisionnement de l'Union économique: en fait, cette intervention s'était considérablement accrue à la fin de 1951; elle revient à un pourcentage comparable à celui du début de 1951. Mais le déplacement s'est fait surtout au détriment des pays de l'Est de l'Europe et de l'Amérique du Sud.

TABLEAU XXXVIII

Orientation géographique du commerce spécial de l'U.E.B.L.

Pourcentages par rapport aux valeurs totales

Source: Institut National de Statistique.

Pays	Importations						Exportations					
	1951				1952		1951				1952	
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
Pays de l'U.E.P. (1).	61,3	59,7	60,3	58,2	59,5	63,8	68,6	69,1	70,9	74,6	72,4	69,3
Etats-Unis et Canada	16,8	18,0	19,9	22,6	22,1	18,9	10,9	9,8	8,7	7,9	7,4	7,8
Congo belge et Ruanda-Urundi ..	8,3	7,8	8,3	7,2	7,1	8,8	3,6	3,9	4,9	3,9	4,3	6,4
Autres pays	13,6	14,5	11,5	12,0	11,3	8,5	16,9	17,2	15,5	13,6	15,9	16,5
o Total (2)...	11.080	10.897	9.314	11.110	10.761	10.016	10.247	11.255	11.069	11.618	11.531	10.299
(1) dont :												
France	11,1	10,4	9,8	9,8	9,4	10,2	7,9	8,2	9,8	10,6	7,9	6,9
Pays-Bas	10,6	9,3	11,8	12,1	12,0	12,4	18,8	20,2	16,9	16,0	14,2	15,5
Allemagne ...	8,1	8,7	9,6	9,0	9,6	10,7	8,3	4,5	5,5	6,2	6,8	6,8
Zone sterling	19,3	20,1	16,8	15,2	17,7	18,4	15,7	17,3	18,8	21,8	20,5	17,9

(2) Moyenne mensuelle des valeurs absolues (en millions de francs).

En effet, le montant des achats effectués aux Etats-Unis et au Canada s'est accru au lendemain de l'instauration des mesures de restriction à l'égard des importations payables en dollars; depuis lors, ces achats ont une tendance à se normaliser et sont reve-

nus, au deuxième trimestre, au niveau moyen des neuf premiers mois de 1951; en même temps, les ventes aux Etats-Unis et au Canada rétrogradent, de sorte que le déficit commercial vis-à-vis de ces pays demeure important.

TABLEAU XXXIX

**Commerce spécial de l'U.E.B.L.
avec les Etats-Unis et le Canada**
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale
1951			
1 ^{er} trimestre ...	1.860	1.114	— 746
2 ^e trimestre ...	1.963	1.104	— 859
3 ^e trimestre ...	1.858	969	— 889
4 ^e trimestre ...	2.510	911	— 1.599
1952			
1 ^{er} trimestre ...	2.382	858	— 1.524
2 ^e trimestre ...	1.891	801	— 1.090

C'est dire que les dispositifs destinés à freiner les importations et à stimuler les exportations payables en dollars se sont révélés fort peu efficaces dans les premiers mois de leur mise en place : l'effet des restrictions a été contrecarré, tout d'abord, par l'importance de l'encours des licences antérieurement délivrées; ensuite, parce que des contingents dégressifs ont encore été autorisés; enfin, parce que des dérogations ont été consenties pour assurer l'approvisionnement du marché ou éviter des hausses de prix. Par ailleurs, on a constaté un accroissement temporaire des importations de produits qui n'étaient pas frappés par les restrictions, tels que le froment, les graines de lin, le charbon et le coton brut. Quant aux encouragements donnés aux ventes vers les pays dollars, ils n'ont pu compenser la réduction des expéditions de produits sidérurgiques.

Le freinage des ventes aux pays U.E.P. s'est pareillement révélé plutôt illusoire et d'ailleurs il ne pouvait être question d'appliquer rigoureusement des mesures de resserrement au moment où les chiffres des ventes de plusieurs industries manifestaient des

signes de récession. En fait, le recul de ces exportations, au premier semestre de 1952, est limité, si l'on tient compte de ce que le montant du dernier trimestre de 1951 constitue une pointe. Encore est-il douteux que la diminution ne soit pas la conséquence d'une réaction spontanée des marchés et sans doute davantage des restrictions adoptées par les pays sterling et par la France.

Dans tous les cas, quels qu'aient été les facteurs des changements, l'accumulation des excédents commerciaux sur les pays de l'U.E.P. s'est très nettement ralentie à partir d'avril 1952.

TABLEAU XL

**Commerce spécial de l'U.E.B.L.
avec les pays de l'U.E.P.**
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale
1951			
1 ^{er} trimestre ...	6.794	7.026	+ 232
2 ^e trimestre ...	6.505	7.781	+ 1.276
3 ^e trimestre ...	5.615	7.845	+ 2.230
4 ^e trimestre ...	6.467	8.669	+ 2.202
1952			
1 ^{er} trimestre ...	6.403	8.341	+ 1.938
2 ^e trimestre ...	6.390	7.140	+ 750

* * *

Le chapitre analysant l'évolution monétaire et financière de l'économie belge de septembre 1951 à juin 1952, sera publié dans le Bulletin d'Information d'octobre 1952.

LA POLITIQUE DU CRÉDIT EN SUISSE

Les origines de la politique de crédit en Suisse sont assez lointaines. Au début du Moyen âge déjà, il existait des édits fixant des taux d'intérêt maxima. Les magistrats, animés de sentiments patriarcaux, s'efforçaient de protéger ainsi la population des taux usuraires des prêteurs. Des considérations analogues ayant pour objet de faciliter le crédit à l'agriculture et à l'artisanat ont sans doute motivé dans une large mesure la fondation des banques cantonales au cours de la première moitié du XIX^e siècle; par la suite, ces établissements sont devenus un élément essentiel et caractéristique de l'organisation bancaire en Suisse. Il s'agit actuellement de vingt-sept banques. La plupart des établissements de ce groupe sont des banques d'Etat pures, bénéficiant d'un capital de dotation et de la garantie subsidiaire de leur canton respectif. Les banques cantonales se livrent à presque toutes les opérations de banque, mais elles se vouent principalement au crédit hypothécaire. Elles trouvent les fonds nécessaires dans les dépôts d'épargne dont elles sont de notables collectrices. Outre la création des banques cantonales, il faut mentionner les mesures destinées à protéger l'épargne. Celles-ci apparaissent dans les lois cantonales concernant le contrôle des caisses d'épargne, promulguées dès 1847.

Toutefois ces diverses dispositions ne représentent que les rudiments d'une politique de crédit. Ces mesures, n'émanant pas du pouvoir central, n'engageaient pas l'ensemble du territoire helvétique. Il ne s'agissait que de solutions valables sur le plan régional, dans les limites des cantons, ce qui s'explique par la structure fortement fédéraliste de la Suisse.

La banque centrale d'émission, qui prit le nom de Banque nationale suisse, a commencé son activité en 1907. On ne peut donc parler en Suisse d'une politique de crédit au sens moderne du mot qu'à partir de ce moment-là. Dès lors, la nouvelle banque d'émission devint la principale responsable de la politique de crédit du pays, tâche qu'elle exerce d'ailleurs en collaboration avec les autorités fédérales compétentes.

Fondements juridiques

Au début, la politique de crédit ne figurait pas expressément au nombre des tâches incombant à la banque d'émission. L'article 39 de la Constitution et l'article 2 de la loi sur la Banque nationale de 1905 précisaient seulement que la banque investie du monopole d'émission avait pour tâche principale de servir, en Suisse, de régulateur du marché de l'argent et de faciliter les opérations de paiement. Il fallait entendre par là d'une part un approvisionnement suffisant du pays en moyens de paiement; d'autre part, il s'agissait d'encourager les opérations de paiement sans emploi de numéraire. On était d'avis en l'occurrence que l'approvisionnement en moyens de paiement devait s'effectuer d'abord à l'aide de la politique d'escompte, et en second lieu seulement par les opérations d'avances sur nantissement. Au surplus, une politique de crédit appropriée de la banque d'émission devait maintenir également la valeur externe du franc suisse. A cette époque, la parité avec le franc français était déterminante. Bien que ne figurant pas expressément dans la loi, la politique de crédit a néanmoins constitué dès le début une tâche essentielle de la Banque nationale.

La politique de crédit comme d'ailleurs la politique monétaire n'ont été mentionnées expressément dans la loi, au nombre des tâches incombant à la Banque nationale suisse, qu'en 1951. A l'occasion d'une révision de l'article de la Constitution fédérale relatif à l'émission des billets de banque (art. 39), le champ d'activité de la Banque a été élargi. La disposition constitutionnelle a été complétée et précise dès lors que la Banque nationale doit pratiquer également, « dans le cadre de la législation fédérale, une politique de crédit et une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays ».

Le cadre légal dans lequel la Banque nationale peut exercer sa politique de crédit est défini par la loi actuelle sur la Banque nationale suisse. Les articles 14 et 15 délimitent le rayon d'activité de la banque d'émission. Selon ces prescriptions, la Banque

nationale peut effectuer ses opérations de crédit par l'escompte d'effets de change et de chèques à ordre sur la Suisse, ainsi que par l'escompte d'obligations sur la Suisse et par des avances sur titres. Toutes ces opérations doivent être à court terme. La banque d'émission ne peut octroyer de crédits à long terme.

A ce propos, il y a lieu de mentionner ici les crédits accordés par la Banque nationale par l'intermédiaire de la Caisse de prêts de la Confédération. Cette institution, créée en 1932, devait avoir pour rôle de rendre possible la mobilisation d'actifs qui ne peuvent être admis à l'escompte ou en nantissement par la Banque nationale. Par moments, cette dernière a fourni la plus grande partie des fonds de roulement nécessaires à la Caisse de prêts. Les crédits octroyés de la sorte n'ont plus atteint ces dernières années des montants considérables.

La loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne contient notamment d'autres dispositions concernant la politique de crédit. Cette loi, édictée le 8 novembre 1934, vise au premier chef à sauvegarder les intérêts des déposants. Le but principal de la loi étant la protection du créancier, des prescriptions nombreuses et fort diverses lui sont destinées. Telles sont par exemple les dispositions sur l'organisation et la responsabilité des banques, celles sur les fonds propres et la liquidité. Pour assurer la sincérité des comptes, la loi oblige les banques à publier leurs bilans, à les rendre accessibles au public et à soumettre leurs comptes annuels au contrôle de réviseurs indépendants de l'établissement. En contrepartie, la loi sur les banques prévoit pour les établissements de crédit un droit de recours contre ceux qui répandent des assertions mensongères. Certains articles spécifient quels sont les renseignements que la Banque nationale suisse peut exiger des établissements de crédit pour lui permettre de « diriger la politique d'escompte et de change et surtout la politique monétaire » du pays. Toutes les banques sont obligées de remettre leurs comptes annuels à l'institut d'émission. Celles dont le bilan s'élève à plus de 100 millions de francs doivent, en outre, fournir à la Banque nationale une situation mensuelle et un bilan semestriel détaillé. La loi contient enfin deux articles prévoyant un droit de veto de la Banque nationale suisse contre toute opération de placement à l'étranger dépassant 10 millions, ainsi que l'obligation pour les banques de ne pas élever le taux de leurs bons de caisse sans avoir au préalable consulté la banque centrale.

Pour être complet, il y a lieu de mentionner ici certaines dispositions légales qui doivent être observées lors de l'émission d'emprunts fédéraux. C'est ainsi qu'avant de conclure un emprunt, le Conseil fédéral doit consulter en temps utile la Banque nationale suisse sur la situation du marché financier et sur les conditions de l'émission. La Banque nationale doit prendre part aux pourparlers avec les banques et peut être chargée, le cas échéant, de leur direc-

tion. Une loi relative au placement des avoirs de la Confédération précise le rôle de la Banque nationale. Le Département fédéral des finances est obligé de consulter la Banque sur tous les placements dépassant un certain montant.

Il convient de signaler enfin deux autres textes de loi ayant une certaine importance au point de vue de la politique de crédit. La législation fédérale soumet les titres et leurs coupons à un droit de timbre. Le but poursuivi par le législateur en introduisant cet impôt était notamment de favoriser le placement des capitaux en hypothèques. Il s'agissait donc de rendre le financement hypothécaire plus aisé et moins cher. La loi fédérale sur l'émission de lettres de gage, entrée en vigueur en 1931, facilite également au débiteur hypothécaire la mobilisation de fonds. Cette loi a créé deux centrales d'émission de lettres de gage.

Tâches et objectifs de la politique de crédit

Ainsi qu'on l'a vu au début de cet exposé, la politique de crédit visait, primitivement, à faciliter l'octroi de crédits à certaines classes de la population désireuses d'obtenir des prêts, et à offrir une certaine protection aux emprunteurs économiquement faibles. Depuis que la direction du crédit a été confiée à la banque centrale d'émission, les tâches de ladite politique ont été singulièrement élargies à plusieurs égards. Il est évident que la banque d'émission ne représente pas l'unique source de crédit du pays, en Suisse surtout, où le système bancaire a atteint un très haut degré de développement et où l'on dispose d'un réseau serré d'établissements financiers. Néanmoins, la politique de crédit qu'exerce la Banque nationale suisse par l'émission des billets de banque dont elle a le monopole, inspire la ligne de conduite des autres banques.

Comme on l'a dit plus haut, l'une des premières tâches de la politique de crédit est d'approvisionner suffisamment le pays en moyens de paiement. Au cours des premières années de son activité, la Banque nationale s'est efforcée d'atteindre ce but en se servant en premier lieu du moyen classique de la politique d'escompte. A la longue, une évolution marquée s'est produite à cet égard. Les affaires d'escompte perdirent, en effet, peu à peu de leur importance comme source de création de l'argent. La politique de l'or et des devises a remplacé de plus en plus la politique d'escompte. Ainsi la création d'argent s'est trouvée liée toujours davantage à l'évolution de la balance des paiements du pays. Au cours de cette évolution, la corrélation entre la politique de crédit et la politique monétaire est aussi devenue plus étroite. Actuellement, cela est vrai surtout en ce qui concerne les mesures monétaires par lesquelles on exerce une influence sur l'évolution de la valeur interne de la monnaie. Au nombre de ces mesures dites monétaires, celles qui ressortissent à la politique de crédit revêtent une importance toute particulière.

Au cours de ces vingt dernières années, des voix se sont élevées par intervalles, en Suisse également, pour demander que la Banque nationale mette davantage sa politique de crédit au service de la politique conjoncturelle proprement dite. Assurément, des mesures prises dans le domaine du crédit peuvent influencer l'évolution de la conjoncture, tout particulièrement lorsqu'elles ont pour objet le maintien de la valeur de la monnaie. Toutefois la Banque nationale ne considère pas qu'il entre dans ses attributions de pratiquer une politique conjoncturelle active ayant pour objet de diriger l'économie. A cet effet, les moyens dont elle dispose pour contrôler le crédit ne suffiraient pas.

Cette attitude de la banque d'émission ne signifie pas toutefois qu'elle laisse l'évolution économique se dérouler librement en toutes circonstances. C'est ainsi que la Banque nationale s'est toujours montrée prête, en période de dépression, à suivre une politique facilitant les crédits dans la mesure où le lui permet la loi. A cet effet, elle a mis à disposition son crédit dans une plus forte mesure et à des conditions plus avantageuses pour couvrir des besoins économiques justifiés. En période d'intense activité, il est en revanche plus difficile pour l'institut central de s'opposer aux poussées expansionnistes.

La Banque nationale a cependant renoncé à pratiquer une politique d'élargissement du crédit tendant à rendre le marché plus aisé, en vue de ranimer l'économie à la faveur d'une offre d'argent accrue. De nombreux pays ont pratiqué officiellement ces dernières années une politique d'argent bon marché. Tel n'a pas été cependant le cas en Suisse. Si le taux d'intérêt qu'applique la Banque nationale — 1 1/2 p. c., sans modifications depuis 1936 — est actuellement le taux officiel le plus bas des banques centrales et, si de façon générale, le niveau de l'intérêt est peu élevé en Suisse, cela n'est pas le fait d'une politique délibérée, mais la conséquence logique des données économiques. Avant tout, il convient de mentionner l'abondance de capitaux qui règne dans ce pays.

En ce qui concerne les conditions du marché de l'argent et des capitaux et la formation des taux d'intérêt, le but de la politique de crédit de la Banque nationale est aujourd'hui comme par le passé d'éviter un processus présentant des oscillations trop rapides et trop fortes, des modifications trop fréquentes et trop brusques. Grâce à ses efforts pour atténuer et régulariser les mouvements du marché, la Banque a enregistré dans ce domaine un succès indéniable.

Instruments de la politique du crédit

Les moyens dont dispose la Banque nationale pour agir sur le marché de l'argent et des capitaux sont limités. Le moyen classique des banques d'émission est tout d'abord la politique d'escompte et d'avances sur nantissement. Alors que d'importantes banques d'émission étrangères disposent d'instruments plus

modernes pour conduire leur politique de crédit, ceux-ci font partiellement ou totalement défaut à la Banque nationale suisse. C'est ainsi qu'elle ne peut pratiquer la politique du marché libre (*open market policy*) que dans une certaine mesure, c'est-à-dire dans les limites permises par la loi. En outre, il n'existe pas en Suisse de réserves obligatoires des banques auprès de l'institut d'émission. Il convient néanmoins de préciser que l'on examine en Suisse également s'il n'y aurait pas lieu d'introduire ces diverses modalités plus modernes de direction du crédit, à l'occasion de la révision de la loi sur la Banque nationale actuellement en préparation.

Les bases légales de la politique d'escompte et d'avances sur nantissement de la Banque nationale suisse ressortent de la délimitation de son champ d'activité dans la loi actuellement en vigueur. D'après celle-ci, la Banque peut effectuer ses opérations de crédit par l'escompte d'effets de change et de chèques et l'escompte d'obligations sur la Suisse pouvant être admises en nantissement. Sont déterminants pour l'escompte, la sécurité, la liquidité et le caractère économique du crédit. C'est ainsi que les effets de change doivent porter au moins deux signatures notoirement solvables et indépendantes l'une de l'autre. L'échéance du papier présenté à l'escompte ne peut dépasser trois mois. En principe, seul le papier commercial est escomptable; en l'occurrence, les effets de change et les chèques à ordre de l'agriculture, reposant sur une opération commerciale, sont assimilés aux autres effets. En outre, la Banque nationale peut acheter et vendre des effets de change, des chèques à ordre et des avoirs à vue sur l'étranger.

Au titre des opérations d'avances sur nantissement, la Banque nationale peut octroyer des prêts sur dépôts d'obligations : a) à terme fixe et au maximum à trois mois; b) en compte courant, dénonçables à dix jours au plus. Les avances sur nantissement doivent faciliter l'obtention de fonds d'exploitation dans tous les cas où il n'est pas possible d'obtenir un crédit par le moyen de l'escompte d'effets de change. Les caisses d'épargne, les banques hypothécaires et les établissements bancaires agricoles qui ne font pas en règle générale d'opérations commerciales et qui par conséquent ne disposent pas d'un portefeuille d'effets de change approprié, ont la faculté d'assurer leur liquidité par des titres pouvant être mis en nantissement. Toutefois, il faut souligner que la Banque nationale ne doit tenir compte pour la couverture des billets que des avances à court terme. Ne sont pas admises en nantissement les obligations dont l'échéance est de plus de trois mois, non plus que les actions.

On agit théoriquement sur l'évolution du marché de l'argent et des capitaux, dans les opérations d'escompte, en modifiant les taux officiels. En règle générale, on élève ou abaisse simultanément le taux des avances sur nantissement. Par le choix du papier

présenté à l'escompte, plus strict ou plus large suivant les circonstances, on influence en outre ledit marché.

A côté de l'escompte direct des effets de change et de la mise en nantissement de titres, la politique d'escompte que la Banque nationale poursuit de façon indirecte en dispensant des promesses d'escompte et d'avances sur nantissement revêt une grande importance économique. Par ces « promesses », la Banque nationale s'engage vis-à-vis des banques, pour certaines opérations définies, à escompter des effets ou à faire des avances sur nantissement pendant une période déterminée et jusqu'à un certain montant. Soulignons qu'il s'agit là de papiers ne pouvant être considérés sans autres comme admis à l'escompte vu leur longue échéance ou la cause sur laquelle repose l'opération de crédit. De telles promesses sont consenties en faveur de crédits pour des améliorations foncières et pour créer des occasions de travail, pour les crédits à l'exportation accordés par les banques à l'économie privée, etc. Grâce à ces promesses, les créances correspondantes que détiennent les banques deviennent plus liquides. Suivant les circonstances, c'est la seule façon de rendre l'opération de crédit possible; cela permet éventuellement aussi de consentir à l'emprunteur des modalités plus avantageuses.

La politique du marché libre, en d'autres termes l'achat et la vente de titres dans le but de régulariser la masse monétaire ou les taux d'intérêt, ne peut être pratiquée par la Banque nationale que dans des limites étroites. Pour acquérir, en effet, des obligations dont l'échéance dépasse trois mois, l'institut d'émission ne peut employer que ses propres moyens, puisque cette catégorie de titres est exclue légalement de la couverture des billets. Il lui est ainsi impossible d'exercer une influence sur le marché des capitaux à long terme par la politique du marché libre. Il convient de préciser toutefois que la Banque nationale a la faculté de faire des opérations d'*open market* pour le compte de la Confédération dans la mesure où une évolution extraordinaire du marché des capitaux pourrait l'exiger, comme par exemple une chute brutale des cours sur le marché suisse des obligations.

Les conditions sont plus favorables sur le marché de l'argent à court terme pour pratiquer l'*open market policy*. Cela provient du fait que la Banque nationale place sur le marché, c'est-à-dire essentiellement auprès des banques et pour le compte de la Confédération, les rescriptions de cette dernière (bons du Trésor) selon la tournure du marché de l'argent et l'évolution des taux d'intérêt. Pendant la seconde guerre mondiale, par exemple, de telles obligations d'une durée de une à quatre années ont été placées sur le marché et ont atteint un montant de deux milliards de francs environ. Actuellement, les rescriptions de la Confédération dépassent quelque

peu 1 milliard de francs. Ces rescriptions jouent un rôle important sur le marché suisse de l'argent. Etant donné qu'il est possible de les réescompter en tout temps, elles constituent un mode d'investissement apprécié pour les fonds à court terme; en opérant le placement de ces rescriptions, la Banque nationale est en mesure de régulariser, dans une certaine mesure, la liquidité du marché.

On peut aussi considérer comme une sorte de politique du marché libre la politique de l'or et des devises de la Banque nationale; en Suisse, cette politique a précisément joué, au cours de ces dernières années, un rôle important comme moyen d'agir sur le marché de l'argent. La stérilisation de l'or par la Confédération et la Banque nationale, la vente d'or pendant la guerre et l'immédiat après-guerre, la différenciation à laquelle a été soumise pendant la même période la reprise de dollars par la Banque nationale et d'autres mesures analogues avaient un but identique sur le plan de la politique du marché de l'argent: éviter que la masse monétaire ne s'enfle démesurément à la suite du fort afflux d'or et de devises.

Si la Banque nationale suisse a donc certaines possibilités d'intervenir sur le marché libre, de façon limitée il est vrai, elle n'a pas à sa disposition, en revanche, cet autre instrument moderne de la direction du crédit que représentent les réserves légales minima des banques. La Suisse ne connaît pas l'institution de telles réserves obligatoires. Les dispositions relatives à la liquidité contenues dans la loi suisse sur les banques servent uniquement à protéger les créanciers.

Il importe de souligner en revanche que la Suisse dispose d'un moyen d'influencer le marché qui lui est propre. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, la Banque nationale a la compétence de donner son consentement à l'exportation de capitaux ou de le refuser. D'après le texte de la loi, les banques et certains établissements similaires doivent avertir la Banque nationale avant l'émission pour compte étranger de tout emprunt de 10 millions de francs au moins. La notification est nécessaire même s'il s'agit de l'achat ou de l'émission d'actions de sociétés étrangères ou de l'acquisition de bons et d'obligations du Trésor étrangers à douze mois d'échéance. En l'occurrence, la Banque nationale juge de telles opérations en s'inspirant uniquement des conditions du marché de l'argent. Si la protection d'intérêts économiques du pays le justifie, la Banque nationale a le droit d'opposer son veto à ces opérations ou de subordonner son autorisation à des conditions. En revanche, elle n'a pas la compétence de stimuler l'exportation des capitaux, même si un tel encouragement se montrait désirable, vu les circonstances.

La Banque nationale suisse dispose d'un autre instrument non négligeable au point de vue de la politique de crédit. L'institut d'émission peut, en effet,

exercer une action sur l'évolution du taux d'intérêt des obligations de caisse des banques. Cette influence de la banque centrale revêt en Suisse une certaine importance, car les obligations de caisse représentent un mode de financement qui jouit de la faveur des banques. Celles-ci trouvent une partie des fonds qui leur sont nécessaires dans le produit de leurs émissions de bons de caisse. Il s'agit en l'occurrence de titres émis actuellement pour trois à six ans et même au delà, offerts aux guichets de presque tous les établissements de crédit, d'une façon permanente. A fin 1950, les bons de caisse représentaient, pour l'ensemble des banques suisses, le montant de 4,5 milliards de francs, soit en moyenne 16 p. c. de leur bilan global. Aux termes de la loi, lorsqu'une banque dont le total du bilan s'élève à vingt millions de francs au moins, désire augmenter le taux d'intérêt de ses obligations de caisse, elle doit en informer la Banque nationale deux semaines à l'avance. Cette disposition ne tend pas à réglementer de façon générale les taux d'intérêt. Elle a pour objet de prévenir la rupture d'équilibre du marché monétaire par des hausses de taux subites et inattendues. A ce sujet cependant, l'institut d'émission ne dispose pas à proprement parler d'un droit de veto. La loi bancaire suisse lui donne simplement la faculté d'adresser des recommandations aux banques à l'occasion de tout relèvement de taux. Toutefois, les banques suivent, en règle générale, les directives de la Banque nationale.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de mettre en évidence les contacts directs qu'entretient la Banque nationale avec les autres établissements de crédit ou séparément avec des groupes de banques pour chercher à atteindre certains objectifs de la politique de crédit. Ces relations entre la banque d'émission et les autres établissements trouvent leur expression dans les circulaires émanant de la première. Il peut s'agir aussi d'entretiens avec les banques portant sur tel ou tel aspect de la politique de crédit. Les accords librement consentis sous la forme de *Gentlemen's Agreement* entre la Banque nationale et les banques se sont tout particulièrement révélés efficaces. La Banque nationale peut de la sorte exercer à l'amiable son influence dans les questions relatives au crédit. A maintes reprises déjà, de tels *Gentlemen's Agreements* ont été conclus au sujet notamment des crédits hypothécaires, de l'acceptation de capitaux étrangers et de leur rémunération.

La politique de crédit de la Banque nationale suisse de 1907 à 1952

Au cours de ses premières années d'activité, la Banque nationale s'est d'abord fixé pour tâche de réformer et d'assainir le marché suisse de l'escompte. A cette fin, elle a édicté des prescriptions sévères en matière d'escompte. En luttant notamment contre les effets sur nantissement de titres (papier lombard) et

les effets dits financiers qui prédominaient alors, elle s'est efforcée de multiplier les effets de change purement commerciaux, ce qu'elle fit avec un réel succès. Les banques privées se virent en conséquence obligées de se constituer un portefeuille suffisamment pourvu d'effets de change conformes aux nouveaux principes de l'institut d'émission en matière d'escompte, en choisissant plus strictement le papier à escompter.

Une partie des résultats que la Banque avait obtenus dans ses efforts pour inculquer au pays de nouveaux principes furent anéantis par la première guerre mondiale. Sous la pression des circonstances, les autorités de la Banque durent dans une notable mesure renoncer à poursuivre la stricte politique de crédit qu'elles avaient inaugurée. La banque d'émission se vit notamment contrainte de mettre son crédit d'escompte à la disposition de la Confédération pour que soit assuré le financement de la défense nationale. L'escompte de rescriptions de la Confédération a atteint par intervalles des montants considérables.

Dans les années qui ont suivi la guerre, les efforts de la Banque nationale ont visé en premier lieu à rétablir une saine politique des finances des pouvoirs publics. La Banque s'efforça d'obtenir l'extinction de la dette de la Confédération contractée sous forme de rescriptions. Simultanément, elle avisa aux moyens de revenir aux anciens principes d'escompte d'avant-guerre.

Les années 1924 à 1931 furent caractérisées par d'amples mouvements internationaux de capitaux. Si à cette époque la Suisse effectua de très importants placements à l'étranger, elle reçut en revanche des fonds considérables de pays dont la situation politique et économique était instable. Au début de l'année 1924, la Banque nationale avait informé les banques par circulaire qu'elle n'admettrait plus, en principe, les effets étrangers de crédit et de remboursements. En ce faisant, la Banque entendait réserver son crédit en première ligne aux besoins du pays et non à ceux de l'étranger. Il ne fallait pas que le reflux des capitaux vers l'étranger provoque de renchérissement de l'argent en Suisse.

Lors de la crise monétaire et économique des années trente, la politique de crédit de la Banque nationale céda le pas devant les considérations d'ordre monétaire qui passèrent au premier plan. Pendant cette période, la Banque fut essentiellement une banque de change et non une banque de crédit. Vu les attaques répétées contre le franc suisse liées à des retraits de réserves monétaires, la Banque nationale veilla tout particulièrement à ce que les banques n'accordent aucun crédit susceptible de favoriser la spéculation contre le franc suisse. D'autre part, étant donné la crise, elle a couvert les besoins de crédit de l'économie chaque fois qu'ils étaient économiquement justifiés, à des conditions extraordinairement favorables, sans poursuivre toutefois une politique d'élargissement du crédit proprement dite. Dans ces temps

difficiles, la Banque nationale a tout particulièrement consenti, à titre de secours, des crédits ne reposant pas sur des effets de change commerciaux à une série d'établissements financiers. L'institut d'émission a prêté de la sorte un précieux appui aux banques du pays.

Opérations d'escompte et d'avances sur nantissement de la Banque nationale de 1907 à 1951

(en millions de francs)

PÉRIODE	MOYENNE ANNUELLE					MOUVEMENT				
	Portefeuille suisse			Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Portefeuille suisse			Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Effets	Rescriptions (1)	Total			Effets	Rescriptions (2)	Total		
1907/1913...		55	55	—	7	761	—	761	—	122
1914/1918...		169	169	—	24	648	975	1.623	—	163
1919/1923...		310	310	—	42	802	1.740	2.542	—	284
1924/1929...		130	130	—	56	760	107	867	—	518
1930/1936...	28	22	50	19	59	188	302	490	149 (3)	426
1937/1938...	14	9	23	10	28	96	153	249	46	137
1939/1945...	68	70	138	5	29	385	711	1.096	43	221
1946/1949...	82	4	86	2	46	518	86	604	62	568
1950.....	88	1	89	0	23	480	33	513	20	380
1951.....	152	3	155	0	31	866	27	893	3	438

(1) Non calculées avant 1932. Dès 1948, seules les rescriptions de la Confédération sont indiquées.

(2) Jusqu'en 1930 et dès 1948, seules les rescriptions de la Confédération sont indiquées.

(3) Période 1932/1936.

Jadis, c'est-à-dire au cours des années ayant précédé la première guerre mondiale, les modifications du taux d'escompte étaient assez fréquentes. En revanche, dans l'entre-deux-guerres, on a procédé moins souvent à des changements de taux et depuis le 26 novembre 1936, le taux d'escompte de la Banque nationale est demeuré jusqu'à aujourd'hui fixé à 1 1/2 p. c., sans modification. De 1907 à 1914, on a enregistré vingt-sept variations de taux, alors que durant la période beaucoup plus longue qui va de 1915 à 1936 il n'y en a eu que quinze au total. Le 3 août 1914, le taux d'escompte a atteint le record de 6 p. c. auquel il n'a été maintenu que pendant une période assez brève de trente-huit jours. Peu avant la fin de la première guerre mondiale, ce taux est remonté encore une fois à 5 1/2 p. c., niveau auquel il est resté pendant presque une année. Dès lors, il a été successivement abaissé pour tomber à 1 1/2 p. c., chiffre le plus bas que l'on ait jamais enregistré en Suisse. Le taux des avances sur nantissement a évolué parallèlement au taux d'escompte; en règle générale, il est de 1/2 p. c., occasionnellement de 1 p. c. supérieur au taux d'escompte. Aujourd'hui, il se situe à 2 1/2 p. c. et est également demeuré sans changement pendant ces seize dernières années.

Depuis la crise monétaire internationale des années trente, le marché suisse de l'argent et des capitaux a subi de profondes transformations. Les placements suisses de fonds à l'étranger ont été réduits et rapatriés dans de fortes proportions. Simultanément l'exportation traditionnelle de capitaux de la Suisse qui, en temps normal, dirigeait vers l'étranger l'excédent des capitaux formés en Suisse, est demeurée paralysée des années durant. D'autre part, les fonds étrangers n'ont cessé d'affluer en Suisse dans des pro-

portions à certains moments très élevées. Ces circonstances, jointes à d'autres facteurs encore, ont rendu le marché très liquide, ce qui a eu pour effet l'abaissement successif des taux d'intérêt. L'économie a pu se passer toujours davantage des crédits de la Banque nationale. Cette dernière a ainsi perdu dans une large mesure le contact étroit qu'elle avait jadis avec le marché de l'argent. Aussi l'instrument autrefois le plus important en matière de crédit, à savoir la politique d'escompte et d'avances sur nantissement, perdit-il manifestement de son efficacité.

C'est ainsi que le portefeuille des effets de change de la Banque nationale, abstraction faite des rescriptions, ne s'est jamais élevé à plus de 20 millions de francs en moyenne durant les trois dernières années qui ont précédé la seconde guerre mondiale. Les opérations en matière d'avances sur nantissement ont reculé, elles aussi, dans une moins forte mesure il est vrai. Certes, dans la période d'après-guerre, le portefeuille des effets de change s'est de nouveau accru; il a passé à 150 millions de francs en moyenne annuelle en 1951. Toutefois, il ne s'agit en l'occurrence que pour une partie seulement de papier escomptable résultant d'opérations commerciales normales. Figurent pour un montant considérable, dans cette somme, des effets découlant du financement de stocks de matières premières et auxiliaires devant être importés. La constitution de ces stocks est recommandée par les autorités pour parer à toute éventualité; celles-ci se chargent d'ailleurs elles-mêmes de les constituer, en partie.

La seconde guerre mondiale a placé la Banque nationale devant de nouveaux problèmes, dans le cadre de la politique de crédit. Dès le début, l'institut d'émission a veillé à maintenir dans une mesure

supportable les crédits à la Confédération devant assurer le financement de la défense nationale. Contrairement à ce qui s'est passé durant la première guerre mondiale, les rescriptions de la Confédération figurant dans le portefeuille de la Banque nationale n'ont jamais atteint des montants très considérables; elles ont même constamment été remboursées dans un court délai. Ces rescriptions ont servi uniquement à couvrir les besoins de caisse passagers de l'Etat, cependant que le financement proprement dit des dépenses pour la défense nationale et pour l'économie de guerre a été réalisé par la voie de l'impôt et de l'emprunt.

Il n'en demeure pas moins que pendant cette période la Banque nationale a mis son crédit à disposition à d'autres fins : pour financer les stocks obligatoires dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays, pour encourager l'extension des cultures et les améliorations foncières, pour financer les constructions de défense aérienne des civils, pour faire des avances sur les avoirs en clearing afin de faciliter aux exportateurs la mobilisation de leurs créances, étant donné les longs délais d'attente dans les opérations de clearing, etc. Enfin, la Banque nationale s'est déclarée prête à octroyer son crédit pour les vastes plans de création d'occasions de travail élaborés pour la période d'après-guerre. Fort heureusement, il n'a pas été nécessaire d'utiliser les crédits que la Banque avait promis. En revanche, avant la guerre, la Banque nationale avait mis à disposition des moyens considérables pour créer des occasions de travail.

Le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix s'est opéré sans difficulté en Suisse. L'évolution qui s'est produite a provoqué rapidement une activité très vive entraînant un accroissement des besoins de crédits de l'économie. Pourtant il apparut rapidement que l'industrie suisse avait de sérieuses bases financières et que le potentiel de crédit des banques était suffisant, en sorte que la haute conjoncture n'a pas ranimé les opérations de crédit de la Banque nationale. La Confédération elle-même n'a plus recouru non plus au crédit de l'institut d'émission.

Pendant les années 1947 et 1948, les disponibilités se sont quelque peu raréfiées sur le marché de l'argent et le crédit de la banque d'émission a été mis occasionnellement à contribution dans une plus forte mesure. Néanmoins une telle situation n'a été également que de courte durée. Peu après, le marché a commencé à redevenir liquide, partiellement en corrélation avec le ralentissement des affaires. Cette évolution s'est opérée si rapidement qu'elle a nécessité une politique monétaire et de crédit adéquate. Outre les difficultés en matière de placements de capitaux,

l'abaissement des taux d'intérêt qui s'est poursuivi a été une cause de soucis et fait craindre un effondrement de ces taux. Par la suite, la Banque nationale s'est vue contrainte, pour enrayer l'afflux en Suisse de fonds étrangers, de conclure avec les banques un *Gentlemen's Agreement* pour que les capitaux d'origine étrangère, venus chez elles uniquement pour s'y abriter, ne bénéficient plus d'aucun intérêt, et que les capitaux nouvellement entrés ne puissent être retirés que sur préavis d'un mois.

A la suite du revirement qui s'est opéré dans la situation économique mondiale en raison du déclenchement des hostilités en Corée, l'évolution du marché monétaire et du crédit s'est trouvée également modifiée en Suisse. Les autorités responsables de la politique de crédit ont suivi attentivement l'accroissement rapide des besoins de crédit auxquels les banques ont été constamment en mesure de répondre. En présence d'une situation modifiée et craignant une expansion exagérée des crédits et de l'économie, la Banque nationale a adressé à fin 1950 une circulaire aux établissements financiers leur rappelant les buts de la politique de crédit et leur recommandant entre autres d'user de réserve dans l'ouverture et de prudence dans le choix des crédits. Par suite surtout de l'abondance monétaire et du manque d'occasions de placements, la vive activité de l'industrie du bâtiment avait atteint des proportions extraordinaires. C'est la raison pour laquelle un *Gentlemen's Agreement*, signé par les banques, les sociétés d'assurance et autres bailleurs de fonds intéressés aux placements immobiliers, est entré en vigueur en août 1951, sous les auspices de la Banque nationale. Ses adhérents s'obligent à observer certaines directives concernant le financement de la construction et l'octroi de prêts hypothécaires et à se conformer pour les avances sur titres aux principes qui ont fait leur preuve. En outre, la Banque nationale a commencé à user de retenue dans l'octroi de promesses de réescompte ou d'avances sur nantissement.

Actuellement, les conditions du marché de l'argent et des capitaux se sont quelque peu stabilisées. Cependant, les expériences faites ces dernières années sur le marché de l'argent et des capitaux ont précisément démontré à quel point la situation peut y évoluer rapidement, mettant ainsi constamment les responsables de la politique du crédit en face de nouveaux problèmes. En l'occurrence, l'objectif poursuivi demeure toujours le même : il consiste à préserver dans la mesure du possible le marché de l'argent et des capitaux et l'évolution des taux d'intérêt des variations brusques et anormales ne pouvant que nuire à l'économie et à la monnaie du pays.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* d'août 1952. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE.

BASTINE, J.-F. Problèmes de financement du commerce international. (*Revue de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, n° 4, 1952, pp. 35-36.*)

DELMOTTE, L.-H. Nieuwe inflatiegevaaren. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXVII, n° 16, 15 septembre 1952, pp. 803-806.*)

DUPRIEZ, H. La conjoncture économique de la Belgique. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XVIII, n° 6, septembre 1952, pp. 549-573.*)

Le crédit documentaire. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, VII, n° 34, 24 août 1952, pp. 261-262, 268.*)

NEUMAN, H. Direction et contrôle du crédit. (*Revue de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, n° 4, 1952, pp. 73-93.*)

United States assistance to Belgium and Luxembourg and their part in European recovery. (*New York, Belgian government information center, 1952, 20 p.*)

2. BOURSE — EPARGNE.

La structure financière des industries belges et congolaises en 1950. (*Bulletin de Statistique, publié par l'Institut National de Statistique, Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXVIII, n° 7-8, juillet-août 1952, pp. 1133-1175.*)

L'évolution des bénéfiques. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, VII, n° 38, 21 septembre 1952, pp. 293-294, 299-300.*)

VAN REEPINGHEN, P. Un commanditaire suspect. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, VII, n° 38, 18 septembre 1952, pp. 1965-1969.*)

3. PRIX — SALAIRES.

DUPRIEZ, L.-H. Les rémunérations en Belgique de 1936 à 1952. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XVIII, n° 5, août 1952, pp. 433-476.*)

Le revenu national du Congo belge en 1950. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, I, n° 2, août 1952, pp. 45-58.*)

MARKEY, P. Rémunérations des travailleurs en 1951. (*Rapport mensuel du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, n° 7-8, juillet-août 1952, pp. G2-G12.*)

VINCK, F. & VAN MALDEREN, L. La formation du prix du charbon en Belgique. (*Union des Exploitations électriques en Belgique, Bruxelles, n° 3, juillet 1952, pp. 10-33.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES.

A propos des budgets du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1952. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, I, n° 4, juillet 1952, pp. 3-9.*)

BORMANS, P. Hoge contrôle op de openbare gelden in België en in het buitenland. (*Tijdschrift voor Bestuurswetenschappen en publiek Recht, Bruxelles, VII, n° 3, mai 1952, pp. 474-479.*)

VANDERHULPEN, F. Les finances communales de 1939 à 1952. (*Bulletin de Statistique, publié par l'Institut National de Statistique, Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXVIII, n° 7-8, juillet-août 1952, pp. 1087-1125.*)

5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIÈRES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT.

DEROO, J. Das « System der sozialen Sicherheit » in Belgien. (*Wirtschaftsdienst, Hambourg, XXII, n° 8, août 1952, pp. 481-487.*)

SIPLET, M. Le service des chèques et des virements postaux en Belgique. (*Simplification, Organisation du bureau, Bruxelles, II, n° 6, 1952, pp. 30-40.*)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE.

BEKAERT, L.-A. Industrialisatie in West-Vlaanderen. (*Economisch en Sociaal Tijdschrift, Anvers, VI, n° 1, février 1952, pp. 14-29.*)

LEEMANS, V. Werkverschaffing door industrialisatie. (*Economisch en Sociaal Tijdschrift, Anvers, VI, n° 1, février 1952, pp. 1-13.*)

MARTIN, V. Aspects nouveaux de la formation professionnelle des chômeurs. (*Revue du Travail, organe du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, Bruxelles, LIII, n°s 6-7, juin-juillet 1952, pp. 653-668.*)

VAN REEPINGHEN, P. Un commanditaire suspect. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, VII, n° 38, 18 septembre 1952, pp. 1965-1969.*)

VELTER, G. Chômage. (*Bulletin hebdomadaire d'information et de liaison de Fabrîmètal, Bruxelles, n° 322, 25 août 1952, pp. 657-658.*)

V. S. De bestrijding van de structurele werkloosheid. Een nationale maatschappij voor investering. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXVII, n° 15, 31 août 1952, pp. 743-744.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES.

BASTINE, J.-F. Problèmes de financement du commerce international. (*Revue de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, n° 1, 1952, pp. 35-56.*)

Deux ans d'activité de l'Union Européenne de Paiement. (*Société de Banque Suisse, Bâle, n° 3, août 1952, pp. 81-86.*)

EPU and convertibility. (*The Statist, Londres, CLVI, n° 3886, 30 août 1952, p. 267.*)

JAMES, E. La crise des paiements intra-européens. (*Industrie, revue de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, VI, n° 8, août 1952, pp. 502-506.*)

L'U.E.P. tente de surmonter ses difficultés. (*L'Economie, Paris, VIII, n° 362, 28 août 1952, pp. 6-8.*)

The European payments union. (*Barclays Bank Review, Londres, XXVII, n° 3, août 1952, pp. 50-52.*)

United States assistance to Belgium and Luxembourg and their part in European recovery. (*New York, Belgian government information center, 1952, 20 p.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX.

Benelux dans une impasse. (*L'Echo de l'Industrie, Luxembourg, XXX, n° 34, 23 août 1952, p. 1.*)

Benelux moeilijkheden. (*Documentatie, La Haye, XII, n° 33, 14 août 1952, pp. 259-260.*)

De economische toestand van Nederland. (*Statistische en econometrische onderzoekingen, Utrecht, VII, n° 2, 2° trimestre 1952, pp. 55-80.*)

DELBAERE, P. Benelux. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXVII, n° 15, 31 août 1952, pp. 741-742.*)

De miljoenennota 1953. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXVII, 17 septembre 1952, n° 1843, pp. 744-747.*)

La situation économique et sociale aux Pays-Bas. (*Industrie, Bruxelles, VI, n° 8, août 1952, pp. 528-530.*)

VREDEGOOR, H.-W.-J.-A. België en de Benelux na « le miracle hollandais ». (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economische Instituut, Rotterdam, XXXVII, n° 1840, 27 août 1952, pp. 648-652.*)

9. LE PLAN SCHUMAN.

DURIEUX, J. Les recours des entreprises devant la Cour de Justice du Plan Schuman. (*Industrie, Bruxelles, VI, n° 8, août 1952, pp. 507-510.*)

La Communauté européenne du charbon et de l'acier devient une réalité. (*Agence industrielle et économique, La Haye, n° 295, 6 août 1952, pp. 1-4.*)

P. R. Le plan Schuman. (*Droit social, Paris, XIV, n° 3, mars 1951, pp. 149-157.*)

10. GENERALITES.

Aperçu de la situation économique en août 1952. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, VII, n° 37, 11 septembre 1952, pp. 1914-1924.*)

Check in the Belgian Congo. (*The Statist, Londres, CLVI, n° 3886, 30 août 1952, pp. 268-269.*)

DEQUAE, A. Lignes-force de la politique belge au Congo. (*La Revue politique, Bruxelles, II, n° 4, 25 août 1952, pp. 375-389.*)

DUPRIEZ, L.-H. La conjoncture économique de la Belgique. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, Louvain, XVIII, n° 6, septembre 1952, pp. 549-573.*)

- La situation économique du Congo belge. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, I, n° 2, août 1952, pp. 59-62.*)
- La situation économique du Congo belge et du Ruanda-Urundi. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, I, n° 1, juillet 1952, pp. 10-16.*)
- La situation économique et sociale aux Pays-Bas. (*Industrie, revue de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, VI, n° 8, août 1952, pp. 528-530.*)
- Prosperity in Belgium. (*Norwegian Shipping News, Oslo, n° 14, 25 juillet 1952, pp. 748-750.*)
- Tour d'horizon de l'activité industrielle au premier semestre de 1952. (*Fabrimétal, bulletin hebdomadaire d'information et de liaison, Bruxelles, n° 323, 1^{er} septembre 1952, pp. 688-711.*)
- VALDY, J.-G. Le plan décennal en voie de réalisation. (*La Revue politique, Bruxelles, II, n° 4, 25 août 1952, pp. 407-420.*)
- VANDEPUTTE, R. Les relations économiques et financières entre la Belgique et le Congo. (*La Revue politique, Bruxelles, II, n° 4, 25 août 1952, pp. 424-429.*)
- WIGNY, P. La politique coloniale de la Belgique devant les Nations-Unies. (*La Revue politique, Bruxelles, II, n° 4, 25 août 1952, pp. 430-439.*)

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge*, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 25 juin 1952

portant approbation du *Traité constituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier*, des annexes I, II et III, du *Protocole sur les Privilèges et Immunités de la Communauté*, du *Protocole sur le Statut de la Cour de Justice*, du *Protocole sur les relations avec le Conseil de l'Europe* et de la *Convention relative aux Dispositions transi-*

toires, signés à Paris, le 18 avril 1951 (*Moniteur*, 6 août 1952, p. 5606). (Voir texte, *Bulletin d'Information et de Documentation*, août 1952, p. 90.)

Loi du 12 juillet 1952

autorisant le Roi à soumettre au régime forestier des bois et forêts, propriété des provinces (*Moniteur*, 15 août 1952, p. 5824).

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté royal du 1^{er} juillet 1952

portant majoration, pour l'exercice 1952, du *Fonds des communes* et du *Fonds des provinces* (*Moniteur*, 15 août 1952, p. 5826).

Loi du 11 juillet 1952

contenant le budget du *Ministère des Travaux publics* pour l'exercice 1952 (*Moniteur*, 15 août 1952, p. 5800).

Arrêté royal du 15 juillet 1952

relatif au renouvellement des obligations de la dette 4 p. c. unifiée, 2^e série (*Moniteur*, 8 août 1952, p. 5690).

Loi du 16 juillet 1952

contenant le budget du *Ministère des Communications* pour l'exercice 1952 (*Moniteur*, 11-12 août 1952, p. 5725).

Arrêté royal du 17 juillet 1952

modifiant l'arrêté royal du 22 septembre 1937 qui porte exécution des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus (Moniteur, 2 août 1952, p. 5550). — Erratum (Moniteur, 22 août 1952, p. 6014).

Arrêté ministériel du 18 juillet 1952

portant modification du règlement annexé à l'arrêté ministériel du 5 juin 1939 réglementant la perception de l'accise sur les boissons fermentées de fruits et de certains liquides alcooliques (Moniteur, 30 août 1952, p. 6165).

Loi du 22 juillet 1952

modifiant la loi du 16 mars 1865 qui institue une Caisse générale d'Epargne et de Retraite (Moniteur, 7 août 1952, p. 5670).

Article 1^{er}. — Les deux premiers alinéas de l'article 17 de la loi du 16 mars 1865 sont abrogés et remplacés par le texte suivant :

« Art. 17. — La Caisse d'Epargne et les succursales sont placées sous le contrôle du Ministre des Finances, qui peut s'opposer à l'exécution de toute mesure qui serait contraire soit à la loi, soit aux arrêtés royaux, soit aux règlements, soit aux intérêts de l'Etat. Ce contrôle est confié à un commissaire du gouvernement.

» Le commissaire du gouvernement est nommé par le Roi. Il surveille toutes les opérations de la Caisse. Il suspend et dénonce au Ministre des Finances toute décision qui serait contraire soit aux lois, soit aux statuts, soit aux intérêts de l'Etat.

» Si le Ministre des Finances n'a pas statué dans la huitaine de la suspension, la décision pourra être exécutée.

» Le commissaire du gouvernement fait rapport annuellement au Ministre des Finances sur sa mission.

» Le traitement du commissaire du gouvernement est fixé par le Ministre des Finances, de concert avec l'administration de la Caisse. Il est supporté par celle-ci, de même que les honoraires des techniciens éventuellement désignés à titre d'experts pour assister le commissaire. »

Art. 2. — Un article 47bis, rédigé comme suit, est inséré dans la loi du 16 mars 1865 qui institue une Caisse générale d'Epargne et de Retraite :

« Art. 47bis. — Les limites fixées à l'article 47 ne sont pas d'application si, lors du premier versement, l'affilié manifeste l'intention de solliciter, pour ses versements, le bénéfice de l'immunité de la taxe professionnelle.

» En ce cas, l'affilié encore en vie est tenu de prouver avant l'expiration des deux années qui suivent celle du premier versement que celui-ci a été immunisé en tout ou en partie. Si cette preuve n'est pas faite, la constitution de rente tombe sous l'application des limites fixées à l'article 47 et, s'il y a lieu, les réserves mathématiques afférentes à la fraction des termes à échoir qui excède ces limites sont remboursées.

» Le Ministre des Finances peut proroger le délai prévu à l'alinéa précédent. »

Art. 3. — L'article 60bis, introduit dans la même loi par la loi du 21 juin 1894 et modifié par l'arrêté-loi du 23 octobre 1946, est remplacé par la disposition suivante :

« Art. 60bis. — § 1^{er}. Une caisse d'assurance est annexée à la Caisse de Retraite.

» Elle assure sur la vie des capitaux n'excédant pas 200.000 francs; pour l'application de cette limite, tous les contrats conclus sur une même tête sont pris en considération. Toutefois, ce cumul ne s'applique pas aux contrats conclus conformément aux conditions imposées aux §§ 2 et 3 du présent article.

» Les primes peuvent être uniques ou annuelles.

» Les conditions générales ainsi que les tarifs de ces assurances sont arrêtés par le conseil général et soumis à la sanction royale.

» Les arrêtés royaux mentionnent la table de mortalité, le taux d'intérêt et le chargement qui ont servi de bases à l'élaboration des tarifs.

» § 2. La limite de 200.000 francs n'est pas d'application si, lors de la conclusion du contrat, le preneur manifeste l'intention de solliciter, pour ses primes, le bénéfice de l'immunité de la taxe professionnelle.

» En ce cas, le preneur encore en vie est tenu de prouver avant l'expiration des deux années qui suivent celle du paiement de la première prime, que celle-ci a été immunisée en tout ou en partie. Si cette preuve n'est pas faite, le contrat en cours est réduit à 200.000 francs et sa valeur de rachat est, s'il y a lieu, remboursée à due concurrence au preneur, même si le contrat a été accepté par le bénéficiaire.

» Le Ministre des Finances peut proroger le délai prévu à l'alinéa précédent.

» § 3. Lorsque l'assurance a pour but de garantir le remboursement de prêts consentis pour l'achat ou la construction d'une habitation à bon marché ou de garantir le remboursement de prêts ou d'avances consentis par un établissement public ou par un organisme constitué avec la participation de l'Etat, de provinces ou de communes, le capital assuré peut atteindre le montant du prêt ou de l'avance.

» § 4. Il peut être stipulé que la somme assurée sera, à l'échéance du contrat, versée à capital aliéné à la Caisse de Retraite et employée à l'acquisition de rentes au profit du ou des bénéficiaires. »

Art. 4. — Le Roi peut coordonner les dispositions légales encore en vigueur relatives à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite avec les modifications expresses et implicites que ces dispositions ont ou auront subies au moment où les coordinations seront réalisées.

A cette fin, il peut :

1^o Modifier l'ordre et la numérotation des chapitres ou autres rubriques et des articles des dispositions à coordonner et les regrouper sous d'autres divisions;

2^o Modifier les références contenues dans les dispositions à coordonner, en vue de les mettre en concordance avec la numérotation nouvelle;

3^o Modifier la rédaction des textes à coordonner en vue d'assurer une terminologie uniforme.

La coordination portera l'intitulé suivant :

« Lois relatives à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite, coordonnées le... »

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

Loi du 22 juillet 1952

relative à la liquidation de la Banque d'Emission à Bruxelles (Moniteur, 16-17-18-19 août 1952, p. 5855).

Loi du 24 juillet 1952

établissant une surtaxe sur la partie exceptionnelle de certains revenus de l'année 1951 ou de l'exercice clôturé dans le courant de l'année 1952 (Moniteur, 3 août 1952, p. 5562).

Article 1^{er}. — Il est établi une surtaxe sur la partie exceptionnelle des revenus énumérés ci-après réalisés en Belgique ou à l'étranger pendant l'année 1951, ou, lorsqu'il s'agit de redevables qui tiennent une comptabilité régulière autrement que par année civile, pendant l'exercice clôturé au cours de l'année 1952 :

1^o Les bénéfices des exploitations industrielles, commerciales ou agricoles quelconques indiquées à l'article 25, § 1^{er}, 1^o, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Pour la détermination des bénéfices des sociétés par actions, il est tenu compte des bénéfices non distribués, des dividendes distribués ainsi que des rémunérations fixes et variables allouées ou attribuées, même en vertu d'un contrat d'emploi, aux administrateurs, commissaires et autres personnes énumérées à l'article 25, § 1^{er}, 2^o, littéra b, des lois coordonnées précitées, même si

ces personnes ont perdu cette qualité après l'ouverture de la période imposable définie ci-dessus tout en restant au service de la société.

Pour la détermination des bénéfices des sociétés et associations autres que par actions possédant la personnalité civile, ainsi que des sociétés de personnes à responsabilité limitée, il est exclusivement tenu compte des bénéfices non alloués ou non attribués;

2° Les rémunérations et revenus fixes et variables alloués ou attribués, même en vertu d'un contrat d'emploi, aux associés, actifs et non actifs, et aux gérants associés dans les sociétés autres que par actions visées au 1° et dans les sociétés de personnes à responsabilité limitée, même si ces personnes ont perdu la qualité d'associé après l'ouverture de la période imposable définie ci-dessus tout en restant au service de la société.

Toutefois, ces revenus ne comprennent pas les rémunérations perçues en exécution d'un contrat d'emploi, lorsque la participation de l'intéressé dans le capital social n'est pas supérieure à 5 p. c. pendant la période imposable;

3° Les produits obtenus grâce à des occupations lucratives de nature industrielle, commerciale ou agricole, visées à l'article 25, § 1^{er}, 3°, des lois coordonnées susdites.

Art. 2. — § 1^{er}. Est considérée comme exceptionnelle au sens de l'article 1^{er}, la partie des revenus réalisés pendant la période imposable, qui dépasse :

1° Soit les revenus de même nature, déclarés ou imposés pour l'exercice qui est le plus avantageux pour le contribuable parmi les quatre exercices précédents ou parmi les exercices 1947 à 1950, s'il s'agit de redevables tenant une comptabilité régulière autrement que par année civile. Ces revenus sont toutefois majorés, le cas échéant, des pertes professionnelles qui en ont été déduites conformément à l'article 32, § 1^{er}, alinéas 2 et 3, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus. L'exercice précité est dénommé « période de référence » dans les dispositions qui suivent.

Néanmoins, pour les redevables autres que ceux visés à l'article 3, qui ont commencé leur activité au cours des six premiers mois de 1950 et qui clôturent leur premier exercice comptable au cours de 1951, le bénéfice imposable accusé par cet exercice peut être admis comme bénéfice de référence;

Pour les redevables qui ont procédé à une majoration ou à une diminution du capital investi, depuis la clôture de la période de référence, les revenus de la période de référence sont en outre majorés ou diminués de 8 p. c. du montant de l'accroissement ou de la diminution du capital investi constaté à la fin de la période imposable;

2° Soit une somme correspondant, pour une période de douze mois, à 8 p. c. du total formé par le capital social réellement libéré restant à rembourser et les réserves; le capital et les réserves sont éventuellement multipliés par les coefficients mentionnés à l'article 15, § 2, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Le capital et les réserves à considérer sont ceux existant à la fin de la période imposable, à l'exclusion des sommes correspondant à des plus-values de réévaluation visées à l'article 26, § 2, 4°, à l'article 27, § 2bis, ou à l'article 86, § 1^{er}, desdites lois coordonnées, ainsi que des réserves constituées au cours de la période imposable;

3° Soit une somme correspondant, pour une période de douze mois, à 8 p. c. du total formé par le capital social réellement libéré restant à rembourser et les réserves tels qu'ils existent à la fin de la période imposable, à la seule exclusion des réserves constituées au cours de cette même période.

La somme prévue au 2° ou au 3° est augmentée, pour les sociétés par actions, du montant des rémunérations fixes versées au cours de la période de référence aux personnes énumérées à l'article 25, § 1^{er}, 2°, littera b, des lois coordonnées précitées.

Dans les sociétés et associations autres que par actions, le capital investi, tel qu'il est défini ci-dessus, peut être invoqué par chaque associé à concurrence de ses apports; le solde éventuel du capital et les réserves sont comptés à la société;

4° Soit une somme de 400.000 francs pour douze mois d'activité de la période imposable;

5° Soit, en ce qui concerne les sociétés par actions, une somme de 400.000 francs, pour douze mois d'activité prestée pendant la période imposable, pour chacun des

administrateurs, commissaires et autres personnes énumérées à l'article 25, § 1^{er}, 2°, littera b, des lois coordonnées précitées, qui exerce effectivement dans la même société, en vertu d'une délégation ou d'un contrat, des fonctions réelles et permanentes.

Cette somme est réduite à 200.000 francs pour celles des personnes visées ci-dessus, qui exercent dans les mêmes conditions dans plusieurs sociétés par actions; le bénéfice de cette disposition ne peut être consenti que pour l'exercice desdites fonctions dans les deux sociétés mentionnées par l'intéressé dans sa déclaration annuelle aux impôts sur les revenus en exécution de l'article 35, § 7, dernier alinéa, des susdites lois coordonnées.

En toute éventualité, il n'y a lieu à taxation que dans la mesure où, pour l'exercice d'imposition et les quatre exercices qui le précèdent, l'ensemble des revenus énumérés à l'article 1^{er} et qui ont servi de base à la taxe professionnelle ou à la taxe mobilière, suivant le cas, dépasse le total formé par l'intérêt calculé à 5 p. c. sur la base du capital investi existant à la fin de chacun de ces exercices. Pour l'application de la présente disposition, le capital investi est celui qui est défini au § 1^{er}, 2° et 3°, ci-dessus.

§ 2. Le bénéfice de référence du contribuable sera calculé par les services de taxation suivant la formule qui lui est la plus favorable. Sauf dans les cas prévus à l'article 9, deuxième alinéa, les bases de ce calcul seront communiquées au contribuable, qui disposera d'un délai de vingt jours pour faire connaître ses remarques éventuelles.

§ 3. Lorsque la période imposable et la période de référence sont de durée inégale, les bénéfices de la période de référence sont augmentés ou réduits « prorata temporis ».

§ 4. Il ne peut être tenu compte, pour déterminer les revenus déductibles obtenus pendant la période de référence, des rectifications de revenus qui auraient été faites spontanément par l'intéressé après le 1^{er} mars 1951.

Art. 3. — La personne qui continue une entreprise ou l'exerce après reprise, est admise à porter en déduction le revenu de référence, comme si l'entreprise n'avait pas changé de titulaire à la condition que les mêmes éléments d'activité soient mis en œuvre et de déduire du revenu de référence l'équivalent des charges financières ou autres qui ne grevaient pas l'ancienne exploitation.

Art. 4. — Dans les sociétés et associations autres que par actions, il n'y a lieu à taxation que dans la mesure où pour la période imposable, le bénéfice de la société y compris les revenus attribués aux personnes mentionnées à l'article 1^{er}, 2°, dépasse le bénéfice déterminé de la même façon pour la période de référence.

Art. 5. — Sont à déduire pour autant qu'ils aient été compris dans les bénéfices de la période imposable, les remboursements obtenus sur des impôts payés au cours d'exercices antérieurs à la mise en application de la surtaxe; si le remboursement porte sur des impôts qui ont été déduits comme charges professionnelles des bénéfices de la période de référence, ces bénéfices seront augmentés en vue de la détermination de la partie taxable à la surtaxe, à concurrence du montant des remboursements obtenus.

Sont à écarter du bénéfice de la période de référence comme du bénéfice de la période imposable, les pertes résultant de dommages de guerre à des biens professionnels qui ont été admises au point de vue fiscal au titre de pertes définitives de ces périodes et les indemnités de réparation relatives à ces dommages de guerre, encaissées par le redevable au cours des mêmes périodes.

Il en est de même des plus-values résultant de la réalisation d'immeubles et de la cession de tout ou partie des éléments investis dans une exploitation industrielle, commerciale ou agricole, à l'exclusion des plus-values afférentes aux matières premières, produits et marchandises.

En revanche, est à ajouter la taxe de transmission à l'exportation payée par le redevable, pendant la période imposable à la surtaxe, en exécution de l'arrêté royal du 22 novembre 1951, dans la mesure où elle sera, par application de l'article 8, § 3, admise en déduction de la surtaxe calculée sur le revenu excédentaire ainsi majoré.

Pour l'application de cette disposition, les imputations de taxe de transmission à l'exportation en déduction de la surtaxe se font dans l'ordre chronologique des paiements à ladite taxe de transmission.

Art. 6. — Le bénéfice imposable à la surtaxe est immunié à concurrence :

1° de la partie des bénéfices visés à l'article 1^{er}, affectée, au cours de la période imposable, à des investissements nouveaux en matériel et outillage, ainsi qu'en bâtiments industriels y assimilés, qui sont reconnus d'intérêt général;

2° de la partie des bénéfices visés à l'article 1^{er}, que le contribuable affectera à des investissements nouveaux dans le sens précité, dans un délai de trois ans prenant cours à la fin de la période imposable; en pareil cas, la remise ou modération de la surtaxe correspondante sera accordée d'office, sans pouvoir donner lieu à l'octroi d'intérêts moratoires.

Pour l'application du présent 2°, sont assimilées aux investissements nouveaux les participations d'intérêt général dans d'autres entreprises, ainsi que la souscription à des bons de caisse de la Société nationale de Crédit à l'Industrie, de la Société nationale des Habitations à bon marché et de la Société nationale de la Petite Propriété terrienne, dont les conditions de taux, d'échéance et de cessibilité seront fixées par le Roi.

Sont seuls considérés comme d'intérêt général dans le sens des dispositions qui précèdent les investissements ayant pour objet, en ordre principal, la résorption du chômage structurel et tendant, en outre, à l'un ou l'autre des objectifs suivants :

1. L'accroissement des moyens de production dans le cadre de la politique du réarmement;

2. L'installation dans le pays de fabrications ou de services d'utilité publique nouveaux;

3. L'amélioration des conditions d'exploitation d'industries existantes par une diminution du prix de revient, un accroissement de la productivité ou une amélioration de la qualité;

4. La recherche scientifique en vue de son application dans l'industrie.

Toutefois si, pour des raisons techniques ou économiques, l'objectif principal, qui est la résorption du chômage structurel, ne peut pas être atteint, le bénéfice de la présente disposition peut néanmoins être accordé si les investissements se rapportent à l'un ou à plusieurs des objectifs visés *sub* 1 à 4.

L'immunité est accordée par l'Administration des contributions directes conformément aux directives fournies par le Ministre des Finances, après avis d'une commission spéciale.

En cas de contestation quant au caractère d'intérêt général des investissements, le Ministre des Finances statue, sans recours, après avoir pris l'avis de la commission spéciale; il ne peut accorder l'immunité que sur avis favorable de cette commission.

Le Roi détermine les conditions et modalités d'exécution du présent article; Il fixe celles qui doivent être observées, sous peine de déchéance, par les contribuables.

Art. 7. — § 1^{er}. Afin de favoriser la reconstitution et le maintien des stocks, le montant des revenus imposables est diminué d'une somme égale à 20 p. c. de la valeur des matières premières, produits et marchandises faisant l'objet des entreprises industrielles, commerciales ou agricoles du contribuable, tels que ces éléments existent au dernier inventaire dressé avant l'ouverture de l'exercice social ou comptable dont les résultats sont passibles de la surtaxe.

§ 2. Le montant ainsi immunisé de la surtaxe est porté dans les comptes sous la dénomination « provision pour maintien des stocks ».

§ 3. Lorsque la provision pour maintien des stocks a fait l'objet de prélèvements ou de distribution sous quelque forme que ce soit dans un délai de trois ans à compter de l'expiration de la période imposable, ainsi qu'en cas de cession de l'entreprise ou de décès du contribuable, la surtaxe est due sur le montant intégral de la provision. La cotisation peut être enrôlée, même si les délais d'établissement ou de rappel des impositions sont expirés, dans les trois ans à compter du lendemain de la date de la clôture de l'exercice social ou comptable au cours duquel se sont produits les faits entraînant le retrait de la diminution.

Toutefois, lorsqu'après le décès du contribuable, ou cession de l'entreprise, celle-ci est continuée ou reprise dans les conditions précisées à l'article 3, la surtaxe n'est établie que si la provision a fait l'objet d'un prélèvement ou d'une distribution, et ce à charge de la personne qui continue l'entreprise.

Art. 8. — § 1^{er}. Le taux de la surtaxe est fixé à 25 p. c.; il est réduit à 5 p. c. sur la partie exceptionnelle des revenus qui correspondent proportionnellement au bénéfice réalisé et imposé à l'étranger.

§ 2. La surtaxe n'est susceptible d'aucune réduction pour personnes à charge.

§ 3. La surtaxe calculée conformément aux dispositions du présent article est diminuée de la taxe de transmission à l'exportation payée par le redevable ou supportée par lui en vertu des conventions régissant le fonctionnement de comptoirs ou bureaux centraux de vente, à partir de la mise en application de l'arrêté royal du 22 novembre 1951 pendant une période dont la durée ne peut excéder celle de la période imposable à la surtaxe, à moins que l'Administration n'établisse par toutes voies de droit, que le redevable a mis cette taxe de transmission à charge de son client étranger.

Le Roi détermine les conditions et modalités d'exécution de cette disposition; Il fixe celles qui doivent être observées sous peine de déchéance, par les contribuables.

Art. 9. — Tout contribuable est tenu de fournir à l'Administration, dans un délai de deux mois à compter de la demande qui lui en a été faite, tous éléments et justifications nécessaires à la détermination de la base imposable.

Lorsque le contribuable refuse ou s'abstient de fournir lesdits éléments et justifications, l'Administration pourra établir d'office la surtaxe en raison du montant présumé des revenus imposables.

Art. 10. — La surtaxe, calculée après application de l'article 8, § 3, ne peut être portée en déduction comme charge professionnelle pour l'établissement de la base imposable à la taxe professionnelle.

Art. 11. — La surtaxe est perçue au profit exclusif de l'Etat.

Les provinces et les communes ne peuvent établir ni centimes additionnels, ni aucune taxe similaire.

Art. 12. — Pour autant qu'il n'y soit pas dérogé par la présente loi, les prescriptions des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus qui concernent la taxe professionnelle sont applicables à la surtaxe.

Art. 13. — Le redevable de la surtaxe qui, au cours de l'année ou de l'exercice qui suit celui pendant lequel les bénéfices exceptionnels imposables ont été réalisés, éprouve une perte professionnelle atteignant au moins 30 p. c. du montant de la dite surtaxe, obtiendra un dégrèvement ou remboursement de la surtaxe égal au montant de la perte professionnelle.

Art. 14. — Toute modification apportée après le 31 décembre 1950 aux dispositions statutaires en vigueur quant à la date de clôture des écritures à arrêter postérieurement au 30 décembre 1951 et ayant pour effet de soustraire le redevable, partiellement ou totalement, à l'application de la loi, sera sans effet quant à cette application.

Art. 15. — Sans préjudice des dispositions de l'article 74 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, la surtaxe peut être établie en une ou plusieurs fois pendant trois ans à partir du 1^{er} janvier 1952.

Les suppléments de surtaxe résultant de l'application des articles 5 et 8, § 3, en suite de remboursements de taxe de transmission à l'exportation, peuvent cependant être réclamés dans les six mois de la décision octroyant ces remboursements.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

Loi du 25 juillet 1952

majorant la dotation du Fonds des provinces et modifiant la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales (*Moniteur*, 15 août 1952, p. 5821). — *Erratum* (*Moniteur*, 28 août 1952, p. 6115).

Loi du 26 juillet 1952

accordant certains aménagements à la taxe professionnelle sur les bénéfices affectés à la souscription d'obligations de la Société nationale des Habitations et Logements à bon marché et de la Société nationale de la Petite Propriété terrienne (*Moniteur*, 9 août 1952, p. 6702).

Loi du 26 juillet 1952

contenant le budget des dotations pour l'exercice 1952 (Moniteur, 13 août 1952, p. 5758).

Loi du 26 juillet 1952

autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1952 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1951 et antérieurs (Moniteur, 20 août 1952, p. 5948).

Loi du 26 juillet 1952

modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, en vue d'encourager les échanges d'immeubles ruraux non bâtis (Moniteur, 30 août 1952, p. 6163).

Loi du 29 juillet 1952

relative aux emprunts à émettre par la Société anonyme belge d'exploitation de la Navigation aérienne (Moniteur, 9 août 1952, p. 5703). — Erratum (Moniteur, 21 août 1952, p. 6001).

Arrêté royal du 12 août 1952

relatif à la démonétisation des pièces de 1 franc en nickel pur ou en zinc (Moniteur, 15 août 1952, p. 5829).

Arrêté royal du 12 août 1952

relatif au renouvellement des obligations de la dette à 2 1/2 p. c. (Moniteur, 16-17-18-19 août 1952, p. 5858).

Arrêté ministériel du 12 août 1952

relatif à l'amortissement des actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de fer belges (Moniteur, 23 août 1952, p. 6046).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 23 juin 1952

portant dérogation temporaire au règlement général relatif à l'amélioration de l'espèce bovine en ce qui concerne l'organisation des concours pour vaches laitières en Flandre orientale (Moniteur, 15 août 1952, p. 5834).

Arrêté ministériel du 25 juin 1952

modifiant l'arrêté ministériel du 3 juin 1947 relatif à la réglementation des subsides de l'Etat aux sociétés de petit élevage. — Erratum (Moniteur, 22 août 1952, p. 6038).

Arrêté ministériel du 25 juillet 1952

relatif à l'exportation de pommes de terre (Moniteur, 15 août 1952, p. 5835).

Loi du 26 juillet 1952

limitant les fermages et abrogeant les arrêtés ministériels des 30 mai 1945 et 30 novembre 1946 (Moniteur, 16-17-18-19 août 1952, p. 5854).

Arrêté ministériel du 28 juillet 1952

relatif à l'exportation de tubercules de bégonias et de gloxinias vers les Etats-Unis d'Amérique (Moniteur, 15 août 1952, p. 5836).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Loi du 12 juillet 1952

portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique et le Royaume des Pays-Bas, portant fixation d'une limite d'exploitation pour les charbon-

nages situés le long de la Meuse, de part et d'autre de la frontière et l'annexe, signés à Bruxelles, le 23 octobre 1950 (Moniteur, 27 août 1952, p. 6093).

Arrêté ministériel du 19 juillet 1952

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur, 2 août 1952, p. 5553).

Loi du 25 juillet 1952

facilitant l'amodiation de parties peu importantes des concessions minières (Moniteur, 8 août 1952, p. 5689).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Loi du 7 juillet 1952

portant approbation de la Convention internationale (n° 32) concernant la protection contre les accidents des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux, adoptée à Genève, le 27 avril 1932, par la Conférence internationale du Travail, au cours de sa seizième session (Moniteur, 22 août 1952, p. 6014).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Loi du 15 juillet 1952

concernant le tarif des droits d'entrée (Moniteur, 15 août 1952, p. 5798).

Est ratifié l'arrêté royal du 18 décembre 1951 relatif au tarif des droits d'entrée.

Loi du 15 juillet 1952

portant ratification de certains arrêtés pris en exécution de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises (Moniteur, 15 août 1952, p. 5799).

La présente loi ratifie divers arrêtés du Régent, pris en exécution de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises (Moniteur, 15 août 1952, p. 5799).

Arrêté royal du 1^{er} août 1952

accueillant une requête relative à l'industrie de la céruse, déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur, 15 août 1952, p. 5838).

Jusqu'au 31 décembre 1954, il est interdit à tout producteur de fabriquer, de mettre dans le commerce, de céder à titre gratuit ou onéreux, sous la dénomination « céruse », « loodwit », « ceruis », ou sous toute autre appellation faisant emploi d'un de ces mots, des produits autres que ceux qui en poudre, à l'état sec, combinés chimiquement sous forme d'hydrocarbonate de plomb ont une teneur minimum de 78,4 p. c. de plomb calculée à l'état métallique.

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté royal du 1^{er} juillet 1952

portant réglementation du transport, de l'emmagasinage et de la vente du nitrate ammonique et de ses mélanges (Moniteur, 28 août 1952, p. 6107).

Arrêté ministériel du 25 juillet 1952

relatif à l'exportation de pommes de terre (Moniteur, 15 août 1952, p. 5835).

Arrêté ministériel du 28 juillet 1952

relatif à l'exportation de tubercules de bégonias et de gloxinias vers les Etats-Unis d'Amérique (Moniteur, 15 août 1952, p. 5836).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté royal du 10 juin 1952

approuvant le tarif des droits à percevoir par la société anonyme « *Maatschappij der Brugsche Zeevaart Inrichtingen* » dans le complexe portuaire de Bruges-Zeebrugge. — Erratum (Moniteur, 3 août 1952, p. 5569).

Arrêté royal du 29 juillet 1952

fixant les indemnités et compensations pour chargement et déchargement des bateaux d'intérieur accomplis pendant la nuit, le dimanche ou un jour férié légal ou pendant plus de huit heures (Moniteur, 7 août 1952, p. 5677).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 11 juillet 1952

rendant obligatoires les décisions en date du 20 décembre 1951 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, modifiant les décisions du 12 mars 1951, rendues obligatoires par l'arrêté royal du 16 avril 1952 et en prorogeant la validité (Moniteur, 13 août 1952, p. 5763).

Arrêté royal du 11 juillet 1952

rendant obligatoire la décision du 3 avril 1952 de la Commission paritaire nationale de l'industrie diamantaire, relative à la fixation des salaires minima des travailleurs et travailleuses occupés par les préparateurs de légumes secs ainsi que dans les usines de conserves de légumes, légumes déshydratés, choucroutes et légumes en saumure (Moniteur, 13 août 1952, p. 5766).

Arrêté royal du 11 juillet 1952

rendant obligatoire la décision du 3 avril 1952 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, prorogeant pour une période d'un an la validité des décisions du 18 mai 1951 de la même Commission concernant la fixation des salaires minima dans la boulangerie industrielle, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail et rendues obligatoires par arrêté royal du 7 novembre 1951 (Moniteur, 13 août 1952, p. 5765).

Arrêté royal du 14 juillet 1952

rendant obligatoires les décisions en date du 23 avril 1952 de la Commission paritaire nationale de la fourrure et de la peau en poil, concernant la fixation des salaires minima dans les entreprises de la fabrication industrielle et artisanale de fourrures, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail (Moniteur, 13 août 1952, p. 5768).

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 12 juin 1952

portant modification des statuts de la Caisse de secours et de prévoyance en faveur des marins naviguant sous pavillon belge (Moniteur, 16-17-18-19 août 1952, p. 5860).

Arrêté royal du 4 juillet 1952

modifiant l'arrêté royal du 3 décembre 1930 portant institution et organisation de caisses spéciales de compensation pour allocations familiales (Moniteur, 14 août 1952, p. 5789).

Arrêté royal du 4 juillet 1952

modifiant l'arrêté royal du 22 novembre 1932 portant institution et organisation d'une Caisse spéciale pour allocations familiales en faveur des travailleurs de l'industrie diamantaire (Moniteur, 13 août 1952, p. 5762).

Loi du 26 juillet 1952

portant modifications aux lois coordonnées sur les pensions militaires et aux lois coordonnées sur les pensions de réparation (Moniteur, 22 août 1952, p. 6027).

Arrêté ministériel du 28 juillet 1952

fixant temporairement les allocations de chômage en application de l'article 79 de l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office national du Placement et du Chômage (Moniteur, 8 août 1952, p. 5694).

Arrêté royal du 4 août 1952

prorogeant la période d'octroi d'une allocation supplémentaire et temporaire aux bénéficiaires des allocations de chômage (Moniteur, 7 août 1952, p. 5682).

Arrêté ministériel du 13 août 1952

abrogeant la réduction de certains taux forfaitaires de rémunération pour le calcul des cotisations de sécurité sociale, lorsque la durée des prestations quotidiennes est égale ou inférieure à quatre heures (Moniteur, 21 août 1952, p. 6004).

XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

Loi du 1^{er} août 1952

modifiant la loi du 1^{er} octobre 1947 relative à la réparation des dommages de guerre aux biens privés (Moniteur, 15 août 1952, p. 3806).

Arrêté royal du 8 août 1952

relatif à la détermination du complément d'indemnité prévu à l'article 62 de la loi du 1^{er} octobre 1947 modifiée par la loi du 1^{er} août 1952 (Moniteur, 15 août 1952, p. 5819).

ERRATA.

Bulletin d'Information et de Documentation, août 1952 :

1^o page 135, tableau 17,

il faut lire : V. Emissions des sociétés industrielles et commerciales belges,

au lieu de : V. Emissions des sociétés industrielles et commerciales congolaises;

2^o page 136, tableau 17,

il faut lire : V. Emissions des sociétés industrielles et commerciales congolaises,

au lieu de : V. Emissions des sociétés industrielles et commerciales belges.

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE													CALL-MONEY	
	Escompte						Prêts et avances sur (*)						Mobilisation de comptes spéciaux U. E. P. (arrêtés 22-3-52 et 26-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Acceptations de banque et effets documentaires acceptés préalablement visés par la B. N. B.		Traités acceptés		Traités non acceptés	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 6 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941)	Autres effets publics			
	représentatifs d'export. de marchandises	représentatifs d'import. de marchandises	domiciliées en banque	non domiciliées en banque											
1950 Moyenn. annuelle	2,73	3,42	3,42	3,67	4,67	5,17	2,—	2,1875	2,375	5,17	(1)5,—	5,17	—	1,25	1,25
1951 Moyenn. annuelle	3,54	3,54	3,54	3,88	4,88	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Moyennes mensuelles:															
1951 Juin	3,75	3,75	3,75	4,—	5,—	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Juill. (à partir du 5)	3,50	3,50	3,50	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Août	3,50	3,50	3,50	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Sept. (à partir du 13)	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Octobre	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Novembre	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Décembre	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
1952 Janvier	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Février	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Mars	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Avril	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Mai	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Juin	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Juillet	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	—	1,25	1,25
Août	3,25	3,25	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	—	5,50	3,50	1,25	1,25

N. B. — Les warrants sont escomptés au taux des traités acceptés domiciliés en banque.
(1) Moyenne des sept premiers mois.

(*) Quotité de l'avance en août 1952 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1951	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942)	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943)	90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assainissement Monétaire 1 ^{re} série	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %	Autres effets publics	80 %

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie Comptes de dépôts à 1 an
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 50.000 fr. (1)	50.000 à 100.000 fr. (2)	au delà de 100.000 fr. (3)	
1950 Moyenne annuelle	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
1951 Moyenne annuelle	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Moyennes mensuelles :									
1951 Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
1952 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50

(*) Moyenne de quatre banques.
A partir de janvier 1952 : (1) jusque 75.000 francs — (2) de 75.000 à 150.000 francs — (3) au delà de 150.000 francs.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,06	42,75		
1950 30 décembre	248/0	35	112.11	450/9	70,00	80,00	187. 2	90
1951 31 décembre	248/0	35	105.11	422/9	77,00	88,00	187.10	90
Moyennes mensuelles :								
1951 Juin	248/0	35	116. 3	464/9	77,07	88,44	203. 4	98
Juillet	248/0	35	113. 3	452/9	78,50	90,16	194. 9	93
Août	248/0	35	113.13	455/3	78,50	90,16	188.12	91
Septembre	248/0	35	111. 2	444/6	78,50	90,16	187. 7	90
Octobre	248/0	35	107.14	431/6	77,00	88,15	185. 5	89
Novembre	248/0	35	107. 8	430/0	77,00	88,00	185. 0	89
Décembre	248/0	35	105. 6	421/6	77,00	88,00	185.15	89
1952 Janvier	248/0	35	105.14	423/5	77,00	88,00	190.14	92
Février	248/0	35	104. 3	416/9	77,00	88,00	190. 0	91
Mars	248/0	35	89. 5 (2)	357/3	77,00	88,00	154. 6 (2)	75
Avril	248/0	35	90.13	363/2	77,00	88,00	160. 2	77
Mai	248/0	35	91. 3	364/9	74,89	85,44	164. 3	79
Juin	248/0	35	88. 1	352/3	72,50	82,75	153.14	74
Juillet	248/0	35	89.10	358/6	72,62	82,89	159. 7	77
Août	248/0	35	91. 3	364/9	73,00	83,25	160. 9	77

(1) Cotation par oz. stand.

(2) Moyennes du 17 au 31 mars 1952, les marchés ayant été clos du 4 au 15 mars 1952.

N. B. — 1 oz. troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 roupie = 16 annas; 1 roupie = 18 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 31 AOUT 1952

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

DEVISES	Cours contractuel ou moyen	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 florins Pays-Bas	1.315,7908	1.314,—	1.317,—
1 couronne suédoise	9,6652	9,64	9,69
1 deutsche Mark	11,90475	11,88	11,93
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
1 couronne danoise	7,2389	7,21	7,26
1 couronne norvégienne	7,—	6,98	7,02
100 couronnes tchécoslovaques	100,—	99,70	100,80

COURS OFFICIELS DES CHANGES

arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles

(en francs belges)

Périodes	100 francs suisses	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos
1950 Moyenne annuelle ..	1.161,88	50,21	14,35 (1)	46,62 (2)		
1951 Moyenne annuelle ..	1.155,38	50,34	14,27	47,76		
Moyennes mensuelles :						
1951 Juin	1.147,11	50,38	14,24	46,97		
Juillet	1.145,72	50,34	14,24	47,35		
Août	1.146,85	50,28	14,22	47,50		
Septembre	1.147,23	50,32	14,21	47,61		
Octobre	1.152,10	50,40	14,27	47,99		
Novembre	1.147,18	50,40	14,30	48,32		
Décembre	1.143,96	50,40	14,30	49,08	140,14 (3)	
1952 Janvier	1.143,28	50,40	14,26	50,12	140,02	
Février	1.143,79	50,40	14,19	50,34	139,63	
Mars	1.143,26	50,40	14,25	50,57	139,69	
Avril	1.144,25	50,40	14,30	51,37	140,03	
Mai	1.145,21	50,40	14,30	51,22	139,98	
Juin	1.145,23	50,40	14,30	51,47	139,91	
Juillet	1.145,28	50,38	14,29	51,99	139,44	173,83 (4)
Août	1.145,35	50,28	14,28	52,30	139,48	174,—

(1) Moyenne du 19 juin au 31 décembre 1950.

(2) Moyenne du 26 juin au 31 décembre 1950.

(3) Moyenne du 17 au 31 décembre 1951.

(4) Moyenne du 7 au 31 juillet 1952.

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1950.....	246	191	180	14.734	11.698	14.925	11.878
1951.....	246	194	180	19.240	20.658	19.434	20.838
1951 Juin.....	21	14	13	1.042	1.071	1.056	1.048
Juillet.....	20	14	13	1.005	1.137	1.019	1.160
Août.....	21	12	11	1.277	1.507	1.289	1.518
Septembre.....	20	12	11	1.694	1.981	1.706	1.992
Octobre.....	23	21	19	2.452	2.981	2.473	3.000
Novembre.....	20	18	16	1.366	1.870	1.384	1.886
Décembre.....	18	14	13	1.562	2.211	1.576	2.224
1952 Janvier.....	22	18	17	2.657	3.599	2.675	3.616
Février.....	21	15	14	1.838	2.623	1.853	2.637
Mars.....	21	13	12	1.286	1.756	1.299	1.768
Avril.....	20	13	12	917	1.107	930	1.179
Mai.....	19	11	10	905	1.227	916	1.237
Juin.....	20	13	12	1.059	1.324	1.072	1.336
Juillet.....	22	15	14	1.082	1.394	1.097	1.408
Août.....	20	12	11	948	1.217	960	1.228

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES DE VALEURS A REVENU FIXE

16

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %			
1951 2 juillet.....	85,60	91,70	89,43	87,19	93,99	4,67	4,36	4,47	4,59	4,79	92,24	4,73
1 ^{er} août.....	86,15	91,45	90,01	86,18	93,85	4,64	4,37	4,44	4,65	4,80	92,04	4,75
3 septembre..	86,65	91,40	89,70	86,06	95,01	4,62	4,38	4,46	4,60	4,74	92,78	4,71
1 ^{er} octobre...	87,—	91,55	89,86	87,17	95,15	4,60	4,37	4,45	4,59	4,73	93,03	4,69
2 novembre...	87,—	91,60	89,96	86,40	93,60	4,60	4,37	4,44	4,63	4,81	91,74	4,76
3 décembre...	86,80	91,50	89,92	86,06	93,94	4,61	4,37	4,45	4,65	4,79	91,88	4,75
1952 2 janvier.....	87,05	92,35	89,93	87,57	94,12	4,60	4,33	4,45	4,57	4,78	92,47	4,72
1 ^{er} février....	87,25	92,30	p 87,08	p 88,39	p 94,69	4,58	4,33	p 4,59	p 4,53	p 4,75	p 93,87	p 4,73
3 mars.....	87,60	92,40	p 87,15	p 88,13	p 94,55	4,57	4,33	p 4,59	p 4,54	p 4,76	p 93,72	p 4,74
1 ^{er} avril.....	88,05	92,70	p 87,22	p 88,86	p 94,98	4,54	4,31	p 4,59	p 4,50	p 4,74	p 94,10	p 4,72
2 mai.....	88,40	92,65	p 87,28	p 89,—	p 94,55	4,52	4,32	p 4,58	p 4,49	p 4,76	p 93,91	p 4,73
3 juin.....	88,65	92,70	p 87,30	p 89,11	p 95,04	4,51	4,32	p 4,58	p 4,49	p 4,73	p 94,33	p 4,71
1 ^{er} juillet.....	88,45	92,70	p 87,31	p 88,60	p 94,96	4,52	4,32	p 4,58	p 4,51	p 4,74	p 94,10	p 4,72
1 ^{er} août.....	89,—	92,75	p 87,42	p 89,75	p 96,10	4,49	4,31	p 4,58	p 4,46	p 4,68	p 95,01	p 4,68
1 ^{er} septembre..	89,45	92,80	p 87,51	p 89,73	p 95,90	4,47	4,31	p 4,57	p 4,46	p 4,69	p 95,01	p 4,67

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de mars 1939, p. 187.

**V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES**

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

17

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions (1)			de personnes à responsabilité limitée (2)			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1950.....	1.334	2.353.429	2.050.479	1.061	316.496	305.268	851	7.090.563	9.258.065	8.342.571
1951.....	922	3.864.205	2.657.720	1.095	397.254	381.727	861	7.329.406	7.868.841	7.141.796
1951 4 premiers mois.....	349	1.659.106	1.006.518	375	117.438	113.379	251	2.400.581	2.051.173	1.886.004
1952 4 premiers mois.....	352	1.053.761	704.703	542	226.637	219.925	266	4.044.913	3.065.389	2.374.525
1951 Avril.....	86	187.630	131.714	104	34.270	33.612	90	1.695.804	1.055.399	975.688
Mai.....	75	118.472	104.227	79	34.351	32.188	76	1.130.933	904.102	685.170
Juin.....	70	218.817	164.931	89	35.586	33.441	87	1.013.138	1.144.701	1.108.983
Juillet.....	62	405.125	209.785	74	24.259	23.934	68	322.472	348.878	340.722
Août.....	62	552.371	438.006	90	27.602	27.272	32	141.738	136.870	133.520
Septembre.....	53	182.023	139.265	77	24.089	23.509	60	348.945	599.410	493.213
Octobre.....	83	126.003	88.040	87	27.950	27.345	70	263.150	381.491	359.927
Novembre.....	67	155.952	100.163	89	41.839	39.998	67	193.170	201.594	182.580
Décembre.....	104	467.336	411.785	135	64.140	60.661	150	1.513.379	2.107.934	1.959.077
1952 Janvier.....	88	169.835	157.490	127	44.615	43.246	53	2.734.255	1.414.915	1.108.497
Février.....	92	308.737	246.677	150	57.203	54.017	58	267.885	343.061	167.599
Mars.....	87	378.037	174.983	154	81.395	79.931	73	334.853	510.782	400.319
Avril.....	85	197.152	125.553	111	43.424	42.731	108	1.078.150	796.631	700.180
Mai..... <i>p</i>		102.179	84.510	113	47.343	44.789			2.114.532	1.981.887
Juin..... <i>p</i>		73.281	63.363		36.183	30.812			642.564	547.707

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (3)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Emissions nettes (6)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (4)	Incorporations de réserves au capital (5)	
1950.....	55	1.092.672	13.021.262	56.445	2.008.594	6.695.930	3.142.911
1951.....	94	2.632.733	14.763.033	123.814	2.529.283	4.439.959	5.968.548
1951 4 premiers mois.....	18	1.342.500	5.170.217	106.655	799.261	940.398	2.715.397
1952 4 premiers mois.....	18	1.982.068	6.327.855	39.830	583.087	1.696.165	3.037.301
1951 Avril.....	6	101.500	1.278.799	104.225	98.831	475.028	772.880
Mai.....	2	37.000	1.094.015	10.500	114.541	168.673	585.871
Juin.....	3	33.000	1.432.101	75	100.269	962.417	277.744
Juillet.....	2	60.000	838.280	675	129.226	270.206	235.684
Août.....	3	42.000	758.843	254	369.298	63.403	208.351
Septembre.....	4	145.000	950.522	1.007	202.100	346.691	253.203
Octobre.....	2	65.000	600.444	20	37.071	311.096	192.185
Novembre.....	5	235.000	634.335	678	70.953	140.956	348.510
Décembre.....	—	—	2.639.410	3.950	374.694	1.566.689	494.090
1952 Janvier.....	3	1.160.000	2.789.365	36.500	137.668	728.670	637.395
Février.....	6	340.068	1.049.089	3.330	197.826	40.092	569.205
Mars.....	6	380.000	1.350.214	—	125.420	350.117	559.698
Avril.....	3	102.000	1.139.207	—	122.173	577.286	271.005
Mai..... <i>p</i>		60.000	2.324.054	31.325	110.281	1.519.337	672.893
Juin..... <i>p</i>		235.000	987.028	—	92.687	243.772	540.423

(1) Y compris les sociétés congolaises de personnes à responsabilité limitée.

(2) Sociétés belges uniquement.

(3) Non comprises dans les montants libérés.

(4) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(5) Comprises dans les augmentations de capital.

(6) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

(milliers de francs)

17

AVRIL 1952

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL Sociétés par actions et sociétés de personnes				EMISSIONS D'OBLIGATIONS			LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES						DISSOLUTIONS Sociétés par actions et sociétés de personnes				RÉDUCTIONS DE CAPITAL Soc. par act. et soc. de personnes	
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporation de réserves	Réévaluation de l'immobilisé de personnes	Apports et créances	Liqui- dations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale								par actions	de personnes					Nomb.	Mont.	Nomb.	Mont.		
							Constitutions de sociétés	de personnes	Mont.	Mont.															

Détail des émissions

Banques, soc. financières ..	1	1.200	1.200	—	—	3	33.000	20.500	4.100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales ...	3	31.000	8.359	7	19.057	6	10.847	32.653	11.053	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	3	44.000	18.400	5	21.850	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments ..	—	—	—	2	2.700	1	2.000	1.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	1	8.000	6.200	2	1.600	1	18.000	6.000	6.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	1	350	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	1	720	720	1	1.050	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	9	84.920	34.879	18	46.607	11	63.847	60.153	22.153	—	—	—	—	—	17.158	2.000	1.250	1	2.500	—	—	1	1.250	—	—	—	—	—	

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	2	1.720	920	10	7.349	5.549	2	2.847	1.403	1.403	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 1 à 5 millions	2	6.200	4.359	5	8.700	8.700	5	12.000	10.750	6.350	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 5 à 10 millions	1	8.000	6.200	1	5.058	5.058	2	22.000	12.000	7.200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	3	44.000	18.400	2	25.500	13.500	1	22.000	11.000	2.200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	1	25.000	5.000	—	—	—	—	—	5.000	5.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	9	84.920	34.879	18	46.607	32.807	11	63.847	60.153	22.153	—	—	—	—	17.158	2.000	1.250	1	2.500	—	—	1	1.250	—	—	—	—	—		

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	9	84.920	34.879	18	46.607	32.807	11	63.847	60.153	22.153	—	—	—	—	17.158	2.000	1.250	1	2.500	—	—	1	1.250	—	—	—	—	—	—	
Totaux...	9	84.920	34.879	18	46.607	32.807	11	63.847	60.153	22.153	—	—	—	—	17.158	2.000	1.250	1	2.500	—	—	1	1.250	—	—	—	—	—		

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17

Détail des émissions
(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

MAI 1952

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				EMISSIONS D'OBLIGATIONS		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)						
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporation de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations	Fusions	Nombre	Montant					
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	Constitutions de sociétés						Aug- menta- tions de capital	Nombre	Montant	Nombre	Montant
						anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre	Montant														
Banques																									
Assurances	1	10.000	10.000											6.000											
Opérations financières et immobilières	3	6.600	6.600	5	1.630	1.630	4	9.200	9.600	9.400				5.750	650		8.400	1	125	1	3.800				
Commerce de détail	5	1.950	1.531	20	4.931	4.731	9	5.650	7.146	6.346				380	1.630	2.062	3.503	5	550	1	900				
Comm. de gros et commerce extérieur	10	5.950	5.950	26	12.775	12.286	15	55.850	62.200	59.240				3.689	6.463	58	56.149	12	11.020	1	200				
Fabrications métalliques	7	31.680	31.680	5	4.560	4.110	18	44.467	80.125	80.125				27.034	3.389	1.583	65.132	3	1.235	1	6.250	2	20.315		
Métallurgie du fer							3	480.450	1.091.550	1.091.550							851.550	1	1.500	1	720.000				
Métaux non ferreux																									
Industrie textile	2	1.200	1.200	2	300	300	7	10.338	42.897	42.897	1	10.000			135		42.397	9	3.650						
Industries alimentaires	3	8.900	8.900	3	4.420	4.420	1	4.500	4.500	4.500				6.093	4.136		5.217	2	3.300	1	300	1	3.750		
Industrie du bois	1	1.700	1.700	1	600	600	2	860	2.680	2.680				1.692	560		2.500	4	605						
Industrie chimique	1	120	120	3	2.000	2.000	3	21.500	35.141	35.141				96	1.635		35.141	1	345	1	2.000				
Industrie du verre																									
Électricité							2	452.000	247.999	247.086	1	50.000					146.252								
Gaz																									
Eau																									
Cuir				3	2.500	2.500									1.934										
Papier et imprimerie				2	2.475	1.760									1.475										
Transport	2	1.200	1.200	4	210	210	7	633.233	61.567	60.927					25		60.267	2	10.711						
Tourisme	1	100	100	2	360	360	1	950	100	100					205	100		2	1.700	1	100				
Intermédiaires	2	300	300	8	1.430	1.380	4	1.400	2.100	2.100					653		1.650	3	305						
Déchets et matières de récupération				1	386	386	1	800	200	200					175	200									
Constructions				5	2.575	1.935	6	46.500	49.700	49.368					1.301	300	48.385	1	600	1	10.000				
Charbon																									
Terre cuite							1	200	300	300							300								
Ciment et industries connexes							4	120.366	300.634	174.634							143.134								
Carrières				1	150	150	4	20.000	60.000	60.000					54	18.575	20.950								
Chaux																									
Industries céramiques																									
Industrie du tabac																									
Industrie du diamant	1	300	300				1	492	598	598															
Editions, librairies, presse	2	3.600	3.300	3	446	446								2.700	96			1	130						
Films, théâtres, attractions	1	60	60	1	600	600									300										
Artisanat	2	1.539	1.539	13	4.355	4.345	6	6.240	11.345	11.345				1.513	3.478	2.000	9.235	4	910						
Agric., hort., pêche, élevage																		1	6.250						
Divers non dénommés	1	30	30	5	640	640	8	187.625	44.150	43.350			31.325	10	402		19.175	1	50		1	325			
TOTAUX...	45	75.229	74.510	113	47.343	44.789	107	2.102.621	2.114.532	1.981.887	2	60.000			31.325	54.957	28.696	24.878	1.519.337	54	43.386	5	18.650	8	749.290

(1) Coopératives : 17 sociétés constituées au capital minimum de 2.165.600 francs; 3 sociétés dissoutes au capital minimum de 862.000 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(milliers de francs)

MAI 1952

Source : Institut National de Statistique.

17

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		REDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale												

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	45	75.229	74.510	113	47.343	44.789	107	2.102.621	2.114.532	1.981.887	2	—	—	31.325	108.531	1.519.337	43.386	18.650	749.290
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	45	75.229	74.510	113	47.343	44.789	107	2.102.621	2.114.532	1.981.887	2	—	—	31.325	108.531	1.519.337	43.386	18.650	749.290

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	33	12.210	11.491	102	27.463	26.314	50	34.037	25.214	21.942	—	—	—	—	17.789	11.402	10.966	400	2.225
de 1 à 5 mill.	9	21.019	21.019	11	19.880	18.475	31	60.213	79.772	77.312	—	—	—	—	34.423	68.061	16.170	2.000	7.550
de 5 à 10 mill.	2	16.000	16.000	—	—	—	4	16.538	27.930	27.930	1	—	—	—	19.300	20.380	16.250	16.250	—
de 10 à 20 mill.	—	—	—	—	—	—	2	6.000	29.025	29.025	—	—	—	—	11.025	18.000	—	—	19.515
de 20 à 50 mill.	1	26.000	26.000	—	—	—	13	1.053.383	350.542	350.542	1	—	—	31.325	25.994	298.692	—	—	—
de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	1	450	71.550	71.550	—	—	—	—	—	71.550	—	—	—
plus de 100 mill.	—	—	—	—	—	—	6	932.000	1.530.499	1.403.586	—	—	—	—	—	1.031.252	—	—	720.000
Totaux ...	45	75.229	74.510	113	47.343	44.789	107	2.102.621	2.114.532	1.981.887	2	—	—	31.325	108.531	1.519.337	43.386	18.650	749.290

18
19
20

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)

(Emprunts à long et moyen terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (3)

PÉRIODES	en Belgique	à l'étranger
	millions de francs	millions
1950	9.477	fr. s. 60
1951	10.850	—
1951 Juin	1.000	—
Juillet	500	—
Août	500	—
Septembre	—	—
Octobre	1.250	—
Novembre	6.350	—
Décembre	—	—
1952 Janvier	—	—
Février	1.500	—
Mars	1.650	—
Avril	750	—
Mai	1.250	\$ U. S. 50
Juin	8.030	—
Juillet	—	—
Août	—	—

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES
	Prélèvements sur comptes (2)	Remboursements nets	Avances nettes
(milliers de francs)			
1950	4.368.750	417.497	3.705.248
1951	5.208.422	2.462.686	3.481.141
1951 Juin	498.296	906.081	293.894
Juillet	428.156	324.901	276.008
Août	421.150	43.974	303.603
Septembre	466.096	304.138	183.257
Octobre	446.765	401.625	212.523
Novembre	370.949	31.435	194.674
Décembre	410.701	60.353	228.935
1952 Janvier	380.767	182.260	265.257
Février	360.832	175.418	414.404
Mars	359.539	40.660	557.811
Avril	310.643	34.963	438.847
Mai	363.357	16.615	194.988
Juin	359.991	18.002	163.441
Juillet	438.259	21.042	253.358
Août	447.889	35.042	348.714

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	milliers de fr.
1950 Moyenne mens.	1.245.326
1951 Moyenne mens.	1.024.546
1951 Mai	1.030.910
Juin	1.078.935
Juillet	1.145.549
Août	899.345
Septembre	947.432
Octobre	1.077.094
Novembre	1.005.549
Décembre	1.046.305
1952 Janvier	1.135.671
Février	1.107.860
Mars	1.194.950
Avril	1.360.312
Mai	1.335.691
Juin	1.219.612
Juillet	1.340.196

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).

(2) Depuis le 1^{er} juin 1950, dans les prélèvements sur comptes sont compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat.

(3) Y compris les renouvellements au tout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

ÉPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particuliers en comptes-chèques (5)	Dettes totales (1) (6)	
	intérieure		extérieure (1) (2)	intérieure	extérieure (2)	totale	intérieure	extérieure (2)	totale			
	directe	indirecte										totale
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6 947	3.384	51.620
1951 Juin	102.675	8.861	111.536	13.813	38.989	2.296	41.285	59.253	1.273	60.526	18.625	245.785
Juillet	102.400	8.858	111.258	13.753	38.863	2.185	41.048	58.115	756	58.871	18.843	243.773
Août	102.100	8.857	110.957	13.709	39.206	2.081	41.287	61.210	757	61.967	19.050	246.970
Septembre	101.785	8.850	110.635	13.701	40.188	1.727	41.915	61.360	759	62.119	18.710	247.080
Octobre	101.282	8.840	110.122	13.723	41.268	1.620	42.888	63.982	760	64.742	19.186	250.661
Novembre	107.276	8.832	116.108	13.725	36.691	1.507	38.198	63.345	758	64.103	19.315	251.449
Décembre	106.551	8.826	115.377	13.696	35.983	1.400	37.383	67.670	757	68.327	19.443	254.226
1952 Janvier	105.282	8.803	114.085	13.751	37.972	1.292	39.264	68.732	757	69.489	19.407	255.996
Février	104.794	8.796	113.590	13.822	36.438	1.184	37.622	72.808	1 158	73.966	19.657	258.657
Mars	104.482	8.789	113.271	13.923	37.037	826	37.863	73.775	2.413	76.188	19.375	260.620
Avril	104.205	8.780	112.985	13.983	36.523	719	37.242	75.796	2.986	78.782	18.985	261.977
Mai	104.062	8.773	112.835	13.986	36.133	3.131	39.264	75.976	2.421	78.397	19.518	264.000
Juin	108.957	8.761	117.718	13.983	33.819	3.024	36.843	73.784	2.015	75.799	19.642	263.985
Juillet	111.279	8.758	120.037	14.066	32.344	3.022	35.366	69.745	1.355	71.100	19.884	260.453
Août	111.141	8.758	119.899	14.191	32.326	3.017	35.343	72.490	1.254	73.744	20.586	263.763

(1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

(2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal.

(3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.

(4) Certificats à un an d'échéance au plus.

(5) Sauf au 31 mars 1940, ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.

(6) Non compris la Dotation des Combattants

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A un an au plus	A cinq ans au plus	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie (1)			Créance consolidée sur l'Etat (2)	Effets publics nationaux (3)	
1948 Décembre	4.840	—	—	35.000	865	40.705
1949 Mars	3.529	—	—	34.991	915	39.436
Juin	2.640	—	—	34.991	916	38.547
Septembre	5.499	—	—	34.991	915	41.405
Décembre	6.288	—	—	34.991	915	42.194
1950 Mars	6.852	—	—	34.939	1.013	41.804
Juin	5.016	—	—	34.939	1.062	41.017
Septembre	2.881	—	—	34.939	1.079	38.899
Décembre	4.136	—	—	34.939	1.077	40.152
1951 Mars	555	—	—	34.860	1.093	36.508
Juin	1.222	—	—	34.860	1.172	37.254
Septembre	3.741	—	—	34.860	1.188	39.789
Décembre	6.529	—	—	34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178	—	—	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	—	—	34.763	1.435	45.063

(1) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

(2) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique

(3) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique

III — RENDEMENT DES IMPOTS

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

26

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
	(1)			(1)	(1)
1950.....	20.454	11.793	19.851	58.098	—
1951.....	34.544 (2)	12.453	23.462	70.459 (2)	—
1951 Mai	2.925 (2)	1.069	1.984	5.978 (2)	33.091 (2)
Juin	2.919 (2)	1.031	1.913	5.863 (2)	37.531 (2)
Juillet	4.814 (2)	1.006	1.851	7.671 (2)	45.202 (2)
Août	1.925 (2)	1.008	1.767	4.700 (2)	49.902 (2)
Septembre	2.056 (2)	954	1.923	4.933 (2)	54.835 (2)
Octobre	1.964 (2)	1.096	2.041	5.101 (2)	59.936 (2)
Novembre	1.935 (2)	1.064	2.135	5.134 (2)	65.070 (2)
Décembre	2.360 (2)	999	2.030	5.389 (2)	70.459 (2)
1952 Janvier	4.635 (2)	1.131	2.093	7.859 (2)	7.859 (2)
Février	2.663 (2)	959	2.166	5.788 (2)	13.647 (2)
Mars	2.514 (2)	1.083	2.011	5.608 (2)	19.255 (2)
Avril	2.488 (2)	1.205	2.107	5.800 (2)	25.055 (2)
Mai	3.035 (2)	1.168	2.037	6.240 (2)	31.295 (2)
Juin	2.805 (2)	998	2.202	6.005 (2)	37.300 (2)
Juillet	4.549 (2)	1.186	1.987	7.722 (2)	45.022 (2)

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 juillet 1952 pour les exercices 1951 et 1952

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	EXERCICE 1951		EXERCICE 1952		JUILLET 1952
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1952
I. Contributions directes	34.571 (2)	26.515	16.237 (2)	13.704	4.549 (3)
II. Douanes et accises	12.484	11.567	7.620	7.210	1.186
dont douanes	4.353	3.700	2.524	2.500	342
accises	7.285	7.781	4.675	4.650	794
taxes spéciales de consommat.	713		373		43
III. Enregistrement	23.355	20.116	14.594	12.997	1.987
dont enregistrement	2.040	2.000	1.303	1.182	191
successions	1.028	900	553	512	80
timbres et taxes assimilées	20.088	17.000	12.593	11.102	1.697
TOTAL...	70.410 (2)	58.198	38.451 (2)	33.911	7.722 (3)
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 12.212		+ 4.540		

(1) De janvier à mai 1951, les recettes des contributions directes sont brutes : elles comprennent les ordonnances de dégrèvement d'impôts portant sur des cotisations enrôlées mais non payées que l'Administration des contributions directes prend en recette et en dépense depuis le 1^{er} janvier 1951.

A partir de juin 1951, ces recettes sont nettes. Les recettes cumulatives indiquées à partir de juin 1951 sont nettes pour la partie se rapportant à l'exercice 1951.

(2) Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle afférente aux exercices 1951 et 1952.

(3) Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice. L'exercice 1951, commencé le 1^{er} janvier 1951, s'est clôturé le 31 mars 1952.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1952

Source : Institut National de Statistique.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	21	21	—	898.357	785.845	346.634	—	222.341	43.027	976
Assurances	1	1	—	5.500	8.484	2.838	—	330	—	—
Opérations financières et immobilières	257	212	45	2.087.678	1.955.272	442.761	3.870	305.412	937.559	44.881
Commerce de détail	44	32	12	22.886	41.862	5.705	2.028	957	2.000	112
Commerce de gros et commerce extérieur ..	214	165	49	328.627	279.104	96.039	7.206	26.009	1.500	84
Fabrications métalliques	104	80	24	399.436	251.145	80.963	5.201	37.842	47.919	2.532
Métallurgie du fer	12	10	2	1.225.075	1.371.858	223.815	238	102.952	205.537	9.814
Métaux non ferreux	11	10	1	496.184	212.560	105.059	10	51.344	2.309	112
Industrie textile	138	106	32	1.205.311	1.506.836	209.480	19.078	92.774	20.627	1.132
Industries alimentaires	95	74	21	638.991	493.872	79.150	5.713	43.683	76.825	4.364
Industrie du bois	39	33	6	74.136	60.100	14.163	2.147	3.708	5.000	318
Industrie chimique	57	45	12	284.160	320.864	44.446	5.709	11.748	728	38
Industrie du verre	12	11	1	65.945	174.013	4.484	44	308	—	—
Electricité	1	1	—	200.000	8.684	13.986	—	6.857	223.159	12.771
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	1	1	—	300	55	37	—	—	—	—
Cuir	19	13	6	50.245	47.334	3.023	2.969	1.479	2.500	168
Papier et imprimerie	36	31	5	132.016	91.795	29.257	431	8.242	19.189	1.137
Transport	64	52	12	369.684	167.645	38.386	5.605	42.063	—	—
Tourisme	45	40	5	79.811	31.446	7.283	70	3.088	5.780	216
Intermédiaires	55	43	12	95.635	72.580	34.132	573	18.316	—	—
Déchets et matières de récupération	4	3	1	1.850	1.541	2.889	60	—	—	—
Constructions	35	32	3	80.360	50.921	19.490	323	4.302	16.000	741
Charbons	12	8	4	554.660	803.077	47.080	49.822	32.012	132.385	6.966
Terre cuite	17	11	6	70.844	85.869	8.390	1.821	2.878	3.039	209
Ciment et industries connexes	15	10	5	112.550	118.253	20.205	2.687	11.609	17.860	804
Carrières	13	10	3	100.977	22.759	13.262	244	8.932	—	—
Chaux	6	6	—	39.149	89.170	13.429	—	2.980	—	—
Industries céramiques	7	6	1	15.150	35.367	4.149	88	1.783	—	—
Industrie du tabac	5	3	2	32.121	10.146	1.810	245	1.410	2.500	125
Industrie du diamant	4	2	2	3.750	69	619	141	—	280	22
Editions, librairies, presse	17	14	3	67.828	6.355	5.804	263	1.697	—	—
Films, théâtres, attractions	23	19	4	27.775	21.993	4.550	637	3.029	—	—
Artisanat	50	38	12	84.640	80.566	18.355	817	4.985	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage ..	4	2	2	8.630	42.838	969	189	—	2.000	135
Divers non dénommés	74	63	11	110.399	46.357	17.833	1.398	5.000	—	—
TOTAL...	1.512	1.208	304	9.970.660	9.286.635	1.960.475	119.627	1.060.070	1.767.725	87.657

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	1	1	—	60.000	—	588	—	—	—	—
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	2	2	—	4.700	19.637	7.408	—	2.700	30.000	1.896
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	28.439	1.517
Sociétés diverses	2	2	—	62.475	6.401	4.756	—	3.124	—	—
TOTAL...	5	5	—	127.175	26.038	12.752	—	5.824	58.439	3.413

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	2	1	1	20.800	5.136	877	85	648	3.150	190
TOTAL...	2	1	1	20.800	5.136	877	85	648	3.150	190
Total général...	1.519	1.214	305	10.118.635	9.317.809	1.974.104	119.712	1.066.542	1.829.314	91.260

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars 1952 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	167.479
Coupons d'emprunts de la Colonie	42.281
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	16.601
Coupons d'emprunts d'organismes divers	135.249

361.610

Coupons d'emprunts extérieurs de l'Etat

30.366

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif

30

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recon-sées	en béné-fice	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1950 (2).....	10.949	7.509	3.440	97.400.406	84.895.220	13.768.637	1.383.190	8.422.531	322.611.242	977.418
1951 (2).....	11.608	8.892	2.716	106.891.246	84.142.338	19.990.165	993.767	10.773.801	325.718.014	1.215.569
1951 Janvier.....	115	82	33	2.086.303	709.073	189.618	7.624	113.965	2.809.357	128.109
Février.....	197	156	41	567.948	901.078	412.857	11.365	149.094	1.922.426	87.201
Mars.....	1.783	1.377	406	8.552.906	9.479.099	1.684.868	76.118	1.000.855	1.652.030	75.559
Avril.....	3.128	2.365	703	24.794.028	16.637.629	3.292.705	286.132	1.852.082	1.969.516	88.393
Mai.....	2.669	2.041	628	22.437.242	17.882.239	3.713.642	174.920	1.972.553	1.575.893	72.340
Juin.....	1.257	956	301	13.443.407	10.318.645	2.955.253	108.064	1.348.468	1.794.593	79.428
Juillet.....	574	454	120	11.459.791	7.234.385	3.590.660	93.055	1.932.145	2.172.441	98.066
Août.....	220	162	58	1.268.473	1.122.399	256.293	9.764	143.441	1.623.853	70.504
Septembre.....	397	314	83	2.154.743	1.863.410	404.932	22.703	139.740	1.778.313	79.841
Octobre.....	650	497	153	8.368.473	5.854.026	1.215.079	77.886	780.579	1.955.897	90.150
Novembre.....	327	255	72	7.388.756	8.005.700	1.189.026	18.383	784.616	1.448.262	64.765
Décembre.....	317	253	64	4.650.471	4.452.040	1.133.890	109.275	595.744	1.910.572	86.282
1952 Janvier.....	109	82	27	1.904.346	612.413	202.342	3.262	109.335	2.933.677	142.218
Février.....	179	138	41	681.569	984.086	337.275	6.527	83.558	2.165.846	107.258
Mars.....	1.619	1.214	305	10.118.635	9.317.809	1.974.104	119.712	1.066.542	1.829.314	91.260

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes. — (2) Déduction faite des doubles emplois. — (3) Au 31 décembre.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)
(milliers de francs)

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année
1950.....	8.749.313	7.512.399	1.236.914	32.765.216 (1)	7.039.991 (2)
1951.....	9.270.781	8.134.194	1.136.587	34.841.680 (1)	
1951 Mai.....	668.400	658.999	9.401	32.864.717	
Juin.....	714.452	709.087	5.365	32.870.102	
Juillet.....	831.503	632.330	199.173	33.069.275	
Août.....	784.255	607.297	176.958	33.246.233	
Septembre.....	724.188	581.695	142.493	33.388.726	
Octobre.....	835.452	658.347	177.105	33.565.831	
Novembre.....	722.294	589.316	132.978	33.698.809	
Décembre.....	974.793 (3)	771.799	202.994	34.841.680 (1)	
1952 Janvier.....	1.175.860	566.436	608.640	35.450.320	
Février.....p	897.175	593.330	303.845	35.754.165	
Mars.....p	1.170.350	704.768	465.582	36.219.747	
Avril.....p	949.988	775.873	174.115	36.393.862	
Mai.....p	989.573	743.322	246.251	36.640.113	
Juin.....p	1.121.845	704.140	417.705	37.057.818	
Juillet.....p	1.373.447	708.748	664.699	37.722.517	

(1) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice et la dotation aux prisonniers de guerre. — (2) Y compris les livrets des prisonniers de guerre. — (3) Y compris les intérêts échus sur obligations de l'Assainissement monétaire s'élevant à 66 millions de francs au 31 décembre 1951.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite (*)
(milliers de francs)

PÉRIODES	Travailleurs manuels				Employés (Lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	Totaux
	Loi du 16 mars 1865	Loi du 15 décembre 1937				
		Versements obligatoires	Versements facultatifs			
1949.....	27.625	392.028	70.042	246.870	736.565	
1950.....	32.496	389.803	86.337	247.730	756.375	
1950 Septembre.....	3.712	33.353	7.372	20.967	65.404	
Octobre.....	2.639	33.115	7.155	21.665	64.574	
Novembre.....	3.005	30.844	7.066	20.326	61.241	
Décembre.....	3.124	32.771	7.968	21.948	65.811	
1951 Janvier.....	4.295	35.850	12.177	20.808	73.130	
Février.....	3.035	33.504	12.171	20.821	69.531	
Mars.....	2.645	36.835	14.156	21.626	75.262	
Avril.....	3.637	34.172	12.992	21.357	72.158	
Mai.....	2.469	35.800	13.234	21.187	72.690	
Juin.....	3.250	31.894	11.851	23.951	70.946	
Juillet.....	1.675	34.373	12.442	24.178	72.668	
Août.....	4.062	34.929	12.561	24.031	75.583	
Septembre.....	3.503	34.776	12.903	25.350	76.532	
Octobre.....	2.318	34.784	12.405	25.636	75.143	
Novembre.....	2.828	33.123	12.343	24.470	72.764	

(*) Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 194,4 millions de francs en 1948, 207,7 millions de francs en 1949, 189,7 millions de francs (montant provisoire) en 1950 et 212,0 millions de francs (montant provisoire) en 1951. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)

Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.

PÉRIODES	INDICES PAR INDUSTRIES																								
	INDICE GÉNÉRAL	Cokeries	Carières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports			Gaz et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lain, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques (1)	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camions	Chemins de fer (2)	Ensemble (2)	
a) Indice des salaires horaires moyens																									
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1949 Décembre	407	392	389	404	387	419	409	378	377	391	395	418	412	415	394	398	383	366	326	388	408	374	395	391	442
1950 Mars	407	404	390	403	387	417	408	379	383	392	392	416	417	417	395	394	380	348	330	398	406	375	397	392	448
Juin	416	412	397	409	393	424	414	388	389	394	397	426	431	428	418	411	403	374	330	397	421	369	394	389	456
Septembre	421	415	398	414	415	425	420	392	396	402	401	438	438	438	419	419	401	365	343	397	431	382	400	396	453
Décembre (3)	439	463	418	443	449	443	444	416	438	431	429	457	461	459	421	435	426	384	363	417	438	412	401	403	478
1951 Mars	444	466	424	454	450	446	449	401	441	455	420	462	466	464	432	426	428	378	369	416	441	418	408	410	474
Juin	466	466	446	481	468	469	473	427	456	472	448	491	487	489	439	455	456	405	387	440	460	450	418	424	500
Septembre	472	477	459	487	478	471	478	427	459	476	450	495	492	493	472	468	461	401	387	455	487	432	415	418	510
Décembre (4)	486	508	469	495	501	479	488	441	488	495	476	519	505	512	480	484	470	424	405	469	460	465	423	431	516
1952 Mars (4)	490	508	472	505	499	493	498	452	477	498	474	511	499	505	482	483	473	430	405	475	463	443	446	445	526
Juin	490	513	476	508	501	491	499	440	490	508	465	516	499	508	489	491	468	429	408	458	479	428	448	444	540
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																									
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	111	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115
1949 Décembre	395	371	374	374	385	400	389	375	377	391	374	435	427	431	389	348	392	340	328	407	397	315	—	—	458
1950 Mars	397	371	376	374	384	398	387	375	368	394	383	433	424	428	392	351	387	338	330	418	399	330	—	—	464
Juin	403	371	377	377	390	402	391	380	368	394	388	433	438	435	409	373	412	339	330	418	407	330	—	—	467
Septembre	409	371	376	380	421	402	396	387	372	400	394	452	448	450	411	379	409	339	348	416	406	335	—	—	467
Décembre (3)	427	396	395	401	449	418	415	404	424	419	416	471	465	468	412	396	437	351	365	434	418	364	—	—	485
1951 Mars	433	398	397	411	440	423	421	397	428	428	410	473	472	473	425	390	439	357	373	427	416	379	—	—	487
Juin	455	424	422	441	457	447	446	416	434	453	439	492	499	496	433	415	467	410	391	468	433	394	—	—	516
Septembre	459	424	428	441	464	448	448	417	434	453	442	483	507	495	460	437	469	410	391	486	430	394	—	—	516
Décembre (4)	472	456	435	449	501	457	459	419	470	463	457	505	519	512	467	455	477	413	408	499	432	410	—	—	526
1952 Mars (4)	475	459	439	461	495	467	468	428	470	471	457	501	510	506	472	446	478	423	408	505	438	410	—	—	536
Juin	474	456	439	463	482	466	467	420	463	471	451	500	508	504	480	450	474	419	408	490	453	410	—	—	544
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																									
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1949 Décembre	391	372	386	392	414	391	394	392	348	366	358	427	411	417	381	380	343	353	291	379	401	339	—	—	420
1950 Mars	392	372	388	394	415	394	397	392	362	366	364	418	413	415	383	376	342	352	297	384	398	351	—	—	428
Juin	402	372	387	397	413	399	400	404	367	370	366	427	432	429	410	401	362	351	297	384	413	351	—	—	430
Septembre	408	372	393	399	434	399	403	411	374	375	371	437	446	441	410	398	362	352	311	384	422	375	—	—	429
Décembre (3)	427	399	412	425	464	421	428	436	422	400	394	459	479	469	411	410	383	386	333	406	439	408	—	—	450
1951 Mars	429	398	416	431	465	419	429	447	433	410	391	459	475	467	419	413	396	380	336	393	444	394	—	—	442
Juin	450	419	438	458	483	442	453	469	424	423	417	484	502	493	422	435	413	419	352	425	463	413	—	—	464
Septembre	456	419	446	458	491	443	455	469	425	427	417	488	511	500	460	467	420	418	352	439	453	413	—	—	465
Décembre (4)	468	455	468	464	506	455	465	480	454	435	433	504	527	515	457	475	432	423	370	457	457	446	—	—	476
1952 Mars (4)	474	457	462	475	517	470	478	483	441	443	438	499	525	512	463	467	432	433	370	461	460	436	—	—	486
Juin	473	454	461	481	514	466	477	476	440	442	430	493	521	507	470	492	428	430	371	442	482	449	—	—	493

(1) Ces indices ne tiennent pas compte des primes et allocations ajoutées aux salaires, sauf en décembre 1950, décembre 1951 et mars 1952.

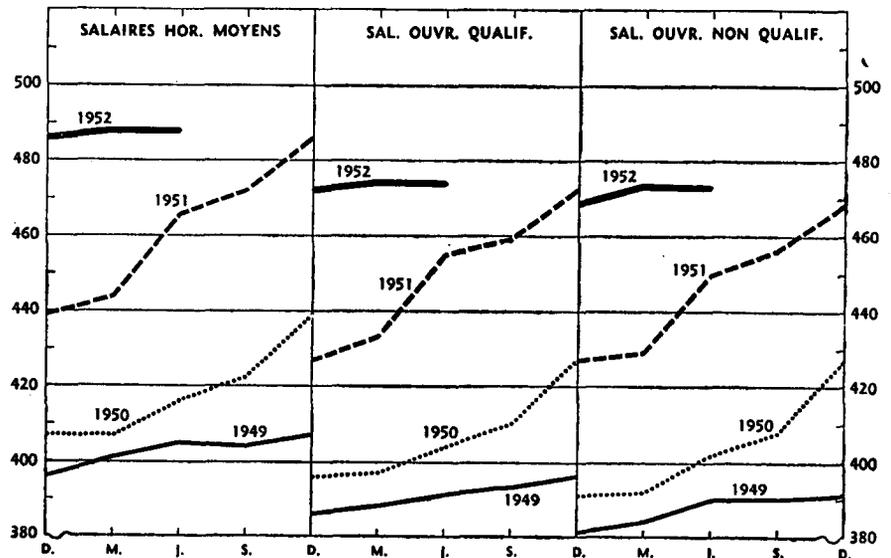
(2) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

(3) Ces indices tiennent compte de la partie, relative au mois de décembre, de la prime compensatoire prévue par le *Moniteur belge* du 13 janvier 1951.(4) Ces indices tiennent compte de l'allocation temporaire prévue au *Moniteur belge* du 10 novembre 1951.

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)

32

PÉRIODES	1949	1950	1951	1952
Salaires horaires moyens.				
Mars	400	407	444	490
Juin	405	416	466	490
Septembre ..	404	421	472	
Décembre....	407	439	486	
Salaires ouvriers qualifiés.				
Mars	388	397	433	475
Juin	391	403	455	474
Septembre ..	393	409	459	
Décembre....	395	427	472	
Salaires ouvriers non qualifiés.				
Mars	384	392	429	474
Juin	390	402	450	473
Septembre ..	390	408	456	
Décembre....	391	427	488	



LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

a) Mouvement du débit

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						
	Nombre de chambres à fin de période	BRUXELLES		PROVINCE		BRUXELLES ET PROVINCE	
		Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)
1950 Moyenne mensuelle	38 (1)	148	195.102	158	45.361	306	240.463
1951 Moyenne mensuelle	38 (1)	159	228.003	171	56.908	330	284.911
1951 Août	38	152	233.175	161	56.572	313	289.747
Septembre	38	150	233.259	158	58.377	308	291.636
Octobre	38	164	256.190	179	64.015	343	320.205
Novembre	38	160	278.039	172	61.639	332	339.678
Décembre	38	162	229.662	179	60.388	341	290.050
1952 Janvier	38	170	266.047	178	58.166	348	324.213
Février	38	162	244.521	169	56.626	331	301.147
Mars	38	171	295.733	182	63.618	353	359.351
Avril	38	164	237.003	177	60.905	341	297.908
Mai	38	164	226.844	173	55.773	337	282.617
Juin	38	166	247.469	175	59.198	341	306.667
Juillet	38	167	274.513	179	60.193	346	334.706
Août	38	148	236.147	162	54.475	310	290.622

(1) Au 31 décembre.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1950 Moyenne mensuelle	3.231	122.070	1.685	7.613	139.970	61.386	2.638	4.033	147.524	195.102
1951 Moyenne mensuelle	2.322	140.209	1.735	8.228	152.482	75.214	2.628	4.354	159.167	228.003
1951 Août	2.367	141.407	1.612	8.870	146.081	78.968	2.268	3.930	152.328	233.175
Septembre	2.280	149.103	1.312	9.052	143.604	71.033	2.336	4.071	149.532	233.259
Octobre	2.439	161.606	1.740	10.729	156.717	78.351	3.415	5.504	164.361	256.190
Novembre	2.149	178.096	2.102	11.140	153.166	83.367	2.975	5.436	160.392	278.039
Décembre	2.099	138.740	1.640	7.547	155.469	78.174	2.852	5.200	162.060	229.662
1952 Janvier	2.156	170.189	1.921	9.867	163.014	80.614	3.215	5.377	170.306	266.047
Février	4.575	153.551	1.684	6.817	152.378	79.202	3.018	4.951	161.655	244.521
Mars	2.150	193.934	1.808	11.379	163.964	85.957	3.146	4.463	171.068	295.733
Avril	2.029	141.197	1.854	9.005	157.322	82.443	2.942	4.358	164.147	237.003
Mai	2.132	128.877	1.988	7.728	156.834	86.402	2.854	3.837	163.808	226.844
Juin	2.024	153.070	2.339	9.494	158.618	81.138	2.777	3.767	165.758	247.469
Juillet	2.215	172.474	2.215	10.975	159.280	86.764	3.024	4.300	166.734	274.513
Août	2.107	141.315	1.738	7.478	141.724	83.442	2.843	3.912	148.412	236.147

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX
(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*) (moyenne journalière)	Avoir des particuliers (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1950 Moyenne mensuelle	(1)637.348	27.093	19.529	23.037	61.823	23.210	61.823	169.893	91	3,44
1951 Moyenne mensuelle	(1)641.104	27.377	20.217	26.126	69.264	26.006	69.264	190.660	91	3,75
1951 Juin	636.678	26.421	20.088	25.622	66.773	24.207	66.773	183.375	91	3,61
Juillet	636.715	28.873	20.376	26.579	68.897	27.513	68.897	191.886	91	3,78
Août	637.002	26.539	20.307	27.052	68.473	26.815	68.473	190.813	92	3,77
Septembre	638.082	26.595	20.290	24.230	62.157	23.169	62.157	171.713	91	3,48
Octobre	639.255	27.480	20.618	25.487	69.977	26.456	69.977	191.867	90	3,53
Novembre	640.075	26.943	20.945	26.975	69.103	26.226	69.103	191.407	92	3,82
Décembre	641.104	27.685	21.144	27.204	70.940	25.265	70.940	194.349	92	3,77
1952 Janvier	642.405	30.248	21.298	28.047	78.402	30.234	78.402	215.085	91	3,70
Février	643.305	27.534	20.595	27.213	70.281	26.840	70.281	194.615	92	3,79
Mars	644.676	27.545	20.692	26.842	70.385	26.418	70.385	194.030	93	3,63
Avril	644.987	28.277	20.885	26.672	70.535	27.744	70.535	195.486	91	3,72
Mai	645.370	28.103	20.888	30.857	77.952	30.090	77.952	216.850	92	4,12
Juin	645.628	28.025	20.982	25.994	66.001	25.746	66.001	183.742	91	3,65
Juillet	646.091	29.447	21.211	31.260	77.454	32.013	77.454	218.181	92	3,79
Août	646.565	27.282	20.976	28.972	69.145	27.623	69.145	194.885	92	3,77

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent: les avoirs libres, les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis, en représentation des avoirs définitivement bloqués et, jusqu'en décembre 1951, les avoirs temporairement indisponibles.

LES PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

45

PÉRIODES	Indice général	Produits agricoles				Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs
		du règne animal	du règne végétal	général du groupe	Charbon		Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques		
Nombre de produits ..	135	13	14	2	10	4	4	3	5	3	11	8	3	5	
1950 Moyenne mens.	387	368	456	381	372	529	350	230	353	443	287	295	267	414	
1951 Moyenne mens.	471	416	487	485	416	542	437	259	533	454	355	388	279	496	
1951 Juin	478	405	489	475	436	547	417	259	603	454	368	412	273	497	
Juillet	469	412	474	448	452	547	427	259	565	454	365	407	273	483	
Août	467	426	467	460	455	547	439	259	567	454	370	408	286	451	
Septembre	464	421	453	455	467	547	439	259	575	454	372	410	286	457	
Octobre	473	414	475	466	478	547	508	259	609	455	375	413	290	441	
Novembre	473	424	476	464	483	547	513	270	612	455	375	413	291	404	
Décembre	477	443	493	467	484	547	515	270	615	455	379	416	295	396	
1952 Janvier	477	424	502	462	490	554	515	273	631	455	377	420	282	393	
Février	470	416	495	421	494	554	530	281	623	461	377	420	283	371	
Mars	457	403	490	399	489	554	530	281	598	460	372	413	283	352	
Avril	450	389	494	389	493	554	530	298	598	461	360	396	280	344	
Mai	445	385	492	405	485	554	530	298	562	462	359	394	280	344	
Juin	438	376	482	399	478	557	520	298	536	463	349	379	282	339	
Juillet	434	398	466	393	467	557	488	298	517	463	346	375	279	350	
Août	432	410	457	392	464	557	488	293	506	464	329	353	274	355	

PÉRIODES	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles					Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques				
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute		Fibres artificielles	Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métallique	Non ferreux
Nombre de produits ..	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1950 Moyenne mens.	345	551	416	428	482	363	516	552	267	410	346	340	321	459
1951 Moyenne mens.	557	690	706	545	599	516	652	694	305	427	456	487	394	633
1951 Juin	497	686	744	557	599	522	660	781	315	428	473	503	413	637
Juillet	477	686	744	506	516	480	583	725	315	428	476	513	414	636
Août	483	692	744	485	480	486	545	670	313	427	478	518	414	642
Septembre	528	708	722	468	442	482	544	587	313	426	482	525	416	647
Octobre	530	714	700	483	494	475	559	592	313	428	491	536	418	677
Novembre	488	721	688	484	470	480	590	566	312	431	491	536	420	673
Décembre	479	721	688	480	451	462	585	634	303	437	492	535	422	665
1952 Janvier	477	721	697	484	437	445	636	728	291	441	492	538	422	656
Février	394	714	677	468	417	427	601	606	291	442	492	540	422	655
Mars	392	710	677	426	388	379	581	522	287	442	489	540	422	627
Avril	382	695	677	405	355	368	557	487	275	444	486	539	421	620
Mai	286	657	649	404	385	361	544	449	269	444	479	530	421	585
Juin	318	620	474	398	404	350	535	395	269	443	472	510	421	577
Juillet	306	605	426	400	417	363	531	358	269	443	474	514	420	543
Août	285	605	426	402	426	363	539	339	269	443	476	524	420	572

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

PÉRIODES	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France) (1)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)	Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1950 Moyenne mens.	100	98	108	117	120	106	94
1951 Moyenne mens.	121	109	138	143	146	140	105
1951 Juin	122	110	138	145	146	143	105
Juillet	121	109	135	142	146	143	103
Août	120	108	134	142	148	142	103
Septembre	119	108	138	142	148	142	103
Octobre	122	108	146	143	150	143	105
Novembre	122	108	151	144	150	148	104
Décembre	123	108	152	145	151	149	105
1952 Janvier	123	107	153	145	153	150	105
Février	121	107	152	145	150	150	104
Mars	118	107	149	143	152	151	103
Avril	116	106	147	142	150	150	102
Mai	114	106	145	140	149	150	102
Juin	112	106	143	139	p 149	151	102
Juillet	112	p 106	p 144	136	p 149		101
Août	111		p 144				

(1) France : nouvel indice des prix de gros (319 articles), base 100 en 1949. L'ancien indice (135 articles), ramené à la base 100 en 1948, s'élevait approximativement à 112 en 1949.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

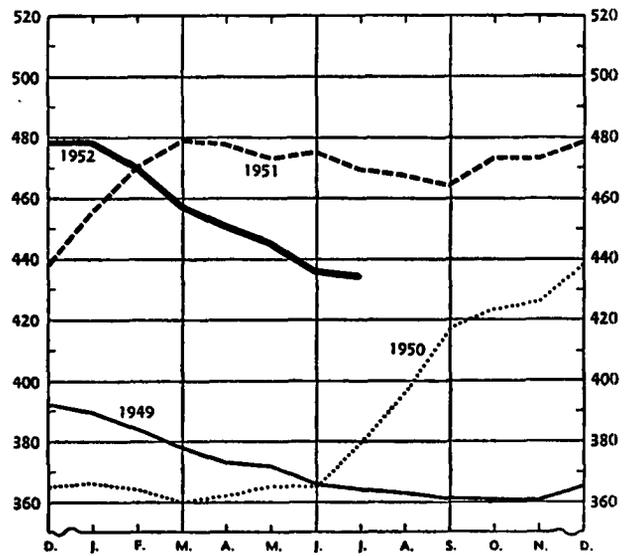
Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
Nombre de produits	56	34	22
1950 Moyenne mensuelle	377	354	414
1951 Moyenne mensuelle	413	378	467
1951 Juillet	418	377	476
Août	415	378	475
Septembre	417	382	472
Octobre	419	387	469
Novembre	421	390	468
Décembre	422	392	467
1952 Janvier	424	395	467
Février	424	397	466
Mars	421	392	463
Avril	416	388	459
Mai	412	387	450
Juin	413	390	448
Juillet	412	388	447
Août	413	390	448
Septembre	414	392	447

INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

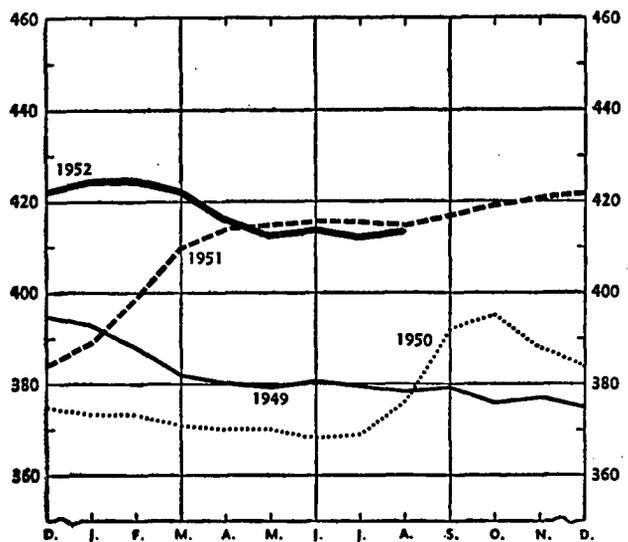
PÉRIODES	1949	1950	1951	1952
Janvier	390	386	456	477
Février	384	364	471	470
Mars	378	360	479	457
Avril	373	362	478	450
Mai	372	365	473	445
Juin	366	365	475	438
Juillet	364	379	469	434
Août	363	396	467	
Septembre	361	417	464	
Octobre	361	423	473	
Novembre	361	426	473	
Décembre	365	438	477	



INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	1949	1950	1951	1952
Janvier	393	373	389	424
Février	388	373	399	424
Mars	382	371	410	421
Avril	380	370	414	416
Mai	379	370	415	412
Juin	381	368	416	413
Juillet	379	369	416	412
Août	378	376	415	413
Septembre	379	392	417	
Octobre	376	395	419	
Novembre	377	388	421	
Décembre	375	384	422	



LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL			
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	87.252	125.866	408	353	640	451	541	(1) 2.425	24,0	1.502	
1950 Moyenne mensuelle	92.154	133.320	387	276	563	372	677	2.275	23,8	(2) 1.031	
1951 Moyenne mensuelle	94.417	132.962	405	299	597	399	772	2.472	24,4	225	
1951 Juin	93.277	132.134	437	322	601	424	789	2.598	25,5	234	
Juillet	91.139	129.332	352	236	477	336	710	2.111	21,3	212	
Août	92.175	129.759	383	308	601	370	745	2.407	24,6	224	
Septembre	93.967	131.853	387	305	585	403	730	2.410	24,2	212	
Octobre	96.065	134.102	446	338	668	447	829	2.728	26,7	222	
Novembre	100.389	138.891	431	327	642	417	820	2.637	24,8	236	
Décembre	100.268	138.763	392	294	594	419	761	2.460	23,2	225	
1952 Janvier	100.017	137.850	436	331	650	435	817	2.869	25,4	223	
Février	99.560	137.088	400	313	634	421	839	2.607	24,6	235	
Mars	100.364	138.361	445	331	657	437	870	2.740	25,8	446	
Avril	99.032	137.280	413	314	617	417	797	2.558	24,6	712	
Mai	99.160	137.227	419	331	629	416	828	2.622	24,8	1.136	
Juin	97.048	134.992	358	273	553	391	753	2.328	22,6	1.349	
Juillet	93.011	130.383	312	242	475	339	775	2.143	21,6	1.544	
Août	p		355	288	536	346	755	2.281			

(1) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi. — (2) A fin d'année.

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	451	3.831	113	855	(1) 37	281	253	202
1950 Moyenne mensuelle	382	4.157	85	526	(2) 45	308	310	246
1951 Moyenne mensuelle	509	4.613	150	718	(2) 49	404	417	324
1951 Mai	521	4.561	142	744	49	404	410	316
Juin	494	4.575	132	680	49	408	433	341
Juillet	509	4.617	109	673	49	389	390	278
Août	536	4.631	130	698	49	413	429	328
Septembre	515	4.674	148	699	49	406	404	321
Octobre	541	4.741	173	727	49	429	460	365
Novembre	524	4.749	171	768	49	413	426	326
Décembre	541	4.759	158	764	49	421	423	324
1952 Janvier	550	4.819	179	753	49	439	450	352
Février	515	4.834	168	780	50	408	427	334
Mars	552	4.827	131	726	50	440	460	352
Avril	528	4.843	114	642	48	412	431	324
Mai	545	4.849	107	665	48	402	422	314
Juin	518	4.856	103	640	48	381	391	284
Juillet	509	4.823	77	641	p 46	p 348	p 346	p 237

(1) Au 31 décembre 1938. — (2) Au 31 décembre.

II — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

56

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS (tonnes)							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES À FAÇON) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute (1)	Coton	Laine (2)	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1950 Moyenne mensuelle	791	4.331	201	7.174	1.029	1.759	1.590	642	3.239	6.122	2.200	516
1951 Moyenne mensuelle	1.020	5.603	253	8.187	675	1.453	1.309	652	3.824	6.586	2.092	527
1951 Mai	917	5.229	293	8.527	627	1.627	1.580	744	3.481	7.202	2.479	627
Juin	1.092	6.235	275	8.326	569	1.406	1.551	767	4.130	6.809	2.259	587
Juillet	826	5.222	229	5.962	433	771	980	623	3.661	5.173	1.714	393
Août	1.005	5.542	177	8.140	402	1.054	1.077	514	3.612	5.609	1.866	476
Septembre	1.093	5.662	187	8.109	499	1.096	955	549	4.057	5.497	1.682	400
Octobre	1.185	6.103	257	8.474	409	1.268	1.047	513	4.091	6.195	1.765	383
Novembre	1.009	6.049	171	8.925	421	1.365	930	556	4.087	6.340	1.585	356
Décembre	1.091	5.333	216	8.039	391	1.180	697	564	3.920	5.630	1.300	305
1952 Janvier	1.125	6.077	188	9.014	391	1.069	729	585	4.044	6.011	1.391	393
Février	1.104	5.904	208	8.299	400	1.110	752	594	4.263	5.664	1.413	399
Mars	994	5.799	227	6.011	411	1.122	901	553	4.256	5.312	1.484	384
Avril	825	4.906	198	6.135	431	1.074	885	543	3.943	4.726	1.537	332
Mai	759	4.476	166	5.921	353	1.058	941	527	3.622	4.473	1.461	342
Juin	854	3.669	130	5.278	348	1.149	1.075	569	2.791	4.306	1.512	287
Juillet	p 746	3.856	117	4.455	302	960	897	594	2.675	4.057	1.445	281

(1) Y compris les tapis en jute. — (2) Y compris couvertures et tapis en laine.

III — PRODUCTIONS DIVERSES

56

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parément
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538				15.462			
1950 Moyenne mensuelle	296.436	105.219	139.799	13.113	12.235	4.860	23.458	1.641	152.641	14.341
1951 Moyenne mensuelle	366.286	140.289	195.831	15.972	14.902	6.209	23.255	3.904	194.587	13.838
1951 Juin	393.848	128.809	236.090	16.307	15.342	222	23.742	4.743	256.532	13.827
Juillet	380.805	132.897	216.473	16.697	15.855	1.137	18.993	4.123	269.675	13.781
Août	395.901	146.294	235.962	16.951	15.802	3.471	21.887	3.895	254.713	13.766
Septembre	398.837	176.394	203.445	13.787	15.232	6.179	23.810	3.700	252.966	13.889
Octobre	418.216	159.471	251.163	16.206	15.218	8.629	24.963	3.660	253.053	13.562
Novembre	366.032	146.019	199.908	17.216	16.085	6.512	22.771	3.667	188.590	12.212
Décembre	325.902	143.490	170.039	18.004	16.627	8.005	20.169	3.202	180.705	12.266
1952 Janvier	275.475	129.884	143.616	17.879	16.290	10.703	22.109	4.161	137.027	9.997
Février	200.452	142.396	123.721	17.342	16.432	9.788	19.224	3.121	114.369	7.926
Mars	340.871	150.327	163.997	17.739	16.233	16.560	18.848	3.075	102.307	10.909
Avril	369.774	136.908	176.083	17.353	16.168	6.586	17.796	2.644	114.767	9.883
Mai	403.094	129.408	159.975	17.311	17.078	1.518	15.152	2.804	181.606	13.092
Juin	403.759	121.929	156.113	17.758	17.068	1.588	16.297	2.613	216.347	13.171
Juillet	425.410	p 109.202	p 166.930	16.307	15.561	2.216	12.132	2.388	p 229.277	p 12.769
Août	p 397.601									

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES	DISTILLE- RIES	ALLU- METTES	PÊCHE				
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclara- tions en consom- mation				Quantités de matières premières déclarées(1) (substances farineuses et substan- ces sucrées) (tonnes)	Production d'alcool (hectolitres)	Production (millions de tiges)	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge	
	sucres bruts	sucres raffinés									Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers fr.)
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	17.493	17.183	120.010	20.667	16.412	35.046	4.421	2.260	7.189			
1950 Moyenne mensuelle	34.458	14.372	138.634	21.748	11.629	24.213	4.851	3.243	28.489			
1951 Moyenne mensuelle	21.084	15.716	123.901	20.015	11.963	23.569	5.277	3.256	32.520			
1951 Juin	—	14.315	118.446	17.688	14.690	22.175	6.499	3.100	23.718			
Juillet	—	12.300	99.834	18.731	12.923	18.884	4.392	2.727	26.813			
Août	—	12.719	69.183	21.693	13.362	17.527	4.028	2.635	28.083			
Septembre	7	12.484	25.486	37.631	11.890	21.717	4.109	2.525	26.675			
Octobre	97.041	20.475	80.934	17.080	10.464	35.638	5.949	3.582	37.159			
Novembre	139.403	24.293	183.778	18.104	11.423	27.192	4.903	2.935	33.458			
Décembre	11.510	16.302	191.362	15.253	10.367	17.545	4.035	3.200	39.757			
1952 Janvier	—	18.400	177.444	17.297	10.890	23.839	4.535	2.892	38.825			
Février	—	19.920	162.273	15.188	10.516	26.271	4.519	3.857	34.494			
Mars	—	19.189	157.157	16.218	12.850	15.742	4.504	5.038	44.737			
Avril	—	16.390	146.632	16.163	13.128	11.702	5.001	4.624	37.325			
Mai	—	13.383	138.305	18.331	15.722	22.158	4.061	4.103	24.887			
Juin	—	10.092	119.956	24.211	13.713	16.536	3.875	3.566	27.721			
Juillet	—	12.622	98.087	26.715	14.500	14.178	3.358					
Août	—	12.851	73.512	22.683	14.096							

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 vente à la minque d'Ostende uniquement

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Direction Energie Electrique.

58

PÉRIODES	Production (1)				Importation [5]	Exportation [6]	Total énergie absorbée par les réseaux [7] = [4]+[5]-[6]
	Centrales des producteurs- distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels [3]	Total pour la Belgique [4] = [1]+[2]+[3]			
	Régies communales [1]	Sociétés privées [2]					
1936-1938 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	5.472	2.168	441.366
1950 Moyenne mensuelle	31.204	387.592	287.939	706.735	12.092	4.653	714.174
1951 Moyenne mensuelle	32.564	428.949	329.941	791.454	17.966	8.749	800.671
1951 Mai	29.423	402.867	310.924	743.214	29.974	4.354	768.834
Juin	28.903	399.319	311.326	739.548	30.801	7.707	762.642
Juillet	24.094	377.596	300.945	702.635	17.327	5.284	714.678
Août	28.142	399.484	326.997	754.623	25.626	4.101	776.148
Septembre	29.676	418.707	333.603	781.986	8.781	7.779	782.938
Octobre	35.242	455.269	375.098	865.609	8.590	7.869	866.330
Novembre	34.965	447.232	379.942	862.139	10.237	16.933	855.443
Décembre	37.483	472.022	361.697	871.202	9.435	17.834	862.803
1952 Janvier	38.473	469.744	394.498	902.715	14.991	25.294	892.412
Février	33.707	410.774	380.598	825.079	4.960	16.607	813.432
Mars	32.605	401.897	387.939	822.441	10.029	16.205	816.265
Avril	30.232	363.303	353.163	746.698	28.530	7.810	767.618
Mai	26.845	348.104	361.980	736.929	21.266	1.736	756.459
Juin	25.676	361.461	329.025	716.162	22.966	609	738.519
Juillet	23.788	344.976	318.518	687.282	23.689	9.011	701.960

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1949 : 258; au début de l'année 1950 : 247; au début de l'année 1951 : 238.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

59

PÉRIODES	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbon- nages [6]	Total de gaz produit en Belgique [7] = [1] + [2] + [3] + [4] + [5] + [6]	Impor- tations [8]	Expor- tations [9]	Solde : impor- tations moins expor- tations [10] = [8] - [9]	Total de gaz disponible en Belgique [11] = [7] + [10]
	Régies et associa- tions de communes [1]	Sociétés privées [2]	Régies [3]	Sociétés privées							
				Production destinée à la distri- bution publique [4]	Production destinée aux fournitures industriel- les [5]						
1950 Moyenne mensuelle	182	2.373	5.651	51.577	60.692	—	120.475	119	1.770	- 1.651	118.824
1951 Moyenne mensuelle	62	1.174	5.552	57.667	75.413	3.759	143.627	38	2.202	- 2.164	141.463
1951 Mai	52	1.166	5.543	58.113	76.011	3.032	143.917	35	2.225	- 2.190	141.727
Juin	55	1.254	5.211	56.865	74.516	3.666	141.567	37	2.082	- 2.045	139.522
Juillet	60	1.322	4.865	55.810	72.271	3.844	138.172	41	1.633	- 1.592	136.580
Août	59	1.294	5.028	56.953	77.055	4.694	145.073	45	1.642	- 1.597	143.476
Septembre	56	1.259	5.235	56.894	73.970	4.642	142.056	46	2.005	- 1.959	140.097
Octobre	46	1.111	5.829	60.112	81.285	4.338	152.719	43	2.281	- 2.238	150.481
Novembre	37	984	5.497	55.656	78.850	4.330	145.354	37	2.349	- 2.312	143.042
Décembre	37	1.055	6.020	60.066	80.432	5.311	152.921	44	2.219	- 2.175	150.746
1952 Janvier	36	1.056	6.342	62.957	81.870	5.693	157.954	31	2.475	- 2.444	155.510
Février	36	955	6.019	58.853	74.949	5.868	146.680	31	2.435	- 2.404	144.276
Mars	42	985	6.056	60.912	83.323	6.992	158.310	35	2.240	- 2.205	156.105
Avril	44	1.043	6.331	58.203	82.704	7.294	152.619	34	1.846	- 1.812	150.807
Mai	56	1.162	5.451	59.289	83.480	5.924	155.362	37	1.784	- 1.747	153.615
Juin	58	1.136	5.030	56.142	76.432	6.255	145.053	37	1.752	- 1.715	143.338
Juillet	62	1.196	4.768	53.191	70.995	6.169	136.381	42	1.857	- 1.815	134.566

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisations, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (6) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.

d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1951) s'élève à 18.

LA CONSOMMATION (*)

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

A — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

MOIS	GRANDS MAGASINS						MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951
Juillet	447	431	419	495	558	595	498	367	230	204	630	450	450	357
Août	362	318	400	511	528	600	388	405	225	210	457	490	410	360
Septembre	779	387	661	589	613	575	491	400	244	225	577	489	921	472
Octobre	515	580	489	568	518	601	363	416	241	242	428	534	510	562
Novembre	440	477	456	495	791	864	328	399	230	229	445	528	476	439
Décembre	497	521	504	583	830	961	447	464	258	251	588	618	554	487
	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952
Janvier	614	439	641	552	555	521	445	p 400	224	241	564	536	705	566
Février	617	364	772	569	550	507	439	p 387	227	230	545	542	866	586
Mars	515	443	666	598	647	560	409	p 383	265	246	565	546	713	579
Avril	442	497	584	614	562	590	372		249	p 239	501	522	530	513
Mai	404	448	538	590	527	629	376		248	p 246	504	546	467	458
Juin	441	369	521	481	571	552	375		264	p 230	497	497	417	363
Juillet	431	466	495	525	595	680	367		204		450		357	

B — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1948 = 100

Source : Institut National de Statistique.

MOIS	Indice général	GRANDS MAGASINS A RAYONS MULTIPLES																				
		Alimentation				Habillement					Ameublement			Ménage		Tabacs	Librairie-Papeterie			Parfum.		
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Aunages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapellerie	Total	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets sports, voyage
1951 Mai	122	185	157	122	165	80	133	135	121	110	98	137	112	120	182	126	84	93	89	89	105	88
Juin	128	184	145	130	160	89	144	145	152	123	93	136	109	121	189	127	88	125	90	95	115	109
Juillet	126	163	131	126	144	76	136	138	169	122	98	138	112	122	180	128	83	109	92	94	124	145
Août	115	174	138	130	152	55	81	106	106	88	87	127	102	129	207	136	88	106	162	154	117	110
Septembre	123	188	147	126	161	73	107	120	106	99	101	163	123	120	264	134	81	98	204	189	111	68
Octobre	140	207	162	141	179	91	163	190	145	139	110	139	121	123	272	137	85	114	117	116	112	130
Novembre	151	203	176	148	184	77	122	137	130	119	96	127	107	111	236	123	97	272	161	177	116	552
Décembre	174	258	220	168	230	70	125	136	175	141	99	142	115	147	285	160	195	274	232	238	157	368
1952 Janvier	127	238	126	140	175	76	77	104	157	112	134	123	130	112	190	119	94	107	152	119	100	48
Février	121	256	126	138	182	74	73	84	110	92	111	150	125	117	217	127	95	107	106	106	107	52
Mars	131	262	131	146	188	93	132	123	114	108	117	149	128	127	205	135	93	104	105	104	108	77
Avril	137	237	132	143	178	87	185	171	136	130	106	159	125	122	205	130	92	112	106	107	115	119
Mai	137	242	124	138	175	81	150	157	141	125	102	163	124	130	222	139	90	98	107	105	118	129
Juin	115	200	102	125	146	67	117	117	130	104	88	133	104	112	171	117	97	86	89	88	109	122
Juillet	141	215	109	140	158	79	139	161	195	140	103	157	123	129	219	137	116	112	100	102	142	163

MOIS	GRANDES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS L'HABILLEMENT				COOPÉRATIVES										MAGASINS A SUCCURSALES		GROS-SISTES	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie, papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures		Alimentation générale
1951 Mai	93	85	80	120	111	128	92	121	124	107	166	111	115	148	111	121	93	
Juin	74	71	83	119	118	130	77	107	105	116	198	113	103	156	107	106	94	
Juillet	67	74	130	109	107	120	69	124	98	120	198	106	116	126	124	129	88	
Août	46	48	58	118	110	129	66	104	115	137	328	111	113	169	103	86	105	
Septembre	60	69	69	127	120	133	102	193	133	131	299	101	115	142	85	103	110	
Octobre	114	113	101	139	128	146	117	151	144	154	170	129	110	175	99	99	103	
Novembre	72	88	91	130	121	140	93	129	138	152	224	138	109	155	91	104	104	
Décembre	70	103	90	151	135	167	109	153	147	252	221	136	137	157	128	136	101	
1952 Janvier	88	74	194	136	116	153	100	114	129	137	134	97	94	152	88	99	104	
Février	51	48	47	140	120	149	123	148	158	138	114	122	102	158	79	81	98	
Mars	96	97	74	143	131	149	118	204	169	133	104	113	115	158	87	92	97	
Avril	p 125	p 127	p 127	137	126	143	113	180	150	140	123	108	118	155	124	154	p 105	
Mai	p 105	p 123	p 108	140	130	149	103	143	149	162	156	116	125	177	122	135	p 110	
Juin	p 73	p 76	p 69	128	121	138	84	133	134	151	227	93	122	168	p 101	95	p 106	
Juillet	p 75	p 183	p 136											p 125	122			

(*) Pour la consommation de sucre, voir tableau n° 56.

(1) Le total comprend, en outre, les rubriques mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

II — CONSOMMATION DE TABAC

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher
	(milliers de pièces)			(tonnes)
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1950 Moyenne mensuelle	6.927	21.776	699.935	919
1951 Moyenne mensuelle	6.385	25.887	711.922	822
1951 Juin	5.610	24.267	523.280	783
Juillet	4.896	18.831	722.835	818
Août	6.030	25.343	692.163	893
Septembre	6.641	27.389	700.483	781
Octobre	8.811	32.605	725.172	893
Novembre	8.674	32.622	668.325	799
Décembre	7.628	32.714	818.012	814
1952 Janvier	6.630	26.940	885.358	912
Février	4.358	23.057	492.305	779
Mars	5.512	24.846	498.486	822
Avril	5.720	28.667	695.563	944
Mai	4.447	27.903	668.759	884
Juin	12.523	43.034	777.881	939
Juillet	10.773	30.691	780.909	843
Août	10.582	27.130	714.449	857

III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679	6.462
1950 Moyenne mensuelle	17.613	3.430	11.978	40.719	6.244
1951 Moyenne mensuelle	18.338	3.674	11.297	32.607	6.186
1951 Mai	18.491	3.442	14.713	36.086	2.417
Juin	15.655	2.812	11.510	30.536	1.586
Juillet	15.551	2.691	9.866	28.512	1.371
Août	20.073	3.753	12.431	34.298	2.247
Septembre	17.993	3.201	9.654	28.839	4.737
Octobre	22.733	3.814	10.937	39.654	14.816
Novembre	19.387	3.289	8.797	31.062	12.889
Décembre	19.495	3.236	7.673	31.664	12.276
1952 Janvier	21.670	3.660	8.817	36.245	9.954
Février	16.851	3.313	8.576	27.677	5.682
Mars	17.156	3.263	10.390	30.479	2.865
Avril	19.983	2.749	12.345	34.054	2.886
Mai	17.561	2.455	10.528	33.051	1.781
Juin	16.959	2.272	9.612	33.322	1.915
Juillet	20.053	2.699	11.432	36.973	1.455

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes						Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)	Total général			
1938 Moyenne mens. (1) ..	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1950 Moyenne mensuelle ..	245,1	459,4	32,5	737,0	120,8	857,8	847,6	10,2	98,8
1951 Moyenne mensuelle ..	249,8	571,4	33,5	854,7	120,8	975,5	958,2	17,3	98,2
1951 Avril	231,9	534,2	29,8	795,9	121,0	916,9	933,0	— 16,1	101,7
Mai	246,6	585,0	30,0	861,6	121,0	982,6	938,3	44,3	95,5
Juin	238,2	590,6	44,3	873,1	120,0	993,1	998,0	— 4,9	100,5
Juillet	326,0	520,8	30,0	876,8	121,0	997,8	949,5	48,3	95,2
Août	303,2	559,9	32,4	895,5	121,0	1.016,5	959,3	57,2	94,4
Septembre	271,2	557,5	30,1	858,8	121,0	979,8	953,8	26,0	97,3
Octobre	248,1	646,5	34,9	929,5	121,0	1.050,5	996,9	53,6	94,9
Novembre	221,4	656,6	31,4	909,4	121,0	1.030,4	955,8	74,6	95,6
Décembre	236,1	598,4	36,7	871,2	120,0	991,2	954,5	36,7	96,3
1952 Janvier	249,5	592,1	40,4	882,0	62,5	944,5	988,9	— 44,4	104,7
Février	220,5	559,4	33,0	812,9	62,5	875,4	946,6	— 71,2	108,1
Mars	243,9	599,8	31,2	874,9	62,5	937,4	984,9	— 47,5	105,1
Avril	258,0	603,9	35,7	857,6	62,5	920,1	951,8	— 31,7	103,4
Mai	254,9	547,3	30,1	832,3	62,5	894,8	959,1	— 64,3	107,2
Juin	273,5	519,5	39,4	832,4	62,5	894,9	927,8	— 32,9	103,7

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2) 1° Trafic général						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
Service interne belge	Service internat.	Transit	Total								
1933 Moyen. mens. (3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	6.169	186	154	88	428
1950 Moyen. mens.	296.111	94.630	49.696	345.807	18.079	587	5.055	199	166	90	455
1951 Moyen. mens.	335.279	106.728	60.912	396.191	18.722	604	6.008	237	207	108	552
1951 Avril	335.978	111.869	58.862	394.840	18.529	568	5.774	236	170	100	506
Mai	327.282	107.306	62.316	389.598	19.850	639	5.868	235	190	113	538
Juin	345.236	110.951	63.307	408.543	17.482	591	5.970	248	198	89	535
Juillet	304.493	90.312	56.223	360.716	17.575	661	5.594	216	208	118	542
Août	336.495	101.595	55.493	391.998	17.665	659	6.032	235	214	125	574
Septembre	337.255	98.703	59.994	397.249	18.238	596	6.083	245	223	110	578
Octobre	386.097	113.352	66.559	452.856	19.506	610	6.981	275	232	111	618
Novembre	360.898	111.969	63.498	424.396	19.506	595	6.674	257	228	102	587
Décembre	312.529	104.702	64.123	376.652	18.787	583	5.615	215	206	93	514
1952 Janvier	309.731	115.422	57.484	367.215	20.928	635	6.030	230	231	110	571
Février	292.236	110.164	55.827	348.063	18.635	567	5.477	197	222	99	518
Mars	317.362	106.525	59.949	377.311	p 18.851	p 590	6.038	220	240	102	562
Avril	304.098	97.469	56.738	360.836	p 18.975	p 615	5.630	203	220	94	517
Mai	296.837	90.324	56.283	353.120	p 19.279	p 624	5.476	202	210	95	507
Juin	282.662	86.606	52.375	335.037	p 18.452	p 629	5.190	193	205	79	477

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)
2° Transport des principales grosses marchandises
A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1933 Moyenne mensuelle (2)	428	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1950 Moyenne mensuelle	455	5.055	300	1.897	418	643	412	662	38	249	80	356
1951 Moyenne mensuelle	552	6.008	253	2.181	644	793	498	764	40	272	92	471
1951 Avril	506	5.774	162	2.279	483	785	465	740	24	265	87	484
Mai	538	5.868	191	2.206	567	816	494	795	22	241	89	447
Juin	535	5.970	122	2.231	631	757	534	875	22	254	90	454
Juillet	542	5.594	115	1.883	685	779	514	809	21	256	86	445
Août	574	6.032	115	2.094	694	839	549	844	53	283	94	477
Septembre	578	6.083	119	2.007	767	801	524	917	117	251	93	487
Octobre	618	6.981	609	2.313	744	827	597	927	46	291	101	526
Novembre	587	6.674	767	2.301	664	770	528	771	29	270	96	478
Décembre	514	5.615	229	2.120	693	699	439	637	29	248	88	433
1952 Janvier	571	6.030	190	2.339	662	913	460	546	32	304	110	475
Février	518	5.477	145	2.256	652	800	365	428	28	272	113	418
Mars	562	6.038	167	2.224	719	828	490	673	27	333	88	489
Avril	517	5.630	129	2.041	676	755	504	727	23	206	91	478
Mai	507	5.476	87	1.889	693	718	531	837	21	212	69	419
Juin	477	5.190	81	1.840	658	678	493	783	14	230	70	343

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)

B — Service interne belge

II
 Soc. Nat.
 des
 Chemins
 de fer
 vicinaux

70

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Com-bustibles	Minerais	Produits métal-lurgiques	Mat. de constr., verres et glaces	Produits des car-rières, sables, silix et terres	Textiles, tanne-ries et vêtement	Produits chimi-ques et phar-maceu-tiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	Tonnes-km. trans-portées (milliers)
1938 Moyenne mens. (1)	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1950 Moyenne mensuelle	3.268	186	1.605	12	188	286	550	9	122	28	280	3.523
1951 Moyenne mensuelle	3.772	127	1.861	19	236	329	625	13	133	35	394	3.273
1951 Juin	3.909	32	1.935	20	266	364	728	4	126	40	394	2.997
Juillet	3.354	44	1.573	20	195	336	664	3	118	33	368	2.805
Août	3.709	36	1.753	17	229	365	694	32	142	34	407	3.050
Septembre	3.766	53	1.708	20	229	355	757	69	126	39	410	2.961
Octobre	4.465	474	1.932	21	255	390	742	10	158	39	444	5.463
Novembre	4.231	550	1.909	17	249	329	611	4	132	33	397	6.388
Décembre	3.472	73	1.800	21	231	283	517	3	128	37	379	2.711
1952 Janvier	3.625	47	2.024	17	244	275	440	4	140	40	394	2.228
Février	3.244	37	1.886	15	236	198	351	4	128	37	352	1.657
Mars	3.659	37	1.851	13	236	332	551	4	166	37	412	2.338
Avril	3.376	34	1.607	16	226	350	583	3	115	34	408	2.265
Mai	3.350	29	1.507	15	227	380	693	3	106	31	359	2.540
Juin	3.165	36	1.430	23	232	345	654	2	124	31	288	2.547

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.F.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

71

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE						
	ENTRÉES			SORTIES		ENTRÉES			SORTIES			
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchan-dises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires		Marchan-dises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchan-dises (milliers de tonnes métriques) (2)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchan-dises (milliers de tonnes métriques) (2)
chargés				sur lest								
1936-1938 Moyenne mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317	568	3.762	1.268	593
1950 Moyenne mensuelle	807	1.884	870	669	135	900	2.978	1.228	695	2.937	1.207	877
1951 Moyenne mensuelle	952	2.209	1.261	798	155	1.169	3.611	1.535	695	3.677	1.554	877
1951 Août	950	2.213	1.187	767	181	1.228	3.423	1.446	667	3.511	1.484	849
Septembre	902	2.026	1.303	732	172	1.122	3.456	1.521	674	3.455	1.467	815
Octobre	1.001	2.341	1.347	844	158	1.238	4.023	1.646	697	4.179	1.691	939
Novembre	950	2.406	1.434	756	183	1.009	3.991	1.632	678	4.089	1.693	1.027
Décembre	945	2.420	1.515	768	173	997	3.957	1.659	640	3.820	1.578	994
1952 Janvier	947	2.228	1.326	805	147	1.032	3.469	1.459	561	3.507	1.497	939
Février	987	2.326	1.578	815	162	1.218	3.759	1.605	635	3.606	1.554	981
Mars	1.018	2.329	1.264	843	170	1.172	3.494	1.457	614	3.547	1.448	872
Avril	1.015	2.338	1.345	843	183	1.012	3.642	1.508	672	3.530	1.469	800
Mai	963	2.339	1.222	806	177	1.084	3.375	1.400	607	3.363	1.386	748
Juin	947	2.382	1.249	713	185	930	3.473	1.429	565	3.442	1.432	867
Juillet	965	2.235		792	179		3.621	1.513	587	3.694	1.567	933
Août	944	2.443		785	163		3.531	1.521	566	3.571	1.540	856

(1) Trafic international. — (2) Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (1)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Entrées	Sorties
1936-38 Moyenne mensuelle								
1950 Moyenne mensuelle	122	117	108	121	116	74	117	43
1951 Moyenne mensuelle	153	125	129	155	125	83	147	71
1951 Août	166	137	164	167	144	83	204	73
Septembre	134	115	128	131	113	80	146	94
Octobre	149	122	151	153	124	88	188	74
Novembre	159	126	106	159	129	71	164	58
Décembre	183	167	139	185	157	85	133	74
1952 Janvier	153	121	112	148	117	94	123	60
Février	190	129	164	192	140	86	112	51
Mars	145	118	112	147	112	84	137	39
Avril	178	150	147	172	149	74	146	54
Mai	137	116	136	143	120	90	156	57
Juin	153	130	139	151	131	92	140	59
Juillet	183	145		184	143			
Août	141	116		139	120			

(1) Trafic international.

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	BATEAUX CHARGÉS														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1950 Moyenne mensuelle ..	6.020	2.435	1.814	317	10.586	1.437	905	609	72	3.023	150,9	50,3	39,6	9,0	249,8
1951 Moyenne mensuelle ..	6.077	2.814	2.119	325	11.335	1.570	1.067	757	77	3.471	170,2	63,0	40,4	9,9	289,5
1951 Mai	6.146	2.789	2.283	314	11.532	1.532	1.092	768	69	3.461	174,3	62,3	51,2	9,2	297,0
Juin	6.404	2.814	2.257	304	11.779	1.645	1.105	766	66	3.582	180,5	66,5	48,9	7,9	303,8
Juillet	5.650	2.850	2.306	281	11.427	1.473	1.069	791	61	3.394	163,1	65,2	51,7	8,4	288,4
Août	5.702	3.308	2.392	308	11.710	1.459	1.157	849	74	3.539	159,4	72,0	52,3	10,0	293,7
Septembre	5.997	3.222	2.195	356	11.770	1.519	1.153	756	83	3.511	166,5	70,6	49,1	11,3	297,5
Octobre	7.199	3.193	2.266	351	13.009	1.961	1.161	781	82	3.985	200,1	71,8	52,8	10,9	335,6
Novembre	6.249	2.930	2.079	359	11.617	1.577	1.072	743	88	3.480	169,1	65,5	44,0	11,6	290,2
Décembre	6.041	2.613	2.136	358	11.148	1.632	1.023	762	90	3.507	173,1	58,1	40,0	11,8	289,0
1952 Janvier	4.625	2.051	1.627	311	8.614	1.242	782	631	74	2.729	133,9	42,1	39,4	8,8	224,2
Février	5.345	2.543	1.826	313	10.027	1.409	964	695	77	3.145	160,2	53,8	41,9	10,3	266,2
Mars	5.698	2.987	2.062	355	11.102	1.487	1.092	716	87	3.382	166,7	64,6	49,0	11,0	291,3
Avril	5.697	3.083	2.182	418	11.377	1.448	1.097	744	104	3.393	162,2	64,9	51,7	13,8	292,6
Mai	5.965	3.267	2.323	352	11.907	1.629	1.187	756	86	3.658	171,5	72,0	53,4	10,9	307,8

LE COMMERCE SPÉCIAL DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

I — RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE
ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)					PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.	
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies				Totaux
IMPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2.473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704		
1950 Moy. mens. ...	1,5	256,1	2.125,1	95,8	2.478,5	22,4	1.613,2	3.833,2	2.595,3	61,2	8.125,3	3.278		
1951 Moy. mens. ...	1,7	287,8	2.785,6	110,8	3.185,9	27,9	1.917,1	5.336,4	3.230,5	82,3	10.600,2	3.327		
1951 Janvier	2,4	250,9	2.301,6	101,6	2.656,5	28,4	1.719,5	5.834,6	3.008,8	62,3	10.653,6	4.010		
Février	2,3	319,2	2.571,7	102,4	2.995,6	31,6	1.889,5	5.169,2	3.103,1	65,0	10.258,4	3.424		
Mars	2,1	365,1	2.787,6	119,8	3.274,6	31,0	2.490,8	5.805,7	3.804,4	89,5	12.221,4	3.732		
Avril	2,5	308,4	2.691,4	120,1	3.122,4	40,8	2.153,6	5.578,9	3.521,9	65,0	11.360,2	3.638		
Mai	2,2	296,2	2.696,9	118,6	3.113,9	39,5	1.964,4	5.417,8	3.562,5	79,0	11.063,2	3.543		
Juin	1,6	276,6	2.857,1	114,3	3.249,7	28,5	1.626,5	4.972,6	3.304,3	116,3	10.048,2	3.092		
Juillet	0,5	220,6	2.592,6	109,7	2.923,4	9,9	1.453,5	4.838,7	3.001,2	68,1	9.371,4	3.206		
Août	1,0	253,6	2.835,1	101,4	3.191,1	20,1	1.584,1	5.053,4	2.894,6	86,7	9.638,9	3.021		
Septembre	1,2	216,8	2.872,4	108,3	3.198,7	19,0	1.570,2	4.157,7	2.891,7	70,3	8.708,9	2.723		
Octobre	1,0	312,5	3.049,7	117,8	3.481,0	18,2	2.308,8	5.178,1	3.332,2	99,3	10.936,6	3.142		
Novembre	1,6	284,5	3.010,3	98,3	3.394,7	27,7	1.963,1	5.492,8	2.935,0	87,5	10.506,1	3.095		
Décembre	1,9	330,2	3.048,7	102,1	3.482,9	32,3	2.173,2	6.162,1	3.230,3	97,4	11.695,3	3.358		
EXPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1.447,0	410,5	1.912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	-159,4	92,1
1950 Moy. mens. ...	0,1	47,4	928,1	387,8	1.363,4	4,4	406,7	2.374,4	4.072,5	22,9	6.880,9	5.047	-1.244,4	84,7
1951 Moy. mens. ...	0,9	54,4	1.092,8	540,3	1.688,4	28,0	608,4	3.317,4	7.063,0	30,5	11.047,3	6.543	+447,1	104,2
1951 Janvier	0,1	51,5	950,1	488,5	1.490,2	2,7	553,0	2.979,3	5.463,9	19,0	9.017,9	6.051	-1.635,7	84,6
Février	—	80,3	914,6	487,6	1.482,5	2,6	724,1	3.714,8	5.457,6	7,5	9.906,6	6.682	-351,8	96,6
Mars	0,1	77,5	1.019,2	575,0	1.671,9	4,6	603,8	4.079,9	6.944,7	37,6	11.770,6	7.040	-450,8	96,3
Avril	—	83,0	1.095,7	550,3	1.729,9	1,6	623,1	3.550,7	6.847,4	49,0	11.071,8	6.404	-288,4	97,5
Mai	0,1	46,1	1.026,4	547,8	1.620,4	3,9	445,9	3.064,5	6.972,9	34,8	10.522,0	6.493	-541,2	95,1
Juin	1,3	39,8	1.169,0	605,6	1.815,7	30,1	537,9	3.449,7	7.844,3	19,1	11.887,1	6.547	+1.838,9	118,3
Juillet	2,5	28,0	1.102,9	490,6	1.624,0	71,7	506,7	3.023,0	6.800,7	20,1	10.422,2	6.418	+1.050,8	111,2
Août	2,6	43,3	1.187,7	550,7	1.784,3	79,6	625,4	3.163,5	7.275,7	24,9	11.169,1	6.280	+1.530,2	115,9
Septembre	2,5	41,9	1.126,7	528,0	1.702,1	80,3	611,1	3.101,2	7.494,1	31,9	11.318,6	6.650	+2.609,7	130,0
Octobre	1,0	54,9	1.246,5	592,9	1.895,3	33,0	665,7	3.379,5	8.365,7	32,7	12.476,6	6.583	+1.540,0	114,1
Novembre	0,3	58,6	1.065,5	515,5	1.639,9	12,0	718,0	2.844,1	7.379,4	41,3	10.994,8	6.705	+488,7	104,7
Décembre	0,1	45,1	1.170,8	510,1	1.726,1	7,4	553,7	3.279,5	7.242,2	47,6	11.130,4	6.448	-504,9	95,2

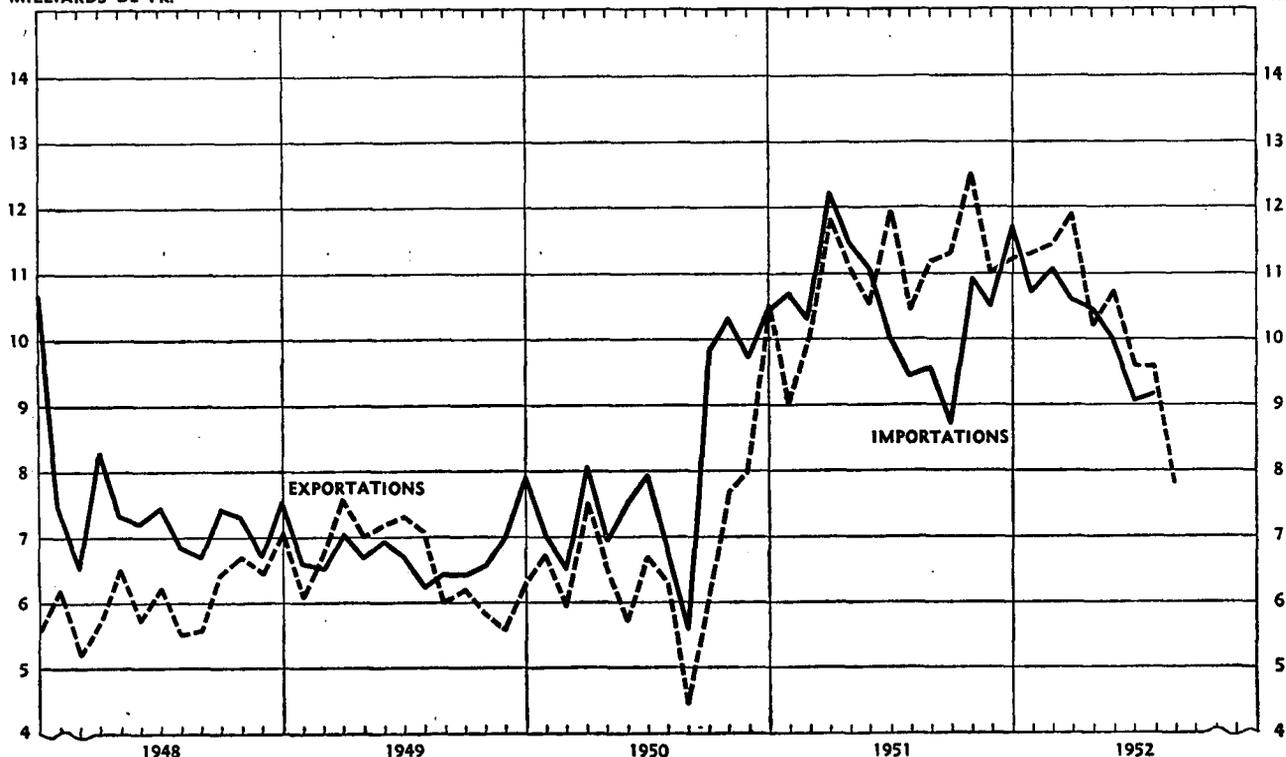
II — NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL
D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Périodes	0 - Produits alimentaires	1. Bois-sons et tabacs	2 - Mat. brutes non comest. à l'exception des carburants	3 - Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	4 - Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	5 - Produits chimiques	6 - Art. manufact., classés principalement d'après la mat. première	7 - Machines et matériel de transport	8 - Articles manufacturés divers	9 - Marchandises non dénommées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exportations aux importations en p. c.
Valeurs (millions de francs)														
<i>Importations.</i>														
1952 Janvier	1.673	167	3.286	1.037	170	490	1.960	1.433	355	81	10.652	3.442		
Février	2.231	136	2.939	1.205	153	506	2.131	1.335	374	60	11.070	3.271		
Mars	2.020	148	2.643	1.025	141	473	2.013	1.505	468	122	10.558	3.273		
Avril	1.838	165	2.522	1.044	181	498	2.105	1.597	433	100	10.483	3.112		
Mai	1.498	158	2.281	971	73	447	2.293	1.738	422	82	9.963	3.024		
Juin	1.352	165	2.010	1.007	92	372	1.838	1.690	378	55	8.959	2.937		
Juillet											9.169	2.923		
<i>Exportations.</i>														
1952 Janvier	394	17	798	491	232	885	7.092	1.079	286	19	11.293	6.975		
Février	402	20	766	599	268	1.015	6.919	1.051	295	21	11.356	6.684	+ 641	106,0
Mars	458	20	708	495	204	871	6.956	1.776	347	12	11.847	7.031	+ 286	102,6
Avril	383	16	526	614	175	820	6.248	1.109	319	14	10.224	6.046	+ 1.289	112,2
Mai	290	20	559	676	151	708	6.835	1.168	277	26	10.710	5.833	- 259	97,5
Juin	293	14	665	656	113	740	6.793	1.094	258	11	9.638	5.457	+ 747	107,5
Juillet											9.558	5.522	+ 679	107,5
Août											7.816	5.030	+ 389	104,2
Quantités (milliers de tonnes)														
<i>Importations.</i>														
1952 Janvier	226	8,2	1.720	907	11,2	91	103	23,7	3,3	1,4	3.095	—	—	—
Février	311	7,2	1.768	1.062	10,4	95	98	28,4	3,0	1,5	3.384	—	—	—
Mars	257	8,1	1.837	895	10,4	85	101	26,3	3,8	1,9	3.226	—	—	—
Avril	219	8,8	2.004	879	12,4	106	104	31,1	3,5	1,5	3.369	—	—	—
Mai	231	8,4	1.995	820	5,7	96	105	30,3	3,6	1,0	3.295	—	—	—
Juin	186	8,2	1.805	854	7,4	62	94	29,6	3,3	0,6	3.050	—	—	—
Juillet											3.137	—	—	—
<i>Exportations.</i>														
1952 Janvier	40	0,5	251	373	11,7	267	651	20,2	4,2	0,1	1.619	—	—	—
Février	42	0,8	189	449	13,9	329	646	25,4	3,8	0,1	1.699	—	—	—
Mars	50	0,7	250	368	10,6	279	685	37,5	4,1	0,1	1.685	—	—	—
Avril	39	0,6	284	441	9,5	245	639	28,0	3,3	0,1	1.691	—	—	—
Mai	29	0,8	338	516	9,3	217	695	27,7	2,7	0,1	1.836	—	—	—
Juin	27	0,9	316	524	7,6	232	629	26,1	2,8	0,1	1.766	—	—	—
Juillet											1.731	—	—	—
Août											1.554	—	—	—

MILLIARDS DE FR.

MILLIARDS DE FR.



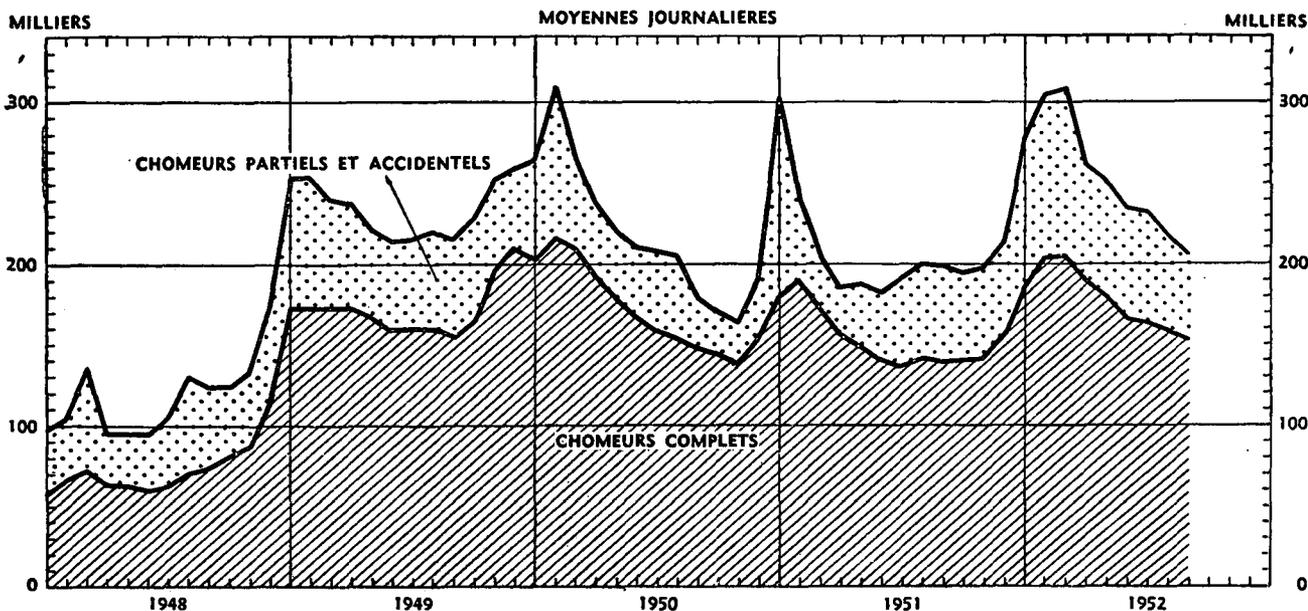
LE CHOMAGE

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHÔMEURS INSCRITS AU COURS DU MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
1951 Août	177.054	183.355	360.409	138.914	60.276	199.190	3.200	1.381	4.581
Septembre	188.289	167.757	356.046	139.800	53.728	193.528	4.189	1.606	5.805
Octobre	175.012	172.520	347.532	140.795	56.340	197.135	3.246	1.293	4.539
Novembre	194.620	156.200	350.820	156.794	56.451	213.245	3.773	1.352	5.125
Décembre	231.181	298.130	529.311	185.265	92.840	278.105	5.202	2.612	7.814
1952 Janvier	242.402	261.388	503.790	203.494	101.085	304.579	4.892	2.439	7.331
Février	240.822	264.172	504.994	204.324	103.017	307.341	4.919	2.466	7.385
Mars	238.439	228.378	466.817	188.619	72.775	261.394	5.062	2.186	7.848
Avril	215.758	200.139	415.897	180.287	73.081	253.368	3.973	1.608	5.581
Mai	204.042	186.668	390.710	166.020	68.231	234.251	3.824	1.569	5.393
Juin	207.346	201.164	408.510	163.865	68.266	232.131	4.688	1.950	6.638
Juillet	196.408	171.778	368.186	158.380	58.623	217.003	3.643	1.348	4.991
Août	p			151.707	53.325	205.032			

NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS



II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											

Moyenne journalière par mois

1951 Août	—	—	23	199.190	45.070	36.281	34.551	48.765	16.019	11.153	4.722	393	2.296
Septembre	—	—	30	193.528	47.348	34.141	34.674	44.990	14.525	10.807	4.341	380	2.322
Octobre	—	—	23	197.135	49.133	33.191	37.559	44.883	14.222	11.294	4.080	424	2.349
Novembre	—	—	24	213.245	52.931	36.708	40.418	47.714	15.140	12.138	4.804	797	2.595
Décembre	—	—	28	278.105	62.100	46.400	53.631	64.085	23.091	15.855	7.586	1.780	3.747
1952 Janvier	—	—	24	304.579	65.823	51.145	56.077	67.166	26.075	18.422	9.766	4.247	5.853
Février	—	—	24	307.341	65.918	51.758	54.080	69.182	26.190	19.869	9.819	4.545	5.980
Mars	—	—	30	261.394	62.438	42.906	48.121	62.417	19.939	14.773	6.449	977	3.374
Avril	—	—	22	253.368	59.103	40.328	46.744	62.723	20.720	14.922	5.553	316	2.959
Mai	—	—	23	234.251	54.013	37.319	42.480	59.288	18.713	14.163	5.120	252	2.923
Juin	—	—	29	232.131	53.306	37.532	42.513	57.409	19.984	13.387	4.998	238	2.784
Juillet	—	—	23	217.003	51.324	36.714	37.597	53.892	18.419	11.139	4.934	267	2.717
Août	—	—	29	205.032									

Moyenne journalière par semaine

1952 Juillet	6	12	6	224.533	52.529	37.544	40.188	53.737	19.635	13.009	5.037	232	2.622
	13	19	6	214.754	50.880	36.571	36.646	55.075	17.971	9.899	4.767	260	2.685
	20	26	5	182.723	48.311	29.944	32.215	42.595	13.921	8.160	4.751	245	2.581
	27	2	6	213.596	50.933	36.145	36.752	51.877	18.023	11.544	5.138	314	2.870
Août	3	9	6	213.587									
	10	16	5	214.827									
	17	23	6	205.223									
	24	30	6	198.071									
	31	6	195.078										

Voir Remarque.

Remarque : En raison de l'incidence de la réglementation relative aux vacances annuelles, les fluctuations des données statistiques recueillies au cours des mois de juillet et août ne peuvent être considérées comme représentatives des variations réelles du chômage. De plus, ces chiffres ont fait l'objet d'estimations et sont à considérer comme provisoires. Pour cette raison, la répartition par province pour le mois d'août n'a pas été faite.

III — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés)

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

Période	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
Chômeurs complets																									
1951 Avril	11.041	845	930	724	3.520	2.965	21.399	8.319	18.683	1.746	1.051	1.377	11.438	9.291	3.115	11.389	13.886	—	—	5.292	4.575	608	13.320	1.182	146.696
Mai	8.377	901	888	652	2.991	2.825	18.029	8.093	17.741	1.728	1.121	1.353	12.093	10.942	3.928	10.875	13.603	—	—	4.981	4.507	532	12.901	1.301	140.362
Juin	6.012	896	835	541	2.780	2.749	15.669	7.213	16.286	1.850	1.101	1.333	13.326	13.416	4.917	9.866	13.338	—	—	4.614	4.409	501	12.416	1.449	135.517
Juillet	8.596	822	827	527	2.830	3.079	15.343	7.306	15.657	1.955	1.163	1.311	16.421	15.647	5.676	9.436	12.975	—	—	3.609	4.113	473	12.259	1.217	141.242
Août	6.918	777	778	496	2.829	2.130	15.097	7.052	15.787	1.895	1.161	1.332	17.892	16.263	5.129	9.190	12.928	—	—	3.500	4.087	384	12.073	1.216	138.914
Septembre	6.431	787	763	542	3.517	2.994	14.662	7.083	15.768	1.847	1.278	1.384	18.220	14.122	4.370	9.289	13.057	—	—	4.959	4.527	448	12.597	1.155	139.800
Octobre	4.909	753	748	506	5.010	3.030	14.874	7.299	15.830	1.837	1.322	1.412	18.963	13.051	4.348	9.258	13.249	—	—	5.625	4.712	444	12.594	1.021	140.795
Novembre	9.430	784	756	563	5.886	3.074	18.780	7.993	16.856	1.948	1.383	1.473	20.112	14.424	4.813	9.930	13.811	—	—	5.842	4.782	475	12.639	1.060	156.794
Décembre	13.085	815	802	784	7.325	3.938	26.647	9.948	18.650	2.197	1.573	1.523	23.202	17.657	5.788	11.362	14.826	—	—	5.854	4.944	479	12.815	1.051	185.265
1952 Janvier	14.248	986	846	948	8.017	3.875	34.031	10.662	20.186	2.543	1.673	1.656	25.129	18.913	5.702	12.257	15.906	—	—	5.982	5.080	529	13.221	1.104	203.494
Février	14.389	954	879	909	8.293	3.746	35.056	10.757	21.166	2.597	1.712	1.703	25.751	17.186	4.880	12.547	15.933	—	—	6.044	5.105	505	13.152	1.060	204.324
Mars	12.171	723	883	783	7.295	4.371	26.199	9.882	21.046	2.606	1.814	1.713	26.740	14.697	4.538	12.412	15.570	—	—	5.870	4.950	473	12.850	1.033	188.619
Avril	10.893	715	861	695	5.543	5.585	21.400	9.208	20.404	2.748	1.966	1.590	29.249	13.577	4.373	11.999	15.358	—	—	5.129	4.902	422	12.515	1.164	180.287
Mai	6.469	758	833	675	4.055	5.377	17.479	8.131	19.397	2.699	2.015	1.580	30.059	12.556	3.980	11.316	14.735	—	—	5.081	4.788	411	12.403	1.223	166.020
Juin	8.618	780	811	677	3.799	6.206	16.830	7.592	19.332	2.542	1.985	1.513	29.677	13.125	4.059	10.404	14.302	—	—	4.507	4.657	358	11.858	1.233	163.865
Chômeurs partiels et accidentels																									
1951 Avril	610	426	538	196	742	367	3.554	1.576	2.706	367	378	338	10.108	5.599	3.581	2.149	2.210	3.505	241	379	259	50	417	60	40.356
Mai	633	374	43	222	686	289	3.181	1.417	2.281	371	279	275	10.495	7.044	5.436	1.743	2.069	3.788	196	367	236	49	420	174	42.068
Juin	1.105	209	108	114	573	386	1.819	1.687	2.931	636	423	305	16.353	10.717	7.600	2.053	2.374	4.433	38	344	267	57	379	270	55.181
Juillet	947	201	183	161	672	477	2.344	1.915	3.383	552	538	355	21.476	10.276	6.462	1.940	2.283	3.558	19	289	301	64	390	171	58.347
Août	1.192	254	145	151	737	183	2.453	1.745	3.237	538	480	338	26.371	9.152	4.080	1.862	2.112	4.159	65	266	298	64	358	36	60.276
Septembre	729	258	247	81	616	435	1.880	1.404	2.691	600	559	279	23.533	7.530	3.416	1.389	1.789	5.151	123	277	263	62	386	40	53.728
Octobre	689	226	222	68	600	398	1.964	1.545	3.332	553	685	276	24.571	7.348	3.983	1.762	2.002	4.667	387	303	289	44	380	56	56.340
Novembre	865	479	68	203	569	299	3.439	1.828	3.814	597	616	296	21.839	8.418	3.924	1.777	2.064	3.869	385	324	281	67	369	61	56.451
Décembre	1.301	837	836	539	2.160	595	11.906	3.595	7.365	1.401	1.118	347	32.118	11.947	6.182	2.478	2.833	3.932	129	342	355	62	406	56	92.840
1952 Janvier	1.866	2.600	1.123	2.063	1.777	338	27.647	3.832	6.136	914	902	362	26.762	9.382	3.452	2.142	3.540	4.974	54	354	307	67	433	58	101.085
Février	1.828	2.516	74	1.872	2.098	436	26.571	4.123	6.763	943	1.092	361	31.358	8.089	2.627	2.411	3.722	4.839	71	334	327	57	434	71	103.017
Mars	746	572	38	351	1.944	543	5.212	2.111	6.829	1.094	1.439	364	32.010	6.073	2.241	2.153	2.789	5.919	187	313	307	48	414	73	72.775
Avril	569	205	770	239	1.718	823	2.505	2.032	6.839	1.092	1.614	360	34.662	5.602	2.133	1.970	2.674	6.003	43	314	340	68	437	69	73.081
Mai	969	204	259	263	1.548	598	2.023	1.791	5.890	1.079	1.724	418	32.500	4.659	1.883	1.884	2.570	6.798	45	293	307	62	414	60	68.231
Juin	1.164	204	1.020	188	1.275	369	2.051	1.733	6.035	1.002	1.532	378	28.469	6.214	4.103	1.768	2.431	7.225	25	285	296	51	385	63	68.266
Total des chômeurs contrôlés																									
1951, Avril	11.651	1.271	1.468	920	4.262	3.332	24.953	9.895	21.389	2.113	1.429	1.715	21.546	14.890	6.696	13.538	16.096	3.505	241	5.671	4.834	658	13.737	1.242	187.052
Mai	9.010	1.275	931	874	3.677	3.114	21.210	9.510	20.022	2.099	1.400	1.628	22.588	17.986	9.364	12.618	15.672	3.788	196	5.348	4.743	581	13.321	1.475	182.430
Juin	7.117	1.105	943	655	3.353	3.135	17.488	8.900	19.217	2.486	1.524	1.638	29.679	24.133	12.517	11.919	15.712	4.433	38	4.958	4.676	558	12.795	1.719	190.698
Juillet	9.543	1.023	1.010	688	3.502	3.556	17.687	9.221	19.040	2.507	1.701	1.666	37.897	25.923	12.138	11.376	15.258	3.558	19	3.898	4.414	527	12.649	1.388	200.189
Août	8.110	1.031	923	647	3.566	2.313	17.550	8.797	19.024	2.433	1.641	1.670	44.263	25.415	9.209	11.052	15.040	4.159	65	3.766	4.385	448	12.431	1.252	199.190
Septembre	7.160	1.045	1.010	623	4.133	3.429	16.542	8.487	18.459	2.447	1.837	1.663	41.753	21.652	7.786	10.678	14.846	5.151	123	5.236	4.790	500	12.983	1.195	193.528
Octobre	5.598	979	970	574	5.610	3.428	16.838	8.844	19.162	2.390	2.007	1.688	43.534	20.399	8.331	11.020	15.251	4.667	387	5.928	5.001	488	12.974	1.077	197.135
Novembre	10.295	1.243	824	766	6.455	3.373	22.219	9.821	20.670	2.545	1.999	1.769	41.951	22.842	8.737	11.707	15.875	3.869	385	6.166	5.063	542	13.008	1.121	213.245
Décembre	14.386	1.652	1.638	1.323	9.485	4.533	38.553	13.543	26.015	3.598	2.691	1.870	55.320	29.604	11.970	13.840	17.659	3.932	129	6.196	5.299	541	13.221	1.107	278.105
1952 Janvier	16.114	3.586	1.969	3.011	9.794	4.213	61.678	14.494	26.322	3.457	2.575	2.018	51.891	28.295	9.154	14.399	19.446	4.974	54	6.336	5.387	596	13.654	1.162	304.579
Février	16.217	3.470	953	2.781	10.391	4.182	61.627	14.880	27.929	3.540	2.804	2.064	57.109	25.275	7.507	14.958	19.655	4.839	71	6.378	5.432	562	13.586	1.131	307.341
Mars	12.917	1.295	921	1.134	9.239	4.914	31.411	11.993	26.875	3.700	3.253	2.077	58.750	0.770	6.779	14.565	18.359	5.919	187	6.188	5.257	521	13.264	1.106	261.394
Avril	11.462	920	1.631	934	7.261	6.408	23.90																		

I — BELGIQUE ET CONGO BELGE
SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES (1)
(millions de francs)

RUBRIQUES	30 avril 1952	31 mai 1952	30 juin 1952	31 juillet 1952
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.249	2.315	2.310	2.429
Prêts au jour le jour	1.819	1.419	1.707	1.868
Banquiers	3.521	3.311	3.179	3.113
Maison-mère, succursales et filiales	594	635	622	851
Autres valeurs à recevoir à court terme	3.294	3.520	3.736	3.442
Portefeuille-effets	43.168	42.059	42.771	42.580
a) Portefeuille commercial (2)	9.920	9.426	9.543	9.592
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique.....	9.187	9.371	10.003	11.430
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	24.061	23.262	23.225	21.558
Reports et avances sur titres	675	653	731	889
Débiteurs par acceptations	7.835	7.752	7.615	8.091
Débiteurs divers	14.521	15.187	15.024	14.561
Portefeuille-titres	9.427	9.486	9.696	9.426
a) Valeurs de la réserve légale	231	232	232	231
b) Fonds publics belges	7.083	7.144	7.165	7.288
c) Fonds publics étrangers	55	58	60	61
d) Actions de banques	840	841	841	847
e) Autres titres	1.218	1.211	1.398	999
Divers	3.256	4.124	4.809	5.004
Capital non versé	4	4	4	4
Total disponible et réalisable...	90.363	90.465	92.204	92.268
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement.....	2	2	2	2
Immeubles	698	697	703	713
Participation dans les filiales immobilières	270	276	276	276
Créances sur filiales immobilières	222	222	227	225
Matériel et mobilier	90	94	93	94
Total de l'immobilisé...	1.282	1.291	1.301	1.310
Total général actif...	91.645	91.756	93.505	93.568
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	349	350	548	282
Emprunts au jour le jour	4	—	—	11
Banquiers	7.070	7.015	6.833	6.731
Maison-mère, succursales et filiales	1.179	1.113	1.246	1.203
Acceptations	7.840	7.760	7.615	8.091
Autres valeurs à payer à court terme	996	1.213	1.449	928
Créditeurs pour effets à l'encaissement	1.993	2.141	2.157	2.277
Dépôts et comptes courants	59.889	58.736	59.871	59.843
a) A vue et à un mois au plus	53.890	53.153	54.106	53.679
b) A plus d'un mois	5.999	5.583	5.765	6.264
Obligations et bons de caisse	679	722	750	785
Montants à libérer sur titres et participations	895	871	703	711
Divers	5.156	6.236	6.635	6.998
Total de l'exigible...	86.050	86.157	87.812	87.860
C. Non exigible :				
Capital	3.392	3.392	3.395	3.410
Fonds indisponible, par prime d'émission	174	174	174	174
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	235	235	235	235
Réserve disponible	1.722	1.725	1.811	1.811
Provisions	72	73	78	78
Total du non exigible...	5.595	5.599	5.693	5.708
Total général passif...	91.645	91.756	93.505	93.568

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

(2) L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 30 avril 1952, 31 mai 1952, 30 juin 1952 et 31 juillet 1952 respectivement à 6.796, 7.170, 6.875 et 6.733 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85

(millions de francs)

ACTIF

	24-7-1952	31-7-1952	7-8-1952	12-8-1952	21-8-1952	28-8-1952	4-9-1952	11-9-1952	18-9-1952
Encaisse en or	36.759	36.759	36.759	36.759	36.759	36.759	36.760	36.197	35.911
Avoirs sur l'étranger :									
a) en devises étrangères.....	2.078	1.902	1.814	1.709	1.639	1.360	1.214	1.263	1.089
b) en francs belges.....	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,5	0,5
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :									
a) U.E.P. { avec provision spéciale.....	4.630	4.630	4.630	4.630	4.847	4.847	4.847	4.847	4.685
sans provision spéciale.....	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066
b) pays membres de l'U.E.P.	1.716	1.929	2.036	2.071	1.304	1.491	1.706	1.651	1.415
c) autres pays.....	665	675	681	666	689	662	691	628	638
Débiteurs pour change et or, à terme	1.494	1.494	1.494	1.395	1.395	1.395	1.195	1.195	1.206
Effets commerciaux sur la Belgique...	6.946	7.052	6.094	5.330	6.063	5.408	6.009	5.122	4.371
Avances sur fonds publics.....	195	469	232	216	267	269	426	245	259
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-3-52 et 26-7-52)	—	—	—	—	—	—	—	3	3
Effets publics (art. 20 des statuts, Convention du 14 septembre 1948) :									
a) certificats du Trésor.....	3.980	5.230	6.435	7.070	6.860	7.940	7.480	9.035	8.425
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.805	2.279	2.175	1.780	25	—	675	—	524
c) autres effets publics.....	86	66	57	54	212	206	147	82	15
d) certificats du Trésor luxembourgeois...	115	115	115	115	115	115	115	115	115
Monnaies divisionnaires et d'appoint...	193	188	173	193	203	216	230	257	282
Avoirs à l'Office des (Compte A.....	2	12	1	2	2	2	2	2	2
Chèques Postaux (Compte B.....	607	601	612	614	616	622	628	616	621
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948).....	34.763	34.763	34.763	34.763	34.763	34.763	34.763	34.763	34.763
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.468	1.472	1.475	1.475	1.475	1.475	1.474	1.474	1.474
Immeubles, matériel et mobilier.....	740	740	740	740	740	740	740	740	740
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel.....	667	667	668	668	668	668	664	664	665
Divers.....	605	598	630	620	794	757	814	689	767
	109.580	111.707	111.651	110.937	109.503	109.762	110.647	109.654	108.036

PASSIF

	24-7-1952	31-7-1952	7-8-1952	12-8-1952	21-8-1952	28-8-1952	4-9-1952	11-9-1952	18-9-1952
Billets en circulation.....	95.602	97.175	97.188	96.443	95.372	95.465	96.463	95.711	94.656
Comptes courants :									
Trésor public { Compte ordinaire.....	3	5	2	5	5	4	4	4	6
Comptes Accord de Coopération Economique.....	1.433	1.449	1.395	1.455	1.388	1.394	1.406	1.411	1.358
Banques à l'étranger : comptes ordinaires	478	493	369	462	353	363	325	315	323
Comptes courants divers.....	1.154	1.614	1.450	1.313	1.314	1.322	1.253	1.263	1.277
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :									
Pays membres de l'U. E. P.....	708	827	923	1.181	766	1.066	1.087	1.098	426
Autres pays { a).....	156	166	159	167	178	196	186	128	140
b).....	607	601	612	614	616	622	628	616	621
Total des engagements à vue...	100.141	102.330	102.098	101.640	99.992	100.432	101.352	100.546	98.807
Provision spéciale pour avances U.E.P. :									
a) comptes spéciaux (arrêtés 15-9-51)	5.053	4.984	5.173	5.012	5.165	4.975	5.129	4.928	5.075
b) Trésor public.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Devises étrangères et or à livrer.....	1.576	1.576	1.548	1.450	1.450	1.449	1.252	1.253	1.216
Caisse de Pensions du Personnel.....	667	667	668	667	667	667	665	665	665
Divers.....	667	674	688	692	753	763	773	786	797
Capital.....	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement..	1.076	1.076	1.076	1.076	1.076	1.076	1.076	1.076	1.076
	109.580	111.707	111.651	110.937	109.503	109.762	110.647	109.654	108.036

SITUATIONS MENSUELLES DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

(millions de francs)

ACTIF

	31-1-1952	29-2-1952	31-3-1952	30-4-1952	31-5-1952	30-6-1952
Encaisse-or	1.656	1.672	1.706	1.712	1.743	3.012
Compte spécial de la colonie (1).....	105	105	105	105	105	105
Encaisses diverses	40	35	37	33	33	32
Avoirs aux Offices des Chèques postaux...	21	56	71	166	170	11
Avoirs en banque { en Belgique	480	382	253	154	387	1.057
{ à l'étranger	1.990	1.940	2.571	2.194	2.410	1.472
Portefeuille-titres	500	500	500	500	500	440
Effets publics sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	15.040	15.240	15.440	15.340	14.693	13.845
Effets commerciaux	1.776	1.658	1.691	1.774	1.839	1.941
Débiteurs	790	858	887	909	954	1.171
Immeubles et matériel	43	45	48	48	53	58
Devises étrangères à recevoir pour contrats de change à terme	2	2	2	3	2	2
Débiteurs pour contrats de change à terme.....	705	624	632	632	598	702
Divers	24	25	22	23	23	24
	23.172	23.142	23.965	23.583	23.490	23.872

PASSIF

	31-1-1952	29-2-1952	31-3-1952	30-4-1952	31-5-1952	30-6-1952
Capital	20	20	20	20	20	20
Réserves	52	52	52	52	52	52
Circulation (billets et monnaies métalli- ques)	3.797	3.775	3.743	3.646	3.735	3.855
Créditeurs à vue.....	15.305	15.525	16.242	16.104	15.781	15.686
Créditeurs à terme	2.069	2.052	2.110	2.301	2.069	2.093
Créditeurs pour contrats de change à terme.....	2	2	2	3	2	2
Devises étrangères à livrer pour contrats de change à terme	705	625	632	631	598	702
Transferts en route et divers	1.222	1.091	1.164	826	1.233	1.462
	23.172	23.142	23.965	23.583	23.490	23.872

(1) Art 19 de la convention pour l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques du 21 juin 1935

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

86

Banque de France
(millions de francs)

DATES	Encaisse or	Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements	Portefeuille d'escompte (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dettes de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs Total
					sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dettes totales (2)	Dont avances provisoires (3)		
1950 Moyenne annuelle.	102.905	(4)	370.247	132.945	5.456	13.918	775.962	589.175	1.389.244	143.247
1951 Moyenne annuelle.	188.948	141.068	487.944	191.151	6.510	19.278	797.088	584.792	1.676.806	169.552
1951 5 juillet	191.447	163.218	388.313	255.400	7.674	22.269	807.001	581.300	1.704.578	155.799
9 août	191.447	155.607	441.561	259.659	6.255	23.095	812.260	575.500	1.739.831	161.666
6 septembre	191.447	142.160	465.286	255.264	7.328	21.712	810.314	591.000	1.768.637	141.704
4 octobre	191.447	131.168	524.799	266.098	7.625	24.387	810.154	591.900	1.821.228	156.911
8 novembre	191.447	76.095	736.195	170.281	6.927	16.259	785.923	587.900	1.812.922	177.166
6 décembre	191.447	28.231	706.897	215.066	6.702	17.926	761.788	585.300	1.775.489	147.986
1952 10 janvier	191.447	25.642	786.292	224.470	7.676	20.667	747.204	594.000	1.862.546	159.627
7 février	191.447	21.167	819.490	240.102	7.556	22.509	732.408	592.800	1.866.528	183.353
6 mars	191.447	15.173	877.884	243.374	7.073	19.944	708.788	601.000	1.895.636	175.022
10 avril	191.447	12.628	871.867	285.045	7.793	23.551	703.001	591.300	1.929.690	170.230
8 mai	191.447	13.919	855.958	276.763	7.428	21.091	707.406	596.200	1.915.834	157.511
5 juin	191.447	15.774	873.799	249.760	8.315	20.420	692.950	599.300	1.916.157	144.831
10 juillet	191.447	17.377	883.723	258.355	7.356	24.125	689.207	600.400	1.959.556	124.837
7 août	191.447	20.309	876.265	250.599	6.925	20.473	718.847	594.100	1.976.644	123.321
4 septembre	194.943	25.963	888.006	254.131	8.060	18.534	734.861	597.700	2.002.510	138.248

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 8 novembre 1951.
précédent : 3 % depuis le 11 octobre 1951.

(1) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales, les effets escomptés sur l'étranger et les effets de mobilisation de crédits à moyen terme.

(2) La dette totale comprend : 1° l'avoir de la Banque dans ses comptes courants postaux; les prêts sans intérêts à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; les avances consenties à ce même Fonds en vertu de la convention du 27 juin 1949; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse Autonome d'Amortissement (convent. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931); les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement); 2° à partir du 6 mars 1952 : en outre, Bons du Trésor achetés; 3° à partir du 10 avril 1952 : en outre, prêt d'or au Fonds de Stabilisation des Changes.

(3) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 », qui s'élevaient à 426.000 millions de francs.

(4) Moyenne du 5 janvier au 12 octobre 1950 (Disponibilités à vue à l'étranger) : 105.398 millions de francs; moyenne du 19 octobre au 28 décembre 1950 (Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements) : 147.083 millions de francs.

Bank of England
(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)					Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics		Banques	Autres dépôts	Total	
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (2)				
1950 Moyenne annuelle	0,36	4,77	519,8	22,4	26,6	568,8	1.287,4	1.328,4	14,7	195,6	292,2	94,3	596,8	7,7
1951 Moyenne annuelle	0,36	0,84	341,4	14,8	26,8	383,0	1.342,4	1.382,7	16,0	4,2	297,6	88,5	406,3	10,2
1951 4 juillet	0,36	0,69	349,5	17,5	22,5	389,5	1.358,4	1.400,0	15,9	9,7	300,4	88,0	414,0	10,3
8 août	0,36	0,54	348,9	4,1	30,4	383,4	1.393,9	1.425,0	15,9	0,3	287,1	93,7	397,0	8,1
5 septembre	0,36	0,28	318,6	23,0	24,3	365,9	1.353,5	1.400,0	17,3	3,2	279,0	95,1	394,6	11,9
10 octobre	0,36	0,70	342,1	40,0	24,2	406,3	1.352,1	1.400,0	18,8	0,1	300,2	94,2	413,3	11,8
7 novembre	0,36	1,24	330,9	13,1	42,4	386,4	1.357,6	1.400,0	16,6	0,2	300,4	95,4	412,6	10,7
5 décembre	0,36	1,63	360,6	15,7	23,8	400,1	1.383,7	1.400,0	14,1	1,1	296,2	89,0	400,4	4,6
1952 9 janvier	0,36	1,70	339,0	14,2	23,4	376,6	1.395,8	1.450,0	18,2	0,4	304,3	91,9	414,8	13,6
6 février	0,36	1,57	327,2	4,4	42,7	374,3	1.357,6	1.400,0	13,9	14,0	286,6	85,7	400,2	11,1
5 mars	0,36	1,56	334,5	9,5	25,8	369,8	1.375,1	1.400,0	19,6	0,6	274,2	83,7	378,1	7,1
9 avril	0,36	1,54	310,7	19,1	21,2	351,0	1.413,7	1.450,0	14,2	0,5	277,1	79,7	371,5	10,3
7 mai	0,36	1,47	273,4	14,1	38,0	325,5	1.409,4	1.450,0	10,1	0,5	266,4	73,0	350,0	12,1
4 juin	0,36	1,50	296,2	12,6	18,9	327,7	1.420,1	1.450,0	12,4	0,5	258,5	70,0	341,4	9,3
9 juillet	0,36	1,47	316,1	28,7	17,8	362,6	1.465,4	1.500,0	14,2	13,6	283,2	69,8	380,8	9,6
6 août	0,36	1,53	285,8	17,6	30,5	333,9	1.508,4	1.550,0	15,8	18,2	258,5	66,6	359,1	12,1
10 septembre	0,36	1,57	324,2	5,8	16,0	346,0	1.452,0	1.500,0	15,1	30,5	266,0	65,9	377,5	13,2

Taux d'escompte actuel : 4 % depuis le 12 mars 1952.
précédent : 2 1/2 % depuis le 8 novembre 1951.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.

(2) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

(millions de florins)

DATES	Encaisse or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Créances et valeurs libellées en monnaies étrangères (1)	Moyens de paiement à l'étranger	Avances nanties en compte courant (y compris les prêts sur titres, marchandises et warrants)	Cert. de Trésor. repris par la Banque à l'Etat (accord du 26.2.1947)	Créance comptable sur l'Etat (accord du 26.2.1947)	Créances en florins décaissant d'accords de paiement (2)	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs						
									Anciennes émissions	Nouvelles émissions	du Trésor		Avoirs des banques en Hollande	Avoirs décaissant d'accords de paiement (3)	Autres avoirs (4)	Avoirs de non-résidents (5)	Avoirs libellés en monnaies étrangères (6)
											ordinaire	spécial					
1950 Moyenne annuelle...	867	2,6	1.066	1,4	114	1.404	1.500	383	63	2.879	392	941	40	477	421	—	55
1951 Moyenne annuelle...	1.178	106,6	848	4,1	164	1.507	1.500	267	50	2.786	63	1.650	41	322	163	110	544
1951 9 juillet	1.177	262,1	777	2,9	197	1.500	1.500	265	49	2.749	1	1.548	46	425	219	111	603
6 août	1.177	311,8	764	3,8	206	1.500	1.500	296	48	2.772	28	1.626	25	404	181	114	705
10 septembre	1.177	282,6	812	4,3	214	1.500	1.500	265	47	2.771	32	1.685	26	289	127	114	767
8 octobre	1.177	200,2	867	6,0	234	1.500	1.500	297	47	2.802	35	1.722	33	256	129	114	724
5 novembre	1.182	150,0	908	8,5	222	1.500	1.500	293	46	2.844	44	1.745	35	231	117	114	634
10 décembre	1.182	93,2	1.000	8,1	202	1.500	1.500	281	46	2.843	98	1.762	40	260	125	114	452
1952 7 janvier	1.195	125,1	913	4,8	133	1.500	1.500	237	46	2.925	162	1.692	25	164	138	111	298
4 février	1.195	0,1	882	6,3	114	1.500	1.500	276	45	2.887	232	1.730	54	111	127	113	126
10 mars	1.200	6,0	1.110	2,5	97	1.350	1.500	301	44	2.885	306	1.778	48	97	113	111	38
7 avril	1.288	0,2	1.067	4,5	37	800	1.300	283	44	2.912	349	1.054	75	83	100	106	37
5 mai	1.297	—	1.126	6,3	39	800	1.300	302	44	2.922	400	1.027	105	108	100	107	36
9 juin	1.303	—	1.222	3,4	41	800	1.300	345	43	2.832	617	1.027	47	126	122	105	33
7 juillet	1.303	—	1.413	4,3	34	800	1.300	372	43	2.917	705	1.027	117	105	161	105	30
4 août	1.325	—	1.563	5,3	35	587	1.300	363	42	2.954	753	1.062	68	75	141	87	30
8 septembre	1.222	—	1.847	2,3	36	343	1.300	367	42	2.937	740	1.099	31	48	133	88	30

Taux d'escompte { actuel : 3 % depuis le 1^{er} août 1952.
précédent : 3 1/2 % depuis le 22 janvier 1952

(1) Avant le 2 janvier 1951, ce compte se décomposait en « Papier sur l'étranger » et « Avoirs des correspondants à l'étranger ».

(2) Avant le 2 janvier 1951, ce compte s'intitulait « Créances en florins sur les banques d'émission étrangères et institutions similaires ». Ce changement d'intitulé signifie que cette rubrique enregistre désormais uniquement les créances décaissant d'accords de paiement avec l'étranger et dont les comptes sont libellés en florins. Les créances qui ne doivent plus être portées sous cette rubrique ont été transférées à un compte « Divers ».

(3) Avant le 2 janvier 1951, ce compte s'intitulait « Avoirs libres de banques d'émission étrangères et institutions similaires ».

(4) Avant le 2 janvier 1951, ce compte s'intitulait « Autres avoirs libres ». Par suite de la disparition du compte « Avoirs bloqués », ce compte s'intitule à présent : « Autres avoirs ».

(5) Ce compte enregistre les avoirs en florins de non-résidents ne décaissant pas d'accords de paiement

(6) Avant le 2 janvier 1951, ce compte s'intitulait « Créanciers en monnaies étrangères ».

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1950 Moyenne annuelle.....	6.176	297,4	88,7	23,3	11,3	4.249	2.119	101,67
1951 Moyenne annuelle.....	6.003	225,4	154,9	30,9	13,8	4.432	1.858	99,03
1951 7 juillet	5.999	200,0	110,0	32,2	10,8	4.406	1.811	99,73
7 août	6.014	182,8	108,3	32,7	10,3	4.398	1.813	99,79
7 septembre	5.975	212,3	132,4	32,7	8,7	4.451	1.772	99,44
6 octobre	5.976	185,3	178,1	32,9	7,5	4.507	1.734	98,72
7 novembre	5.983	188,0	185,0	32,0	11,8	4.524	1.737	98,55
7 décembre	6.012	207,5	183,4	39,3	10,3	4.654	1.672	98,31
1952 7 janvier	6.003	227,2	245,4	39,5	7,6	4.740	1.645	97,66
7 février	5.935	234,5	205,3	22,1	7,7	4.495	1.770	98,48
7 mars	5.893	270,3	209,1	20,5	9,2	4.503	1.761	98,41
7 avril	5.913	250,4	200,6	26,4	7,2	4.514	1.754	98,33
7 mai	5.835	301,5	204,5	33,4	12,7	4.514	1.739	98,15
7 juin	5.821	286,2	200,2	33,9	9,9	4.503	1.710	98,29
7 juillet	5.815	287,8	201,5	43,5	9,4	4.555	1.666	98,11
7 août	5.814	327,6	205,6	30,1	10,7	4.565	1.685	98,26
6 septembre	5.796	379,0	202,1	29,2	8,6	4.613	1.663	98,40

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks
(millions de \$)

86

DATES	Réerves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1950 Moyenne annuelle	22.143	533	22.676	247	18.411	23.001	18.315	54,9
1951 Moyenne annuelle	20.147	642	20.789	322	22.738	23.672	20.816	46,7
1951 11 juillet	19.945	666	20.511	304	23.093	23.730	20.724	46,1
8 août	19.851	669	20.520	329	23.118	23.774	20.547	46,3
5 septembre	19.936	675	20.611	299	23.079	24.096	20.255	46,5
10 octobre	20.149	670	20.819	292	24.072	24.254	21.276	46,7
7 novembre	20.381	670	21.051	307	23.507	24.370	20.961	46,4
5 décembre	20.480	685	21.165	297	23.239	24.731	21.207	46,2
1952 9 janvier	20.835	719	21.554	373	23.452	24.785	21.210	46,9
6 février	21.074	708	21.782	423	22.614	24.388	20.927	48,1
5 mars	21.386	706	22.092	396	22.514	24.408	21.353	48,3
9 avril	21.416	699	22.115	357	22.494	24.385	20.796	48,9
7 mai	21.412	690	22.102	349	22.329	24.364	21.546	48,1
4 juin	21.426	676	22.102	309	22.378	24.628	21.257	48,2
9 juillet	21.474	689	22.163	317	22.860	24.948	21.357	47,9
6 août	21.457	696	22.153	338	22.977	24.880	21.511	47,8
10 septembre	21.445	698	22.143	324	23.229	25.179	21.634	47,3

Taux d'escompte (actuel : 1,75 % depuis le 21 août 1950. précédent : 1,50 % depuis le 13 août 1948.)

Sveriges Riksbank
(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse or (1)	Surplus de valeur d'or	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étrangers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Tous autres actifs (2)	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs (3)	Droit d'émission total (4)	Rapport en % (5)	
								des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1950 Moyenne annuelle	169	228	2.890	163	970	300	3.200	436	203	73	712	809	3.500	12,42	11,36
1951 Moyenne annuelle	276	372	3.419	226	1.001	200	3.568	612	432	57	1.102	865	3.825	17,90	17,20
1951 Juin	284	383	3.718	249	886	153	3.530	605	476	54	1.135	1.007	3.500	18,88	19,12
Juillet	284	382	3.520	242	981	129	3.482	636	437	90	1.164	898	4.100	16,24	19,04
Août	283	382	3.454	267	822	211	3.577	459	550	72	1.081	857	4.100	18,59	16,23
Septembre	283	381	3.351	247	955	227	3.636	822	288	55	1.165	739	4.100	18,26	16,20
Octobre	295	397	3.054	238	1.281	217	3.755	529	625	48	1.202	622	4.100	18,43	16,88
Novembre	300	404	3.128	244	1.422	282	3.823	858	508	61	1.428	622	4.100	18,41	17,17
Décembre	334	451	2.821	247	1.594	304	4.090	528	522	60	1.110	649	4.400	19,19	17,84
1952 Janvier	395	532	2.661	248	1.553	204	3.889	785	425	25	1.235	568	4.400	23,83	21,06
Février	465	627	2.559	237	1.365	266	3.895	769	319	30	1.118	559	4.400	28,03	24,81
Mars	472	636	2.439	279	1.304	238	3.919	866	55	29	950	569	4.400	28,29	25,20
Avril	472	636	2.690	256	1.228	235	4.021	866	74	35	976	618	4.400	27,66	25,18
Mai	463	623	2.729	276	1.321	186	3.962	1.018	60	36	1.114	621	4.400	27,81	24,68
Juin	469	632	2.688	253	1.322	202	4.097	685	218	16	919	653	4.400	26,88	25,03
Juillet	454	612	2.741	269	1.305	144	4.051	782	134	14	930	641	4.800	26,30	22,20
Août	445	599	2.562	302	1.313	150	4.121	284	417	15	716	632	4.800	25,34	21,75

Taux d'escompte (actuel : 3 % depuis le 1^{er} décembre 1950. précédent : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.)

- (1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
 (2) A partir d'octobre 1951, non compris les nouveaux comptes : « Participation de la Suède au Fonds Monétaire International » : 517 millions de Kr. et « Actions de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, souscrites par la Suède, partie libérée » : 103 millions de Kr.
 (3) A partir d'octobre 1951, non compris les nouveaux comptes : « Fonds Monétaire International » : 429 millions de Kr. et « Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement » : 93 millions de Kr.
 (4) Le droit d'émission est fixé à 3.500 millions de Kr. par la loi des 3 juin 1949 et 2 juin 1950, à 4.100 millions de Kr. par la loi du 8 juin 1951, à 4.400 millions de Kr. par la loi du 14 décembre 1951 et à 4.800 millions de Kr. par la loi du 6 juin 1952.
 (5) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 31 août 1952)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	21 août 1952	4,50	Irlande	25 mars 1952	3,50
Autriche	3 juillet 1952	6,—	Italie	6 avril 1950	4,—
Belgique	13 septembre 1951	3,25 (1)	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Bulgarie	27 juillet 1948	3,50	Pays-Bas	1 ^{er} août 1952	3,—
Danemark	2 novembre 1950	5,—	Pologne	1 ^{er} août 1947	6,—
Espagne	22 mars 1949	4,—	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	21 août 1950	1,75	Roumanie	25 mars 1948	5,—
Finlande	16 décembre 1951	5,75	Suède	1 ^{er} décembre 1950	3,—
France	8 novembre 1951	4,—	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grande-Bretagne	12 mars 1952	4,—	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Grèce	12 juillet 1948	12,—	Turquie	26 février 1951	3,—
Hongrie	1 ^{er} novembre 1947	5,—	Yougoslavie	20 août 1948	1,— à 3,—

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

III — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

87

	30 juin 1952			31 juillet 1952			31 août 1952				30 juin 1952			31 juillet 1952			31 août 1952		
ACTIF										PASSIF									
I. Or en lingots et monnayé	471.640	%	43,3	507.473	%	44,7	555.444	%	47,2	I. Capital :									
II. Encaisse.										Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses or chacune	500.000	125.000	11,5	500.000	125.000	11,0	500.000	125.000	10,6
A la Banque et en compte courant dans d'autres banques	34.417	3,2		56.670	5,0		72.406	6,1		Actions libérées de 25 %									
III. Fonds à vue placés à intérêts ..	16.666	1,5		10.318	0,9		10.338	0,9		II. Réserves :									
IV. Portefeuille réescomptable :										1. Fonds de Réserve légale	6.948			6.948			6.948		
1. Effets de commerce et acceptations de Banque	24.503	2,3		29.018	2,6		28.745	2,4		2. Fonds de Réserve générale	13.343			13.343			13.343		
2. Bons du Trésor	128.787	11,8		203.852	18,0		190.312	16,2			20.291	1,9		20.291	1,8		20.291	1,7	
V. Effets divers remobilisables sur demande	33.359	3,1		27.378	2,4		21.889	1,9		III. Dépôts à court terme et à vue (or) :									
VI. Fonds à terme et avances :										1. Banques Centrales pour leur compte :									
1. A 3 mois au maximum	24.517	2,3		22.821	2,0		23.117	2,0		a) De 3 à 6 mois	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. De 3 à 6 mois	1.777	0,2		5.339	0,5		8.959	0,8		b) A 3 mois au maximum	6.892	0,6		6.894	0,6		6.891	0,6	
3. De 6 à 9 mois	8.918	0,8		5.383	0,5		1.818	0,1		c) A vue	325.884	30,0		325.636	28,7		363.584	30,9	
4. De 9 à 12 mois	11.386	1,0		11.409	1,0		9.613	0,8		2. Autres déposants :									
5. A plus d'un an	—	—		—	—		—	—		A vue	8.419	0,8		6.607	0,6		6.951	0,6	
VII. Effets et placements divers :											341.195			339.137			377.426		
1. Bons du Trésor.										IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :									
a) A 3 mois au maximum	163.998	15,1		82.232	7,3		76.282	6,5		1. Banques Centrales pour leur compte :									
b) De 3 à 6 mois	—	—		—	—		—	—		a) De 9 à 12 mois	18.324	1,7		18.343	1,6		18.362	1,6	
c) De 6 à 9 mois	—	—		—	—		—	—		b) De 6 à 9 mois	—	—		—	—		—	—	
d) A plus d'un an	—	—		—	—		—	—		c) De 3 à 6 mois	3.562	0,3		3.577	0,3		11.219	0,9	
2. Autres effets et placements divers :										d) A 3 mois au maximum	325.044	29,9		337.695	29,8		338.449	28,8	
a) A 3 mois au maximum	35.505	3,3		38.274	3,4		42.637	3,6		e) A vue	75.227	6,9		110.290	9,7		110.624	9,4	
b) De 3 à 6 mois	6.841	0,6		16.335	1,4		17.378	1,5		2. Banques Centrales pour le compte d'autres déposants :									
c) De 6 à 9 mois	20.825	1,9		18.971	1,7		24.383	2,1		a) A 3 mois au maximum	13.252	1,2		9.185	0,8		16.521	1,4	
d) De 9 à 12 mois	22.248	2,0		15.433	1,4		10.544	0,9		b) A vue	241	0,0		241	0,0		241	0,0	
e) A plus d'un an	13.165	1,2		12.760	1,1		12.619	1,1		3. Autres déposants :									
VIII. Actifs divers	1.332	0,1		1.372	0,1		1.409	0,1		a) De 6 à 9 mois	7.096	0,7		7.126	0,6		—	—	
IX. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 (voir ci-dessous)	68.291	6,3		68.291	6,0		68.291	5,8		b) De 3 à 6 mois	3.546	0,3		3.560	0,3		10.697	0,9	
Total actif	1.087.975	100,0		1.134.229	100,0		1.176.186	100,0		c) A 3 mois au maximum	8.741	0,8		8.773	0,8		5.220	0,4	
										d) A vue	20.561	1,9		26.775	2,4		17.429	1,5	
										V. Divers	475.594	0,9		525.565	1,0		528.762	1,0	
										VI. Dividende payable le 1^{er} juillet 1952	2.547	0,2		—	—		—	—	
										VII. Compte de profits et pertes :									
										Report à nouveau	2.970	0,3		2.970	0,3		2.970	0,3	
										VIII. Provision pour charges éventuelles	110.349	10,1		110.349	9,7		110.349	9,4	
										Total passif	1.087.975	100,0		1.134.229	100,0		1.176.186	100,0	

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne :				Dépôts à long terme :			
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank et de l'administration des chemins de fer et bons de l'administration des Postes (échus)				1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir Note 2)			
	221.019		221.019	221.019			221.019
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)				2. Dépôt du Gouvernement allemand			
	76.181		76.181	76.181			76.181
Total	297.200		297.200	297.200			297.200
				Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir poste IX ci-dessus)			
				68.291			68.291
Total				297.200			297.200

Note 1 : L'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants, les fonds détenus en qualité d'Agent de l'O.E.C.E. (Union Européenne de Paiements) et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux, dont la Banque est le mandataire-trustee ou l'agent financier, ne sont pas inclus dans la présente situation.

Note 2 : Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250.—, la Banque a reçu, de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en milliers d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

88!

	Au début des opérations 1 ^{er} juillet 1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		De juillet à sept., 1950	Décembre 1950	Mars 1951	Juin 1951	Septembre 1951	Décembre 1951	Mars 1952	Juin (4) 1952	Juillet 1952
ACTIF										
I. Disponibilités.										
a) Montant de l'engagement du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (dollars)	350.000	307.353	307.353	307.353	286.059	235.230	111.916	123.311	123.311	123.311
b) Or en lingots	—	—	—	—	—	17.105	100.291	215.214	149.547	173.073
c) Solde du compte courant (dollars)	—	30.958	47.852	58.112	65.908	9.646	4.575	—	78.379	100.396
d) Bons du Trésor des Etats-Unis d'Amérique au prix d'achat	—	—	49.936	4.105	—	—	—	—	—	14.921
	350.000	338.311	404.141	369.670	351.967	261.981	216.782	338.525	351.237	411.701
II. Soldes initiaux débiteurs attribués pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1951 et non encore utilisés.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44.050	44.050	22.243	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21.200	15.625	21.200	21.200	21.200	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	160.000	70.254	—	—	—	—	—	—	—	—
	215.250	129.929	43.443	21.200	21.200	—	—	—	—	—
III. Crédit spécial ouvert à l'Allemagne en vertu de l'article 13 de l'accord en date du 19 septembre 1950 (1)										
	—	—	24.455	80.119	—	—	—	—	—	—
IV. Versement d'or dû par le Danemark et différé en vertu de la Décision du Conseil c (52) 193 en date du 30 juin 1952.										
	—	—	—	—	—	—	—	—	1.878	33
V. Prêts consentis à des Parties contractantes en vertu de l'article 11 de l'accord en date du 19 septembre 1950.										
Danemark	—	15.570	38.413	39.149	61.094	61.699	38.523	10.389	27.012	19.634
Allemagne	—	142.436	192.000	192.000	182.552	104.775	—	—	—	—
France	—	—	—	—	—	—	167.978	362.856(3)	270.637	271.924
Islande	—	—	—	—	—	—	—	—	1.769	1.850
Italie	—	—	30.861	41.000	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	11.492	75.466	119.800	175.599	157.073	23.070	—	—	—
Norvège	—	—	—	13.847	20.009	8.446	9.669	8.090	—	1.442
Royaume-Uni	—	—	—	—	—	141.941	539.236	622.048	636.000	636.000
Suède	—	—	—	30.251	44.304	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	—	12.182	28.184	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000
	—	169.498	336.740	447.229	511.742	603.934	808.476	1.033.383	965.418	960.850
VI. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des soldes initiaux créditeurs attribués à titre de prêt (2).										
Norvège	—	—	1.077	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Turquie	—	—	—	—	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000
	—	—	1.077	10.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000
VII. Divers										
	—	—	167	—	408	406	—	—	—	—
	565.250	637.738	810.023	928.118	920.317	801.321	1.060.258	1.406.908	1.353.533	1.407.584
PASSIF.										
I. Fonds de roulement										
	286.250	286.250	286.250	286.250	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575
II. Soldes initiaux créditeurs attribués à titre de dons pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1951 ou non encore utilisés.										
Autriche	80.000	72.049	42.561	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115.000	73.509	44.218	22.380	—	—	—	—	—	—
Islande	4.000	2.127	691	97	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50.000	39.390	—	—	—	—	—	—	—	—
	279.000	187.075	87.470	22.477	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes en vertu de l'article 11 de l'accord en date du 19 septembre 1950.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	—	61.243	147.391	201.313	201.313	201.313	201.313	201.313
Allemagne	—	—	—	—	—	—	43.298	117.566	205.540	234.402
France	—	144.810	158.180	187.443	149.633	87.825	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	188	—	—	—	2.464
Islande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	2.351	—	—	12.087	91.506	123.000	123.000	123.000	123.000
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	—	550	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—	124.035	153.081	172.126
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	15.839	25.401	38.744	36.541	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000
Suisse	—	—	—	—	—	2.788	111.679	149.091	141.693	137.750
Turquie	—	—	—	28.494	11.122	63.399	95.962	112.998	110.295	113.010
Royaume-Uni	—	1.413	5.250	305.427	291.068	—	—	—	—	—
	—	164.413	436.303	619.351	648.742	489.019	617.272	870.043	977.472	1.026.065
IV. Crédit reçu des Parties contractantes en vertu de l'article 13 (b) de l'accord en date du 19 septembre 1950.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	—	—	—	40.072	139.994	222.599	45.299	46.932
Italie	—	—	—	—	—	—	16.332	23.202	1.906	4.314
Portugal	—	—	—	—	—	655	14.861	19.265	8.997	7.895
	—	—	—	—	—	40.727	171.187	265.066	53.502	59.141
V. Crédit spécial accordé par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en vertu de l'article 13 (b) de l'accord en date du 19 septembre 1950.										
	—	—	—	—	—	—	—	—	50.000	50.000
VI. Divers										
	—	—	—	40	—	—	224	224	984	803
	565.250	637.738	810.023	928.118	920.317	801.321	1.060.258	1.406.908	1.353.533	1.407.584

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus ne figurent pas dans la situation ci-dessus. — (1) Aux termes de décisions prises par le Conseil de l'O.E.C.E., le 13 décembre 1950, un crédit spécial d'un montant maximum de 120 millions d'unités de compte a été ouvert à l'Allemagne pour les périodes comptables comprises entre le 1^{er} novembre 1950 et le 30 septembre 1951. Pour les périodes comptables comprises entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 1951, le plafond de 120 millions est réduit mensuellement de 20 millions d'unités de compte. — (2) Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — (3) Y compris 100 millions d'unités de compte conformément à la décision du Conseil de l'O.E.C.E. du 14 mars 1952. — (4) Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952.

REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS (*)

88.2

1^{er} juillet 1950 au 31 juillet 1952 (1)

(millions d'unités de compte)

PAYS MEMBRE ET ZONE MONÉTAIRE ASSOCIÉE	POSITION BRUTE Total des excédents (+) et total des déficits (-) bilatéraux		POSITION CUMULATIVE NETTE Excédent (+) ou déficit (-)	Utilisation nette des ressources existantes par (-) ou sur (+) les autres membres	RESSOURCES SPÉCIALES et SOLDES INITIAUX crédeurs (+) ou débiteurs (-) Montant utilisé	AJUSTEMENTS au titre des intérêts payés (-) ou versés (+) et des arrangements spéciaux au 1 ^{er} juillet 1952 (2)	QUOTA DISPONIBLE	UTILISATION DES QUOTAS MONTANT UTILISÉ (h + i = g)		
								TOTAL Déficit (-) ou excédent (+) comptable cumulatif g = (b + c + d + e)	DONT (3)	
									Prêt reçu (-) ou accordé (+) par le pays membre h	Or versé par (-) ou reçu (+) par le pays membre i
a	b	c	d	e	f	g	h	i		
Allemagne	+ 1.161,8	- 801,3	+ 360,5	+ 11,9	-	- 3,6	500	+ 368,8	+ 234,4	+ 134,4
Autriche	+ 77,8	- 214,2	- 136,4	-	+ 125,0	-	70 (4)	- 11,4	-	- 11,4
Belgique-Luxembourg	+ 1.178,6	- 424,6	+ 754,0	+ 15,8	- 29,4	+ 322,9	360 (4)	+ 424,5	+ 248,2	+ 172,6
Danemark	+ 319,2	- 332,4	- 13,2	+ 5,0	-	+ 7,0	195	- 19,7	- 19,7	-
France	+ 640,5	- 1.051,0	- 410,5	+ 12,9	-	+ 1,5	520	- 398,2	- 271,9	- 126,3
Grèce	+ 28,1	- 249,1	- 221,1	+ 1,1	+ 222,4	- 0,6	45 (4)	+ 2,5	+ 2,5	-
Islande	+ 2,3	- 15,1	- 12,8	-	+ 10,9	-	15	+ 1,9	- 1,9	-
Italie	+ 535,5	- 366,2	+ 169,2	+ 42,5	-	+ 1,9	205	+ 213,6	+ 127,3	+ 86,3
Norvège	+ 266,0	- 327,2	- 61,2	+ 0,4	+ 60,0	- 0,6	200	- 1,4	- 1,4	-
Pays-Bas	+ 889,8	- 644,4	+ 245,2	-	+ 30,0	+ 2,2	355	+ 273,3	+ 172,1	+ 101,1
Portugal	+ 174,6	- 89,9	+ 84,7	-	-	+ 3,9	70	+ 83,2	+ 49,9	+ 33,3
Royaume-Uni	+ 1.325,2	- 2.295,7	- 970,5	- 93,1	- 150,0	+ 1,5	1.060	- 1.217,7	- 636,0	- 581,7
Suède	+ 585,2	- 368,3	+ 216,8	+ 15,4	- 9,8	+ 4,0	260	+ 223,5	+ 137,8	+ 85,7
Suisse	+ 434,0	- 259,7	+ 174,2	-	-	+ 1,1	250	+ 176,0	+ 113,0	+ 63,0
Turquie	+ 134,3	- 313,5	- 179,2	- 1,9	+ 72,5	+ 1,8	50	- 109,9	+ 30,0	- 79,9
Total...	+ 7.752,9	- 2.004,9	+ 100,0	+ 189,2	+ 520,8	+ 13,2	- 339,8	+ 1.765,3	+ 1.085,2	+ 680,1
					- 189,2	- 339,8		- 1.760,3	- 960,9	- 799,4

(1) La Suisse est comprise à partir du 1^{er} novembre 1950.

(2) Intérêts reçus (+) ou versés (-) par le pays au titre des crédits qu'il a accordés à l'Union ou reçus de celle-ci, et ajustements des positions de la Belgique et du Portugal (- 322,9 - 3,0 respectivement) effectués au 1^{er} juillet 1952, conformément aux décisions du Conseil du 30 juin 1952.

(3) Y compris les règlements *hors* quota ci-après :

Déficits intégralement réglés en or ou en dollars, en vertu de l'article 13 (a) :

	Millions d'unités de compte
Autriche	11,4
Turquie	59,9
Royaume-Uni	157,7

Excédents réglés conformément aux décisions du Conseil du 30 juin 1952, en :

Belgique-Luxembourg	93,9
Italie	8,6
Portugal	13,2

(4) Les quotas de l'Autriche et de la Grèce sont, dans les cas où ces pays ont une position déficitaire, réputés égaux à zéro pour la période couverte par le tableau; le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en tant que créditrice est de 331 millions d'unités de compte.

(*) Pour l'explication des en-têtes des colonnes, voir la notice publiée dans le *Bulletin* de novembre 1951, p. 221.

V — STOCK MONÉTAIRE EN FRANCS BELGES (1)
(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A LA DISPOSITION DE L'ÉCONOMIE BELGE									
	MONNAIE FIDUCIAIRE			MONNAIE SCRIPTURALE				Total du stock monétaire à la disposition de l'écono- mie belge	P. c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire	Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire (*)	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique (*)	Avoirs en comptes chèques postaux (*)	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établis- sements paraséparatistes (*)	Stock de monnaie scripturale			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) + (5) + (6)	(8) = (3) + (7)	(9) = (3) (8)	(10)
1950 Juillet	4.626	88.812	92.157	506	18.735	43.248	62.489	154.646	59,6	9.710
1951 Mai	5.104	86.781	90.534	573	18.501	45.407	64.481	155.015	58,4	15.740
Juin	5.219	88.167	92.184	500	18.813	45.395	64.708	156.892	58,8	15.547
Juillet	5.382	90.448	94.576	500	18.914	44.617	64.031	158.607	59,9	15.340
Août	5.454	91.263	95.484	538	18.982	45.385	61.905	160.389	59,5	15.269
Septembre	5.516	91.648	96.006	554	19.062	46.998	66.614	162.620	59,0	15.233
Octobre	5.311	92.512	96.512	501	19.278	47.929	67.708	164.220	58,8	17.692
Novembre	5.359	92.204	96.301	516	19.462	47.607	67.555	163.886	58,8	18.489
Décembre	5.433	94.967	99.089	674	20.079	47.938	68.691	167.780	59,1	17.197
1952 Janvier	5.453	94.197	98.269	546	19.484	46.744	66.774	165.043	59,5	17.548
Février	5.462	94.713	98.913	562	19.883	45.968	66.413	165.326	59,8	17.785
Mars	5.478	94.778	98.980	502	19.897	49.718	70.117	169.097	58,5	15.662
Avril	5.523	95.772	100.009	451	19.468	49.123	69.042	169.051	59,2	15.257
Mai	5.547	96.236	100.530	692	20.010	49.055	69.757	170.287	59,0	14.595
Juin	5.605	96.311	100.580	524	20.246	49.326	70.096	170.676	58,9	14.552
Juillet	5.703	97.175	101.449	484	20.306	48.402	69.192	170.641	59,5	

(*) Déduction faite des encaisses du système bancaire.

(1) Cfr. Bulletin d'information et de Documentation de décembre 1949, vol. II, n° 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 333 et suivantes.

VI — VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE
EN BELGIQUE

Mois	Comptes chèques postaux (1)	Dépôts à vue dans les banques
1951 Mai	4,05	1,90
Juin	3,61	1,88
Juillet	3,78	1,86
Août	3,77	1,79
Septembre	3,48	1,67
Octobre	3,63	1,83
Novembre	3,82	1,85
Décembre	3,77	1,94
1952 Janvier	3,70	1,94
Février	3,79	1,89
Mars	3,63	1,81
Avril	3,72	1,74
Mai	4,12	1,75
Juin	3,65	1,73
Juillet	3,79	1,81

(1) Voir tableau n° 36.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, n'étant pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONÉTAIRE EN FRANCS BELGES

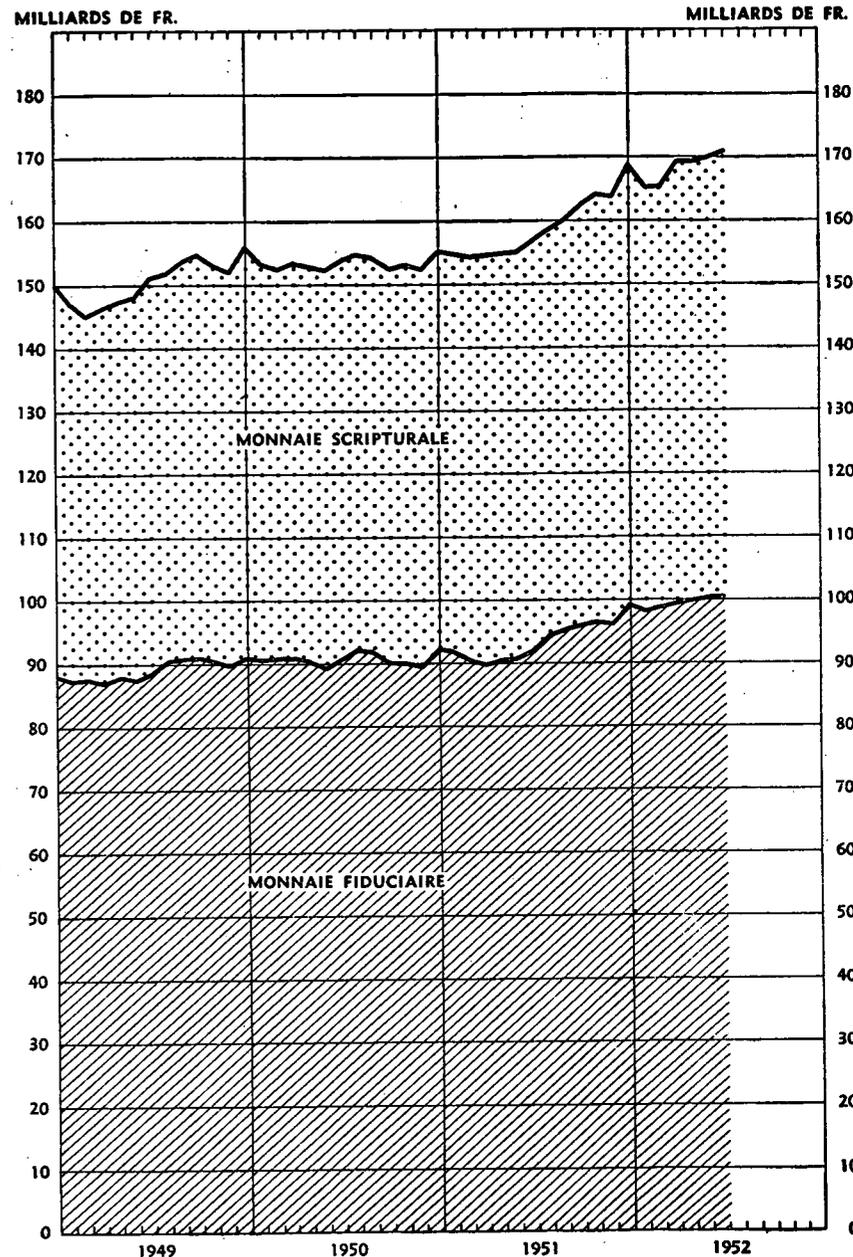


TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LA PRODUCTION	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	I — Production charbonnière et métallurgique.....	55
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II — Industrie textile	56
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX		III — Productions diverses	56
I — Cours des métaux précieux	9	IV — Énergie électrique	58
II — Cours officiels des changes	10	V — Gaz	59
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		LA CONSOMMATION	
I — Cours comparés de quelques fonds publics....	14	I — Indices des ventes à la consommation.....	65
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	II — Consommation de tabac	66
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles.....	15	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
IV — Cours et rendements des principaux types de valeurs à revenu fixe	16	LES TRANSPORTS	
V — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Tableau rétrospectif		a) recettes et dépenses d'exploitation	
Émissions des sociétés congolaises en avril 1952		b) wagons fournis à l'industrie	
Détail des émissions		c) trafic :	
Groupement par importance du capital		1° trafic général	
Émissions des sociétés belges en mai 1952		2° grosses marchandises :	
Détail des émissions		A) ensemble du trafic	
Groupement par importance du capital		B) service interne belge	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
VII — Opérations bancaires du Crédit Communal....	19	III — Les ports	71
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	a) Anvers	
LES FINANCES PUBLIQUES		b) Gand	
I — Situation de la Dette publique	25	IV — Mouvement général de la navigation intérieure	72
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25	LE COMMERCE EXTÉRIEUR	
III — Rendement des impôts	26	I — Classification adoptée par la convention de Bruxelles.....	75
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		II — Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)...	75
I — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises	30	LE CHOMAGE	
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement :		I — Chômage complet et partiel.....	81
mars 1952		II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
Tableau rétrospectif		III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite....	31	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		I — Belgique et Congo belge :	
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite		Situations globales des banques.....	85
III — Indice trimestriel des salaires.....	32	Banque Nationale de Belgique :	
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		Situations hebdomadaires	85
I — Chambres de compensation	35	Banque du Congo belge :	
a) Mouvement du débit		Situations mensuelles.....	85
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		II — Banques d'émission étrangères :	
II — Chèques postaux	36	Situations	86
LES PRIX		Banque de France	
a) Indices des prix de gros en Belgique.....	45	Bank of England	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45	Nederlandsche Bank	
c) Indices des prix de détail en Belgique.....	46	Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87
		IV — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière.....	88.1
		Règlement de la position des pays membres..	88.2
		V — Stock monétaire en francs belges.....	89
		VI — Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	89